

10

École
nationale
supérieure
d'architecture
de Normandie



PROJETS DE FIN D'ÉTUDES

2016

2017

2018

AVANT-PROPOS

L'École nationale supérieure d'architecture de Normandie présente les diplômes soutenus ces trois dernières années de 2016 à 2018.

École, parce qu'elle constitue une véritable communauté pédagogique et scientifique, constituée par les étudiants, les enseignants chercheurs et l'équipe administrative. L'ENSA Normandie a construit une proposition pédagogique en forme de tronc commun en Licence, afin d'assurer l'enseignement des fondamentaux, de manière partagée et collaborative. Le Master construit, lui, l'autonomie de l'étudiant au sein des différents domaines d'études, dont les PFE constituent l'aboutissement. Tout au long du cursus, l'École organise un accompagnement individuel et développe l'esprit de promotion au travers notamment des voyages pédagogiques ou des enseignements intensifs. C'est le gage d'un foisonnement collaboratif et associatif qui se déploie au-delà de l'École à travers les anciens diplômés, la Friche Lucien et tant d'autres aventures humaines.

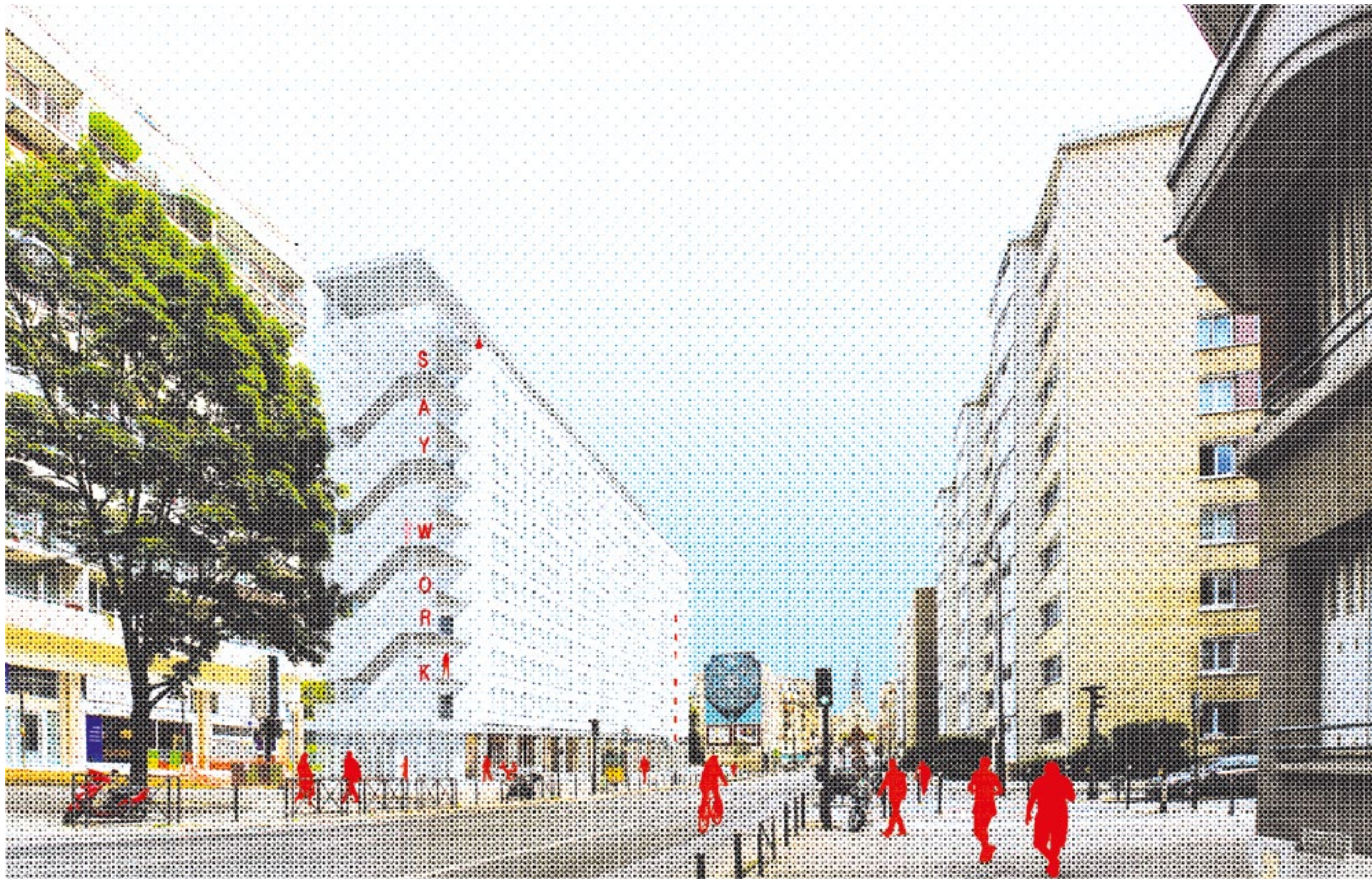
Nationale, car l'ENSA Normandie fait partie des 20 ENSA françaises qui délivrent le diplôme d'architecte DE (Diplômé d'État) au bout de 5 années d'études. L'ensemble du personnel de l'établissement est très attaché à sa fonction de service public auprès des étudiants. L'obtention de la HMONP (Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre), après une année complémentaire de formation et de mise en situation professionnelle, autoriseront les architectes DE à s'inscrire au Tableau de l'Ordre des architectes. C'est une responsabilité majeure de former les acteurs de la vie publique que sont les architectes, qui interviendront à différentes échelles de la construction des villes et de l'aménagement des territoires. C'est le gage de la meilleure insertion professionnelle possible.

Supérieure, parce que c'est une formation à la fois professionnelle et universitaire. L'enseignement y est assuré par des maîtres de conférences et des professeurs de haut niveau, dont les champs d'expertise sont à la fois dans la pratique opérationnelle et la recherche scientifique. L'ambition est de donner des outils théoriques forts, nourris de travaux de recherche inédits, et articulés avec l'expérience pratique du projet et de l'ensemble des disciplines qu'il convoque. La formation des deux années de Master est sanctionnée à la fois par le projet personnel présenté ici, mais aussi un mémoire de recherche portant sur un sujet inédit. C'est le gage d'une poursuite possible dans la recherche en doctorat.

D'architecture, car c'est notre cœur de compétence. L'architecture est un domaine difficile, rarement valorisé à la hauteur des responsabilités de ses acteurs, mais c'est un domaine de passion, exercé avec la foi chevillée au corps. On trouve nulle part ailleurs cette formation généraliste, associant sciences humaines et sciences de l'ingénieur, approche théorique, expérimentation pratique et artistique. Et c'est aussi une des rares formations à traiter de l'espace, de sa représentation, de sa conception, de sa transformation à toutes les échelles. La liste des sujets de PFE montre à quel point les architectes se saisissent d'un panel très vaste de problématiques, du paysage à l'éco-construction en passant par l'urbanisme ou le patrimoine. C'est le gage d'une ouverture au monde et de l'expression de fortes personnalités des étudiants.

De Normandie, parce que l'ENSA Normandie est pleinement insérée dans son territoire régional. Acteur majeur au sein de Normandie Université, l'ENSA Normandie développe ses partenariats avec l'Université et les écoles d'ingénieur. Le Parcours DRAQ (Diagnostic et Réhabilitation des Architectures du Quotidien – Master Génie civil), co-habilité par l'Université du Havre, existe depuis 20 ans et constitue une part essentielle de l'identité de l'école, perceptible dans nombre de PFE qui s'intéresse à la transformation de l'existant. Les projets qui s'inscrivent en Normandie sont majoritaires et produisent un ensemble de connaissances inédites, mobilisables par les acteurs de terrains. Et ils s'articulent parfaitement avec des propositions plus lointaines, qui en Sardaigne, à Amsterdam ou en Thaïlande. C'est le témoin de parcours variés et d'opportunités internationales offertes à l'ENSA Normandie.

Raphaël Labrunye
Directeur



Le Say'Work, Thomas Jeannot
et Camille Henry

ÉTUDIANT.E.S

92 Kenta Akiyama	94 Hugo Becasse	82 Raphaël Belhache	78 Alan Benoit	72 Séverine Bogers	26 Corentin Fraisse	50 Stéphane Gemble	116 Claire Goujon	42 Louise Granger	62 Corentin Hague
									
56 Claire Brasy	104 Emma Burini	106 Chloé Chardon	78 Vincent Coignard	58 Romain Commeyras	110 Florent Hard	64 Eda Hayvali	112 Camille Henry	50 Nicolas Henry	64 Paul Hue-Hermier
									
60 Arthur Coquelet	74 Charlotte Delaplace	108 Marie Deruyter	40 Titouan Descamps	28 Cédric Didat	62 Simon Jagu	112 Thomas Jeannot	32 Louis Joly	26 Romain Josué	44 Olivia Laye
									
30 Stella Duboc	58 Anne Dufils	84 Antoine Finot	96 Jade Foucher	114 Cédric Fougères	118 Marion Lechevallier	32 Carole Lemans	98 Alexandre Marechal	74 Charlotte Meheut	100 Justin Meuleman
									

120
Agathe Molko

46
Nolwenn Mortier

80
Marine Ourselin

52
Clémence Poitevin

54
Manon Pouille



76
Sonia Poutrel

98
Benoît Saude

48
Hélène Schmitt

102
Cloé Simon

122
Diane Vallée





Le hangar Y, Agathe Molko

PROJETS

21

Architecture,
Environnement,
Construction

Enseignants encadrants
Karim Basbous
Stéphane Berthier
Kacha Legrand
Jean-Baptiste Marie
Laurent Mouly
Guillaume Ramillien
Richard Thoma
Laurent Salomon

2015/2016

26
Corentin Fraisse
Romain Josué
La flexibilité comme réponse
à de nouvelles temporalités
Rouen - Ancien hippodrome
des bruyères

2016/2015

28
Cédric Didat
La bergerie à Saint-
Germain-sur-Ay

30
Stella Duboc
Du centre commercial
à l'écovillage urbain
«La question de la
transformation d'un déjà-là»

2017/2018

32
Carole Lemans
Louis Joly
Valorisation et utilisation
du roseau, matériau
bio-sourcé, en architecture
contemporaine
Logements collectifs et
commerce à Honfleur,
Calvados (14)

35

Architecture - Théories
et Méthodologies de Projet

Enseignants encadrants
Jean-Christophe Abé-Goulier
Arnaud François
Anne Portnoi
Laurent Salomon

2015/2016

40
Titouan Descamps
L'histoire normande révélée
Aménagements touristiques du
Château-Gaillard
(Les Andelys)

42
Louise Granger
Révéler le paysage portuaire

44
Olivia Laye
Renouveler le paysage
des Clos Masures par une
architecture et des usages
contemporains
Un collège dans le Clos
Masures

46
Nolwenn Mortier
Ponctuations monolithiques
dans le paysage
Un aménagement culturel
à la Pointe de l'Ève,
Saint-Nazaire

48
Hélène Schmitt
Roches
Territoire oublié

2016/2017

50
Stéphane Gemble
Nicolas Henry
Prison Jacques Cartier
de Rennes
Du lieu au lien

52
Clémence Poitevin
Lorient, vers un port citoyen
D'une interface militaro-
portuaire vers un port citoyen

54
Manon Pouille
Clairière

2017/2018

56
Claire Brasy
La Jetée de l'est - Lieu
de fabrication artistique
La ligne

58
Romain Commeyras
Anne Dufils
L'Orée Boisée
Un pavillon de
l'éco-construction

60
Arthur Coquelet
«Gueulards» en lumière
Carrières et fours à chaux
de La Roque-Genêts à
La Meauffe - Airel (50)

62
Corentin Hague
Simon Jagu
Du plateau à la falaise
Centre de Médecine Physique
et de Réadaptation de la
région Normandie, France

64
Eda Hayvali
Paul Hue-Hermier
X Y Z, École Supérieure
d'Art et de Danse
Presqu'île Waddington, Rouen

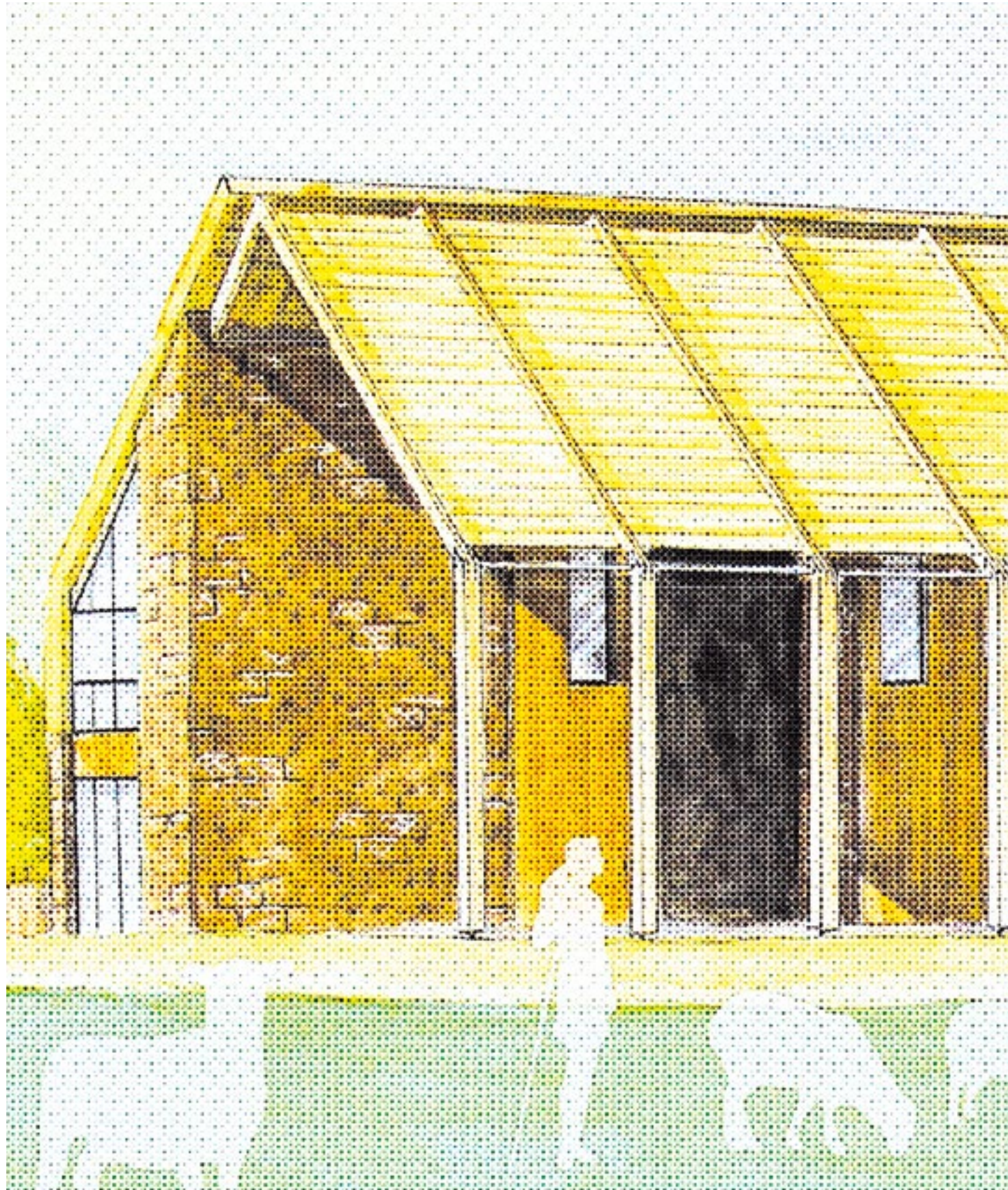
Architecture, Ville, Territoire

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Enseignants encadrants Jean-Baptiste Marie Jean-Marc Bichat Rémi Ferrand Marie-Élisabeth Nicoleau Tricia Meehan Gwenaëlle Ruellan	72 Séverine Bogers Amsterdam Sloterdijk Le Teleport, du territoire fragmenté par l’infra-structure... À une nouvelle modernité	78 Alan Benoit Vincent Coignard Dieppe, suture ville/port Revitalisation d’un secteur en mutation	82 Raphaël Belhache De la possibilité d’un Hub Urbain et Tropical, Chiang Mai, Thaïlande
	74 Charlotte Delaplace Charlotte Meheut Révéler la gare	80 Marine Ourselin Enceintes et portes Un segment routier mutable, figure d’articulation entre centre et périphérie	84 Antoine Finot Nantes, le quartier Bas de Chantenay La mise en culture de sites industriels et navals, pour un développement urbain
	76 Sonia Poutrel Lille : l’esplanade du Champ de Mars De la Citadelle de Vauban au Champ de Mars : un espace culturel en périphérie de Lille		

Trans-Form : Intervenir sur l'existant

	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Enseignants encadrants Jean-Bernard Cremnitzer Patrick de Jean David Lafon Carole Lenoble Marie-Elisabeth Nicoleau Hervé Rattez Robert Schlumberger Laurent Sfar Dominique Dehais Pierre-Antoine Sahuc Bruno Liance Joseph Altuna	92 Kenta Akiyama Boucle Parking de l’aéroport de Paris-Le Bourget	104 Emma Burini Les Cathédrales du Rail : ateliers de réparation SNCF (Saint-Denis) Une École d’Architecture pour La Plaine	114 Cédric Fougères St Nicaise Un village dans la ville
	94 Hugo Becasse Réhabilitation des anciens Établissements lainiers Henri Schacht en logements et bureaux. Saint-Aubin-lès-Elbeuf (76)	106 Chloé Chardon Reconversion d’une friche industrielle en centre de recherche sur les innovations constructives Usine Pont des Jardins – Chemin Louis Requillart – 27380 CHARLEVAL	116 Claire Goujon Réhabilitation de la dernière friche industrielle de la vallée de la Durdent : La Maggi Une nouvelle interface entre fleuve, activité agricole et touristique de la vallée
	96 Jade Foucher Au dessous, au dessus, à travers : les voûtes activent l’espace public	108 Marie Deruyter Cavalerie Royale de Turin, de tiers-lieu à fabrique culturelle Réflexion sur une alternative à la privatisation d’un bien commun à haute valeur patrimoniale	118 Marion Lechevallier Transformation de l’ancienne gare d’Elbeuf-sur-Seine en maison de l’alimentation
	98 Alexandre Maréchal Benoît Saude La Manufacture Breton Un îlot au service de la ville	110 Florent Hard Bernay, au fil de l’eau, la Permaculture	120 Agathe Molko Le hangar Y Reconversion d’un ancien hangar à ballons
	100 Justin Meuleman Le silo du savoir Transformation du silo de Valmont		
	102 Cloé Simon Révéler la Haute ville Réhabilitation de la Halle au Blé	112 Camille Henry Thomas Jeannot Le Say’Work Réhabilitation d’un immeuble de bureaux	122 Diane Vallée L’Ospedale Marino – Baie de Poetto – Cagliari – Sardaigne D’un hôpital abandonné à un hôtel haut de gamme





Les changements globaux et rapides auxquels la planète est confrontée aujourd'hui infléchissent les logiques culturelles, conceptuelles et constructives de la production architecturale contemporaine. Ils modifient l'énoncé des questions du projet architectural et son inscription dans le cadre théorique qui le porte.

Dans ce contexte, la quête de durabilité et de résilience impose de dépasser la seule question de la performance environnementale et de modifier la façon de penser, concevoir et construire des lieux de vie, en considérant la dimension constructive et spatiale ainsi que la dimension physique et sensible de l'architecture. En s'appuyant sur une relation étroite entre architecture, sciences et techniques, le domaine d'étude « Architecture, Environnement, Construction » entend explorer

la capacité de l'architecture à constituer une réponse aux problématiques environnementales et contribuer à l'avancement de la connaissance sur les ressources propres de l'architecture.

Le domaine d'étude articule les références théoriques présentées en cours et la recherche par l'expérimentation. Il engage des pistes de réflexions prospectives et innovantes qui interrogent l'architecture et la construction dans leur relation avec l'environnement.

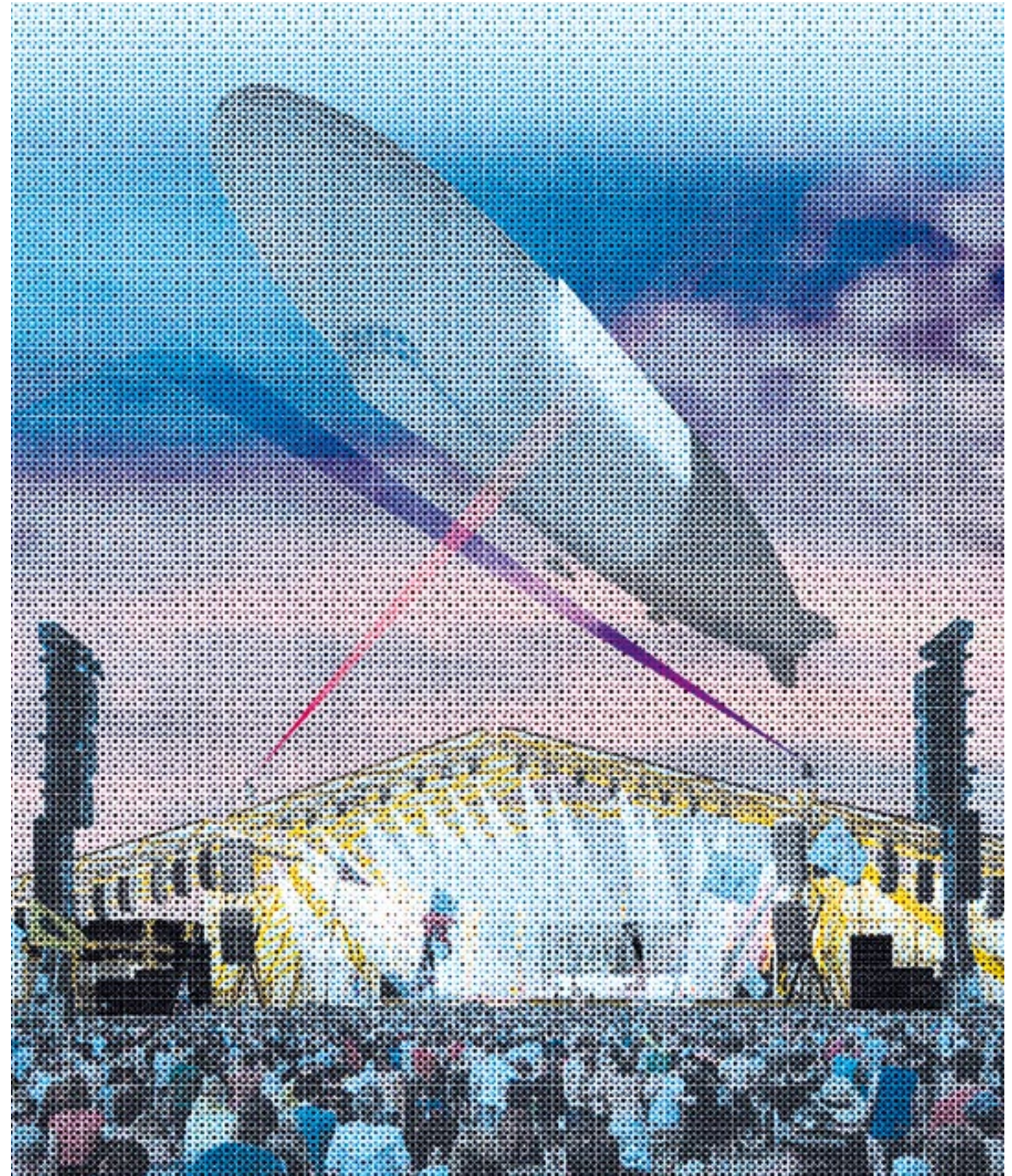
ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT, CONSTRUCTION

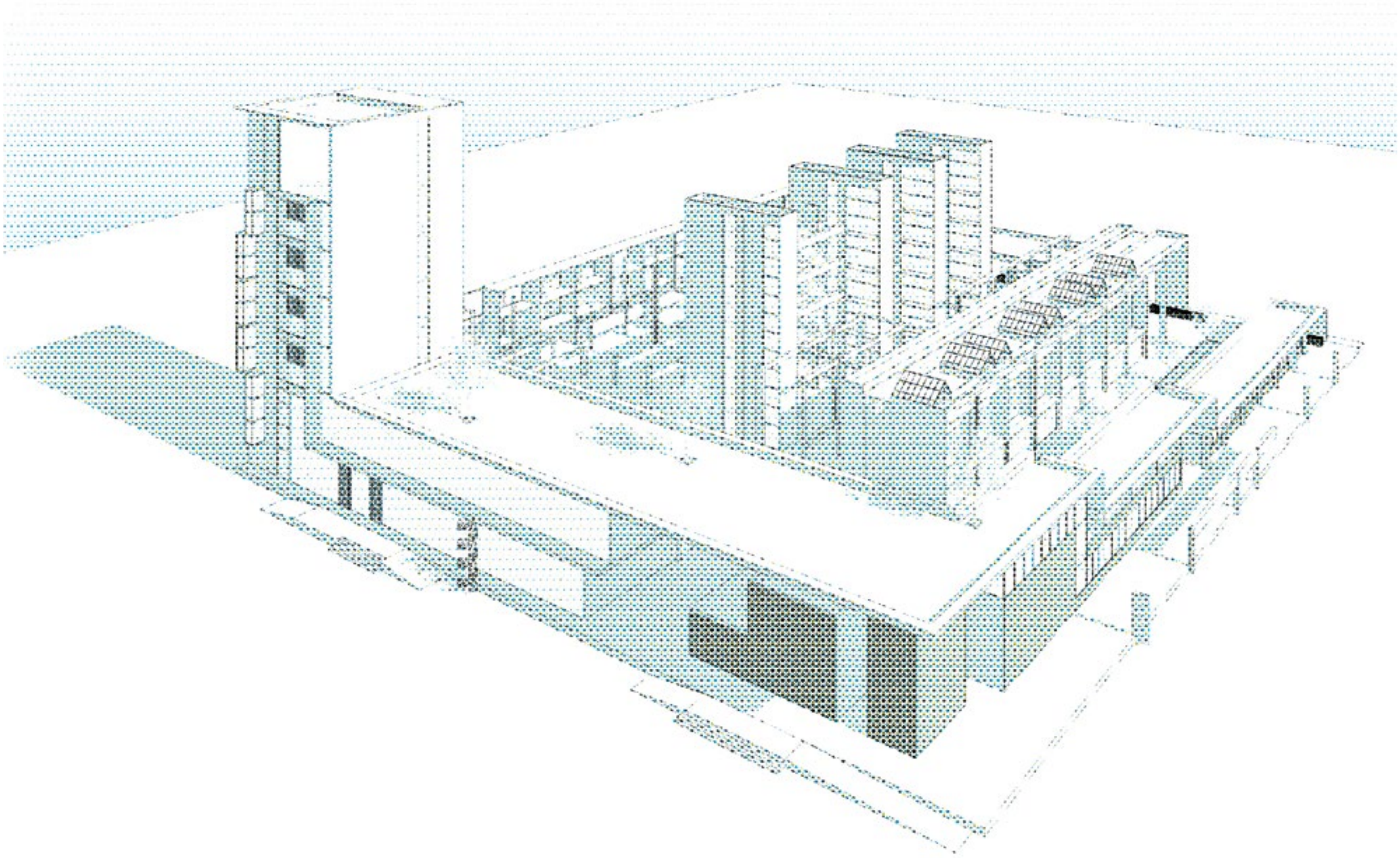
Enseignants encadrants

Karim Basbous, Stéphane Berthier, Kacha Legrand,
Jean-Baptiste Marie, Laurent Mouly,
Guillaume Ramillien, Richard Thomas, Laurent Salomon

Précédente double page. À gauche : l'Ospedale Marino – Baie de Poetto – Cagliari – Sardaigne, Diane Vallée. À droite : le silo du savoir, Justin Meuleman

À gauche : la bergerie à Saint-Germain-sur-Ay, Cédric Didat





Précédente double page.
À gauche et à droite: la flexibilité
comme réponse à de nouvelles
temporalités, Corentin Fraisse
et Romain Josué
À droite: du centre commercial
à l'écovillage urbain, Stella Duboc

LA FLEXIBILITÉ COMME RÉPONSE DE NOUVELLES TEMPORALITÉS

ROUEN - ANCIEN
HIPPODROME DES
BRUYÈRES

Corentin Fraisse
Romain Josué

Architecture et Expérimentation
2015/2016

Enseignants encadrants
Kacha Legrand
Jean-Baptiste Marie
Laurent Mouly

Jury
Robert Schlumberger
Caroline Maniaque
Laëtitia Fontaine
Virginie Thomas

Mention
Bien

Dans un contexte où la société évolue de plus en plus vite, où les usages changent continuellement, la ville ne semble pourtant plus évoluer à la même vitesse.

Comment les habitants arrivent-ils à se retrouver à l'échelle de la ville alors que celle-ci n'est pas forcément en accord avec leurs manières de vivre ?



01

Nous souhaitons proposer un projet qui répond à l'évolution de plus en plus rapide des usages en questionnant les temporalités et les échelles de la ville pour essayer de remettre l'habitant au centre de ces questions.

Pour établir notre processus d'expérimentation nous avons choisi l'ancien hippodrome des bruyères, en plein cœur de la rive gauche de Rouen. Aujourd'hui cette friche est laissée libre aux habitants qui ne se l'approprient pas.

Notre première réflexion a été de répondre aux usages existants tout en permettant l'accueil d'usages futurs. La flexibilité nous a semblé la meilleure réponse pour laisser la possibilité aux usages d'évoluer au cours du temps et des activités.

Nous avons développé trois structures complémentaires dans leurs échelles qui ont toutes la capacité de s'associer pour répondre à la plus grande diversité possible d'usages. Cela nous permet d'emboîter les différentes échelles entre elles de manière à replacer l'habitant au cœur du projet.

Pour démontrer la capacité de nos structures à répondre à ces problématiques, nous avons établi différents scénarios sur ce champs de course.



02



1



03



2



04



3



07



08



05



06

- 01. Comprendre les usages du site pour mieux répondre aux usages présents et futurs
- 02. Boîte 1, réponse à l'échelle locale
- 03. Boîte 2, réponse à l'échelle municipale
- 04. Boîte 3, réponse à l'échelle métropolitaine
- 05. Les boîtes 1, 2 et 3 s'adaptent à différents usages

- 06. Utilisation des boîtes pour construire une scène le temps d'un concert
- 07. Scénario B, un samedi d'été, évolution des constructions en fonction des besoins
- 08. Scénario C, le temps d'un festival, transformation des constructions pour de nouveaux usages

LA BERGERIE À SAINT-GERMAIN-SUR-AY

Cédric Didat

Architecture et Expérimentation
2016/2017

Enseignants encadrants
Jean-Baptiste Marie
Laurent Mouly

Jury
Guillaume Ramillien
Caroline Maniaque
Séverine Roussel
Isabelle Moulin

Mention
Bien

Le programme architectural a été élaboré en dialogue avec une bergère et s’installe dans la commune de Saint-Germain-sur-Ay, dans le département de La Manche.

Consciente de l’enjeu de répondre à une agriculture plus authentique, par le développement de l’élevage en pré-salé, elle a simultanément développé une activité d’animatrice et de productrice.

Programme :

- une bergerie (évolutive en fonction des saisons)
- un logement (pour la bergère)
- un atelier de production
- un refuge (pour accueillir les randonneurs)



01

L’usage de la bergerie évolue durant l’année. Ainsi, les moutons vont occuper ce lieu durant l’hiver. Tandis qu’en été la bergerie étant vide, elle va pouvoir accueillir toutes sortes d’activités éphémères comme une buvette, un marché d’événement local, une exposition, un concert, etc.

Le projet intègre des démarches environnementales, plus précisément sur la thermique (récupération de la chaleur des moutons), la ventilation ainsi que sur l’ensoleillement (avec l’usage de velum).

Enfin, le projet cherche à réinterroger les traditions constructives du territoire – tout en produisant une architecture démontable, ayant le moins d’impact sur son site en cas de démontage.

Il expérimente également l’utilisation du gabion comme mur, devant ainsi répondre à certains critères comme : être un élément structurel, drainant, dans lequel il va être possible de générer des ouvertures.



02



03



04



05



06



07



08



09



10



11

01. Plan masse

02. Localisation du projet à l’échelle du territoire (Saint-Germain-sur-Ay)

03. Perspective extérieure – vue depuis les pré-salés
04. Coupe de détail

05. Perspective intérieure – vue dans l’espace des moutons

06. Plan du RDC – occupation en hiver
07. Plan du RDC – occupation à la mi-saison

08. Plan du RDC – occupation en été

09. Photographie – maquette de site
10. Photographie – maquette du projet coté est

11. Photographie – maquette du projet coté ouest

DU CENTRE COMMERCIAL À L'ÉCOVILLAGE URBAIN

« LA QUESTION DE LA TRANSFORMATION D'UN DÉJÀ-LÀ »

Stella Duboc

Architecture et Expérimentation
2016/2017

Enseignant encadrant
Laurent Salomon

Jury
Joseph Altuna
Pierre Caye
Valter Balducci
Pascal Quintard Hofstein
Nikolaos Ktenas

Mention
Très bien

Le projet s'implante sur l'île-Saint-Denis, commune de Seine-Saint-Denis. Ancien port fluvial important, l'île au caractère bucolique de bord de Seine fut un lieu d'inspiration et de promenade pour les impressionnistes, lui donnant l'identité de village intermédiaire dans la ville.

Accolé au projet d'éco-quartier de l'île, se dresse le centre commercial « Marques Avenue » d'une surface d'environ 20 000 m². Force est de constater que cette grande zone d'occupation commerciale représente une dent creuse, fracture entre le nord et le sud.

Dans le cadre d'une réurbanisation de l'île, le projet s'implante sur ce centre commercial qui subit une réaffectation, dont l'ossature vient fabriquer l'espace public.

La morphologie en longueur de l'île bordée de chemins de promenades et la volonté de recréer le lien, impose un développement horizontal vers le sud. Le site présente une autonomie urbaine et un rapport au sol minimal : le projet s'inscrit donc également dans une verticalité mesurée.

Je le définis comme un « village urbain ». L'idée est de vivre dans un jardin habité : proposer en somme un édifice comme paysage avec ses rues intérieures.

Parc, logements, maisons, commerces et services de proximité ou encore crèche parentale : la composition et l'assemblage du programme forment un écrin rayonnant au cœur de l'île.

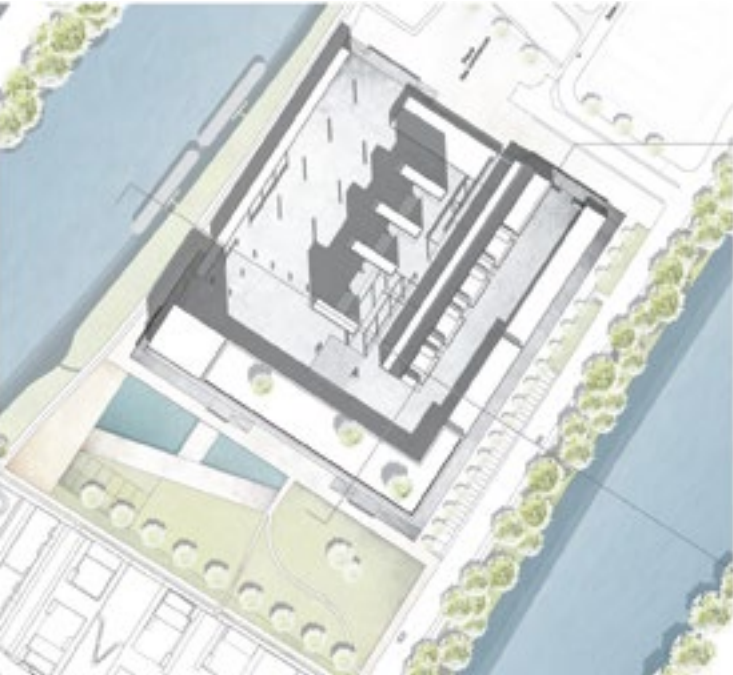
Un élément « signal » vient s'ajouter : un complexe aquarium-centre de recherche, ayant pour vocation de valoriser et sensibiliser à ce site fluvial naturel...



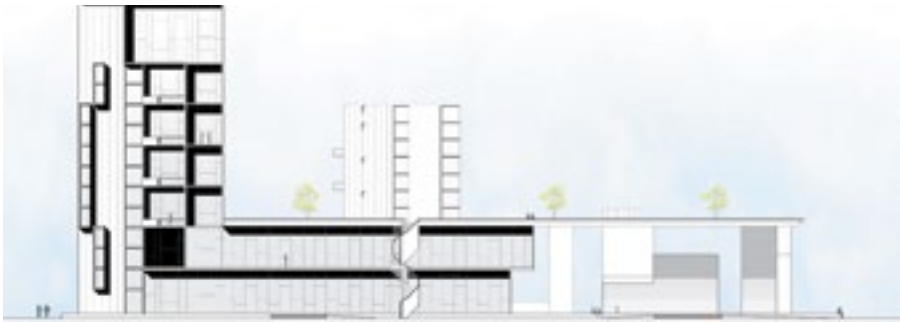
01



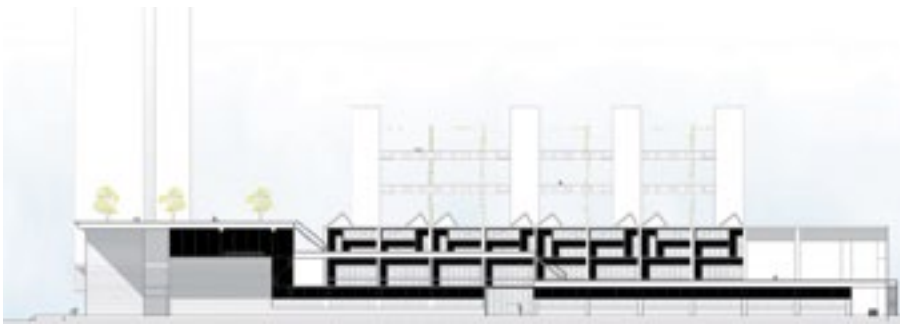
02



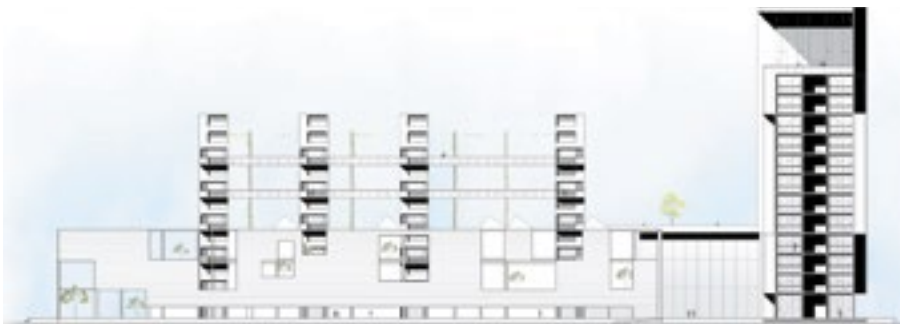
03



04



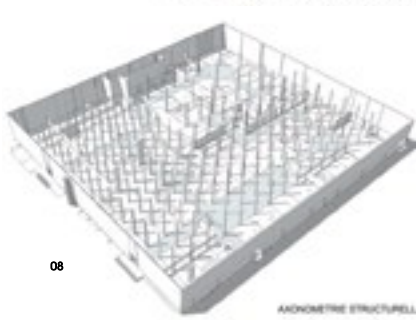
05



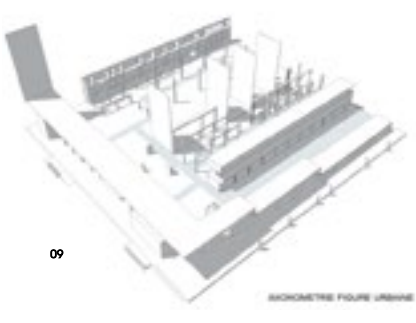
06



07



08



09

01. Axonométrie générale
02. Vue depuis la Seine
03. Plan masse et coupes perspectives

04. Façade sud
05. Façade est
06. Façade ouest
07.08.09. Axonométries structurelles

10. Maquette de site
11. 12. Maquette de projet



10



11



12

VALORISATION ET UTILISATION DU ROSEAU, MATÉRIAU BIO-SOURCÉ, EN ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

LOGEMENTS COLLECTIFS ET COMMERCE À HONFLEUR, CALVADOS (14)

Carole Lemans
Louis Joly

Architecture, Environnement, Construction
2017/2018

Enseignants encadrants
Guillaume Ramillien
Richard Thomas

Jury
Sophie Cambrillat
François Fleury
Jean-Baptiste Marie
Isabelle Moulin

Mention
Très bien



01

Face à la disparition progressive des professionnels de la construction en chaume et l'abandon croissant d'entretien des roselières, il apparait comme primordial de repenser un mode d'emploi à travers l'ensemble de la filière roseau.

Si diverses recherches ont d'ores et déjà abouti à des solutions de recyclage et valorisation du roseau, le secteur de la construction, auquel ce matériau est historiquement lié, doit pouvoir tirer profit de ses qualités indéniables. Les enjeux écologiques, patrimoniaux et économiques sont autant de problématiques et contraintes pouvant générer innovations, techniques et richesses architecturales.

Ce PFE tente modestement d'apporter des éléments de réponse par l'expérimentation et la mise en situation tout en s'inspirant de travaux et ouvrages récemment effectués.

Le projet s'incarne en deux bâtiments comprenant 11 logements collectifs et 1 commerce, situés au cœur du centre-ville de Honfleur. Une réflexion sur la gestion des eaux de pluie ainsi que sur les capacités isolantes et perspirantes de l'enveloppe est menée afin de dégager une figure architecturale singulière. Une attention particulière est également portée sur l'utilisation de matériaux issus du territoire régional ainsi que sur leur mise en œuvre à travers la chronologie d'un chantier, facilité par différents processus de préfabrication.

01. Chaumière traditionnelle normande

02. Composition d'un module préfabriqué et pré-isolé

03. Propriétés du roseau commun et étude comparative avec la paille

04. Série de perspectives - processus de mise en œuvre

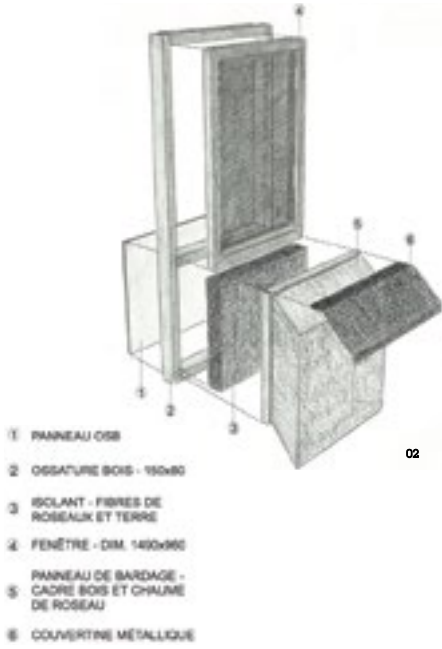
05. Plan - logement T4 - R+1
06. Coupe transversale

07. Maquette de détail - sapin, roseau et aluminium, 1/5

08. Vue depuis la rue des cours des fossés - maquette de site - sapin et carton bois, 1/100

09. Portion est - maquette coupe - medium, carton bois, coco et aluminium, 1/33

10. Portion ouest - maquette coupe - medium, carton bois, coco et aluminium, 1/3



02

ROSEAU	PAILLE
	
env. 200 kg/m3	DENSITÉ env. 100 kg/m3
0.060 W/m.K (conventionnelle) 0.056 W/m.K en fîles. 0.040 W/m.K si broyé	CONDUCTIVITÉ 0.052 W/m.K (conventionnelle) jusqu'à 0.040 W/m.K
E1 à E2 (pas nécessité de pare-vapeur)	PERMÉANCE À LA VAPEUR D'EAU E1 à E2 (pas nécessité de pare-vapeur)
105 kJ/m2.K	CAPACITÉ THERMIQUE 77 kJ/m2.K
B (normal)	CLASSEMENT AU FEU B (normal)
hydrofuge bonnes capacités hygroscopiques très bon stockage de co2 nécessite très peu d'énergie grise bonne isolation acoustique déphasage important (large épaisseur)	AUTRES hydrofuge faible capacités hygroscopiques bon stockage de co2 nécessite peu d'énergie grise bonne isolation acoustique déphasage important (large épaisseur)

03



04



05



06



07



08



09



10

ARCHITECTURE – THÉORIES ET MÉTHODOLOGIES DE PROJET

Enseignants encadrants

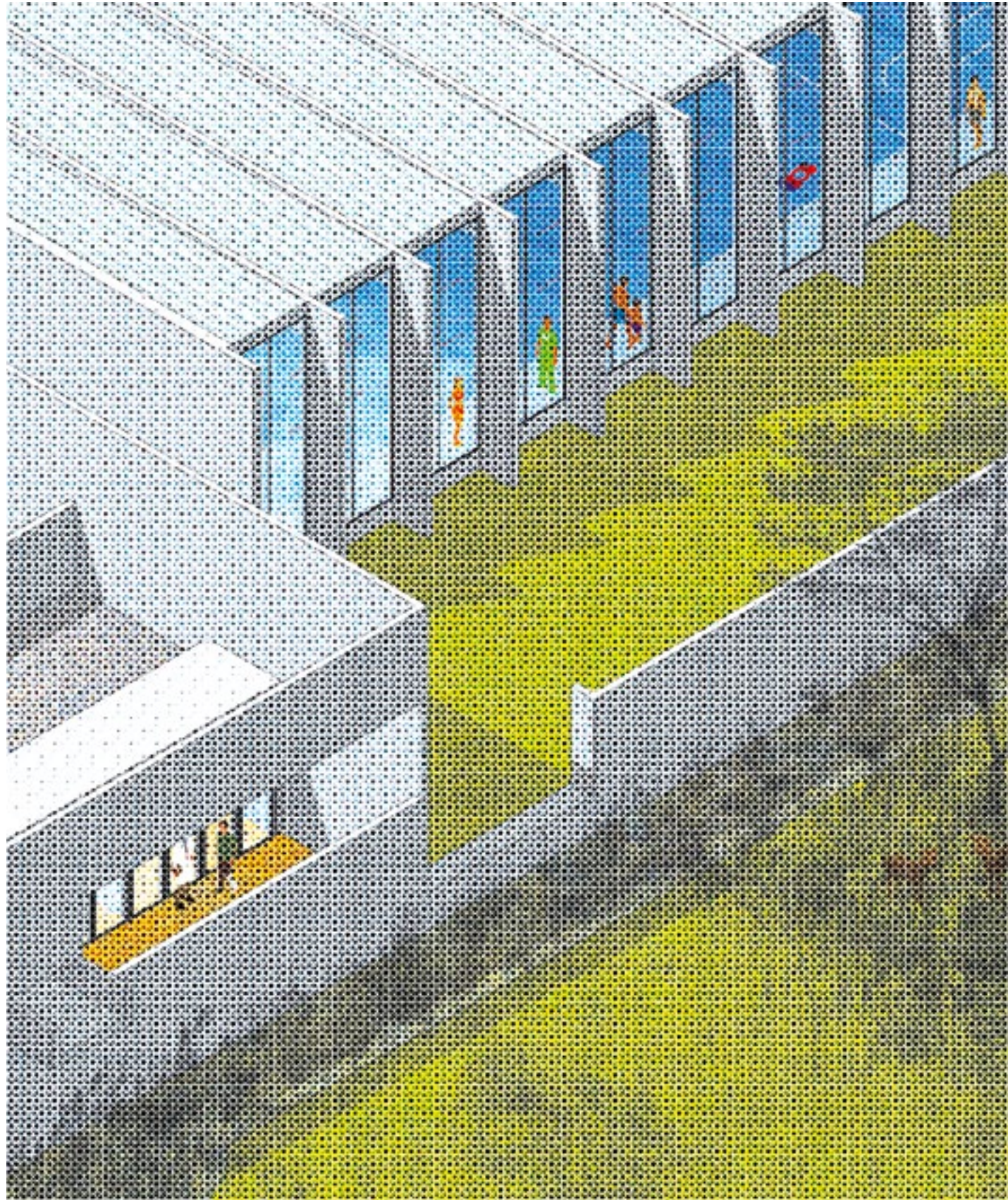
Jean-Christophe Abé-Goulier, Arnaud François

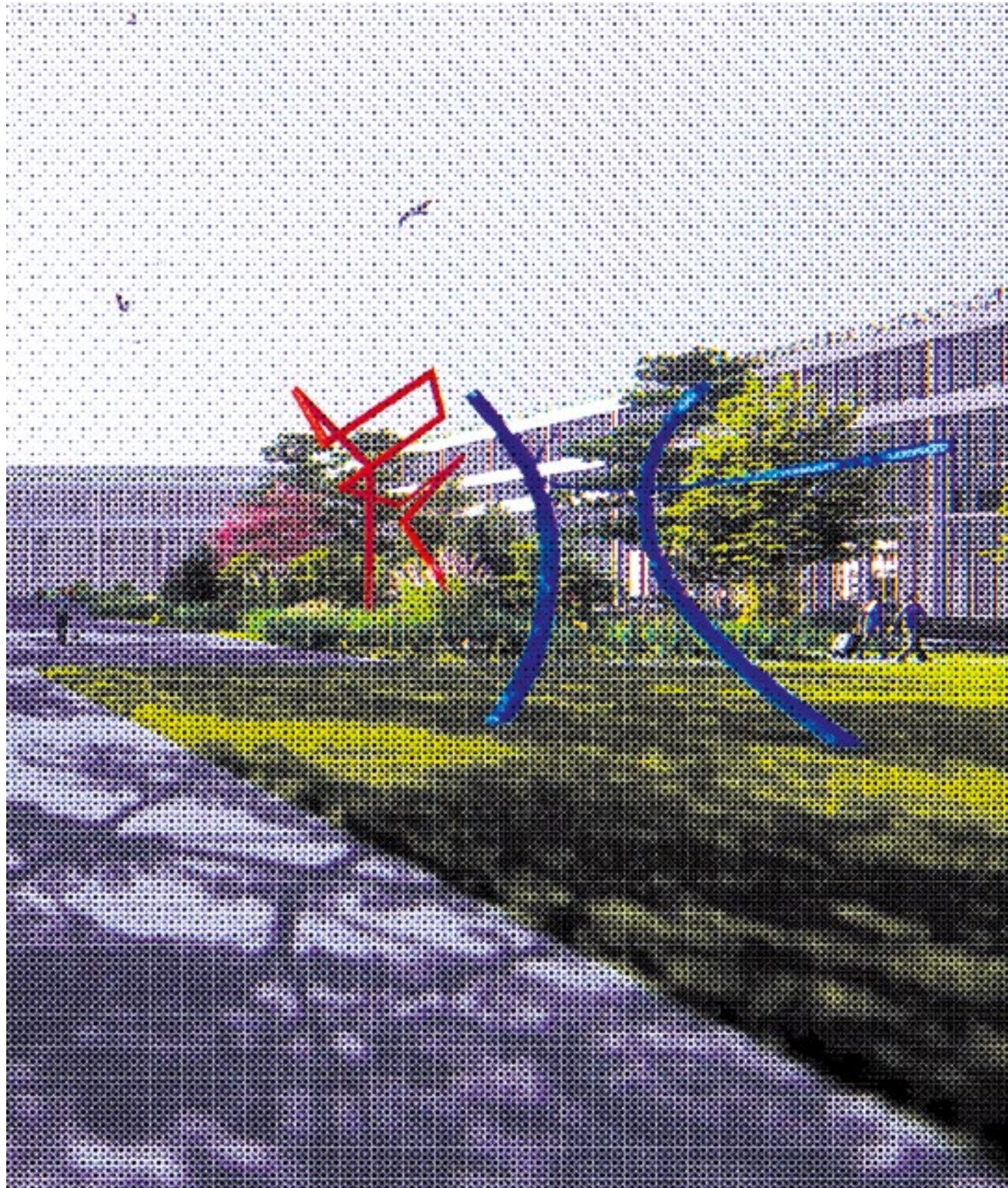
Anne Portnoï, Laurent Salomon

Ce domaine d'étude porte sur les Théories de projet et leur Méthodologie. Il vise à présenter aux étudiants différents processus heuristiques aujourd'hui identifiés dans la production de projets – d'architecture, d'urbanisme ou de paysage – et à les leur faire étudier. L'atelier de projet est accompagné d'enseignements endogènes présentant aux étudiants des éléments constitutifs du projet afin qu'ils en analysent les relations.

Ces éléments sont expérimentés simultanément au sein de l'atelier de projet. Ces travaux permettent aux étudiants de se confronter des méthodes aux questions théoriques qui les justifient d'une part et aux contextes de leur mise en œuvre d'autre part. Ils contribuent à constituer une expertise dans le domaine de la conception de méthodes de projet. Cette expertise pourra être valorisée dans le cadre productif comme dans celui de la recherche.

À gauche : du plateau à la falaise, Corentin Hague et Simon Jagu





Atelier de PFE Pair (Enseignant encadrant : Laurent Salomon)

L’atelier de PFE PAIR du domaine d’étude « Architecture - Théories et Méthodologies de Projet » est axé sur une synthèse entre deux approches de l’Architecture : la première est celle de « l’Art de Concevoir », la seconde est « l’Art de Construire », la première se situant du côté de l’arkhé, la seconde du côté de la teknée.

L’objectif de cette phase de formation est la compréhension du rôle de la théorie dans la pratique projectuelle. Les propositions des étudiants et étudiantes ont donc comme finalité de montrer comment des choix de thématiques architecturales préalables au projet permettent à la fois d’en clarifier les enjeux et de conduire les arbitrages entre les volontés « spatiales » et les questions structurelles.

Ce travail sur l’opérativité des thématiques donnent à chaque projet une dimension de « recherche ».

Concernant le contenu, l’étudiant est laissé libre du choix de son terrain et de son programme dans la mesure où ceux-ci permettent de mener à bien les objectifs précédemment définis.

Atelier de PFE Impair (Enseignant encadrant : Arnaud François)

Cet atelier de PFE est à considérer comme un laboratoire sur l’architecture en tant que fait paysager, comme on a pu définir l’architecture en tant que fait urbain. Sa question sera de comprendre comment l’architecture s’inscrit dans le paysage existant et permet également de le révéler afin de conforter le milieu à habiter. Il s’agit finalement de réintégrer dans le processus de signification architecturale le rapport à la nature qui agit, même en ville, ne serait-ce que dans le rapport terre/ciel, ou dans la présence de son berceau géographique, maritime ou fluvial. De plus, l’architecture en tant que fait paysager prépare à la constitution du « climat » culturel, spatial et temporel de l’approche environnementale de l’édifice abordée du point de vue scientifique et technique.

En fin d’études, ce projet devra témoigner de la part de l’étudiant de sa capacité à définir une posture architecturale liant les questions sociétales, pratiques, esthétiques en quête de sens.

Concernant le contenu, il s’agit de comprendre comment le paysage (géographie, topographie, morphologie, végétation...), l’environnement (gestion de la dépense de l’énergie) et la matérialité constructive sont fédérateurs et structurant du projet d’architecture, à la croisée des particularités du site et de la posture architecturale (création, transformation, interprétation vernaculaire...).

Les sites proposés pourront être de l’échelle d’un territoire urbain, périurbain ou rural et le projet sera abordé dans sa continuité paysagère avec les espaces environnants (espace naturel, espace public, parcs et jardins, voisinage...) constituant une « géographie architecturale ». L’échelle du projet privilégiera la conception de plusieurs édifices formant un milieu à habiter. Il pourra s’agir d’une création ou de la transformation d’une friche existante.

Précédente double page.
À gauche : X Y Z, École Supérieure d’Art et de Danse, Eda Hayvali et Paul Hue-Hermier
À droite : la Jetée de l’est - Lieu de fabrication artistique, Claire Brasy

À droite : l’Orée Boisée, Anne Dufils et Romain Commeyras



L'HISTOIRE NORMANDE RÉVÉLÉE

AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES DU CHÂTEAU GAILLARD (LES ANDELYS)

Titouan Descamps

Architecture, paysage et environnement
2015/2016

Enseignante encadrante
Anne Portnoi

Jury
Caroline Maniaque
Jim Njoo
Peter Uyttenhove



01

Le tourisme constitue pour l'axe Seine un secteur d'activité important. Le Château-Gaillard des Andelys est l'un des sites remarquables sur lequel s'appuie l'offre touristique de la vallée de la Seine.

Néanmoins, ce site ne semble pas encore y avoir trouvé sa place. C'est pourquoi, après avoir identifié les points faibles des Andelys, ce projet propose la réalisation de trois aménagements touristiques : un hébergement de groupe sur les berges de Seine, un nouvel office de tourisme en centre bourg et un centre d'interprétation pour le Château-Gaillard sur les coteaux. Ce centre d'interprétation se présente comme un belvédère sur le panorama

et s'intègre au site en partie grâce à la plantation de nouvelles franges boisées. Les salles d'exposition présentent, grâce aux larges baies vitrées, les relations entre l'histoire du site et la perception que l'on en a aujourd'hui.



02



03



04



05



06



07

- 01. Plan du site
- 02. Coupe paysagère
- 03. Insertion paysagère
- 04. Coupe
- 05. Plan niveau 0
- 06. Vue de la terrasse haute
- 07. Vue de la salle 5 : sensibilisation à la biodiversité du site

- 08. Création de nouveaux cheminements
- 09. Vue de la salle 2 : « Que voila un château gaillard ! »
- 10. Vue de la salle 3 : 1203-1204, l'affrontement
- 11. Vue de la salle 4 : Château-Gaillard vu par les peintres



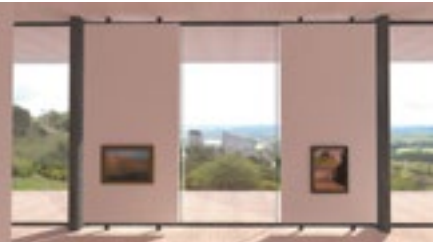
10



08



09



11

RÉVÉLER LE PAYSAGE PORTUAIRE

Louise Granger

Architecture,
paysage
et environnement
2015/2016

Enseignants encadrants
Jean-Christophe Abé-Goulier
Arnaud François

Jury
Anne Portnoi
Bruno Proth
Frédéric Saunier
Thibaut Guezais

Mention
Assez bien

Cette île, située sur la port du Havre, relève de plusieurs réalités : géographique, économique, symbolique et culturelle.

Longue d’1 km, elle révèle un réel potentiel pour accueillir une mixité fonctionnelle large. L’enjeu de cette reconquête est de dévoiler le paysage portuaire tout en valorisant son activité et en re-dynamisant le quartier sud.

– Développer les équipements présents sur le site : il s’agit de s’inscrire dans la volonté de la ville de développer son parc de plaisance et son aire technique permettant la maintenance, pour ainsi valoriser et conforter l’activité économique maritime.

– Créer et valoriser des espaces publics à l’échelle du quartier : prolonger la trame verte existante et proposer un jardin minéral, témoin originel du site.



01



02

Ce nouvel équipement, objet phare de ma réflexion, impose une échelle de monumentalité, tout en y introduisant une intériorité (rue intérieure) et des séquences pour

que le front bâti puisse jouir des percées qui cadrent et révèlent le paysage portuaire. On vient jouer, déambuler, se réapproprier, créer et comprendre le port dans ce musée dédié aux marins et à l’histoire riche des métiers portuaires peu connus des havrais.



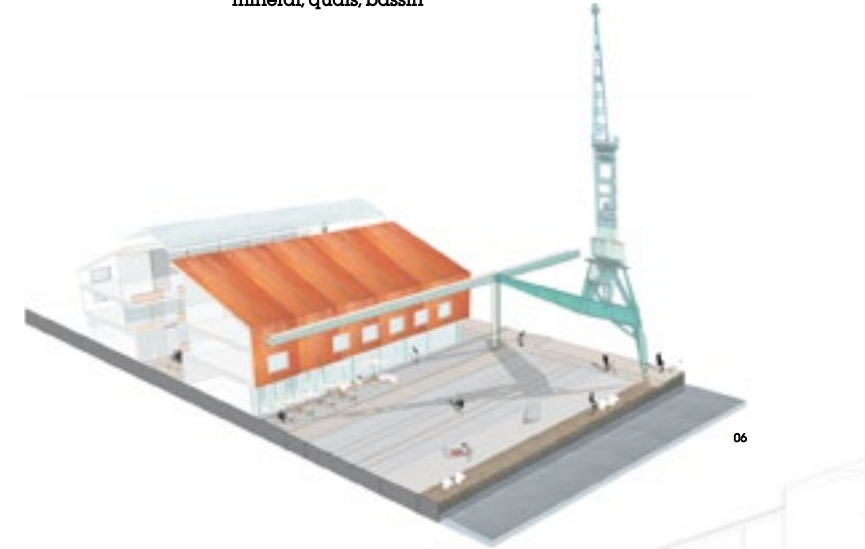
04

01. Plan guide du projet à l’échelle urbaine
02. Projet dans son contexte
03. Façade et séquences sur la ville

04. Projet et aménagement des quais
05. Forme du hangar revisité
06. Isométrie du rapport bâti, jardin minéral, quais, bassin

07. Coupe de détail de la partie administrative du musée et rapport à la rue intérieure

08. Perspective du projet
09. Perspective de la rue intérieure



06



07



05



08



09



03

RENOUVELER LE PAYSAGE DES CLOS MASURES PAR UNE ARCHITECTURE ET DES USAGES CONTEMPORAINS

UN COLLÈGE DANS LE CLOS-MASURE

Olivia Laye

Architecture, paysage et environnement
2015/2016

Enseignants encadrants
Jean-Christophe Abé-Goulhier
Amaud François

Jury
Miléna Guest
Yann Nussaume
Franck Bichindaritz
Jean-Marc Coubé

Mention
Mention très bien
avec félicitations du jury

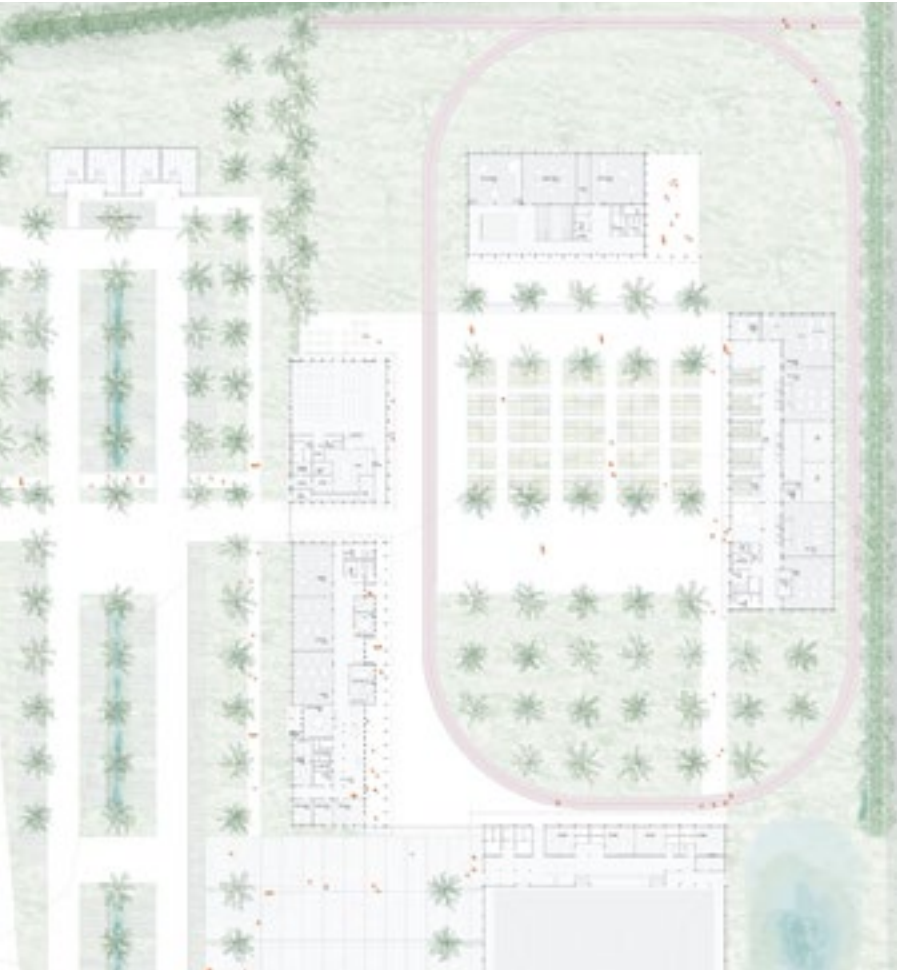
Ce projet de collège de 600 élèves se trouve à Yerville dans le paysage des clos masures. Ce cadre rural remarquable a permis de considérer le collège comme un environnement éducatif combinant les salles de classes et les espaces extérieurs qui ont aussi un potentiel pédagogique.

Cette relation forte entre intérieur et extérieur s'établit depuis les classes avec des vues dégagées sur les champs, des ambiances de lumières filtrées par les arbres et puis également l'ensemble du collège qui n'est pas ressenti comme fermé par des barrières mais plutôt enveloppé par la végétation. La cour de récréation est pensée comme un espace animé grâce à la variété des espaces plantés. On peut s'asseoir sur un banc au milieu du potager, ou se promener entre les rangées de tomates, ou encore s'allonger dans l'herbe à l'ombre des pommiers.

Dans chaque bâtiment sont associés des salles de classes flexibles à un large espace fusionné aux circulations qu'on pourrait appeler l'espace d'enseignement informel. Cet espace se compose de boxes, d'espaces pour les groupes, de coins lecture.. et concrètement ce sont un espace multimédias, une serre pédagogique et une salle de représentation.

Finalement, une multitude de manières différentes de travailler pour favoriser le travail autonome de l'élève et les échanges en groupe. L'architecture simple met en avant des matériaux, une mise en œuvre et un traitement paysager qui s'intègrent dans leur environnement. Proposer un cadre éducatif qui valorise cette démarche durable sensibilise aussi les enfants aux questions environnementales.

02



01



03



04

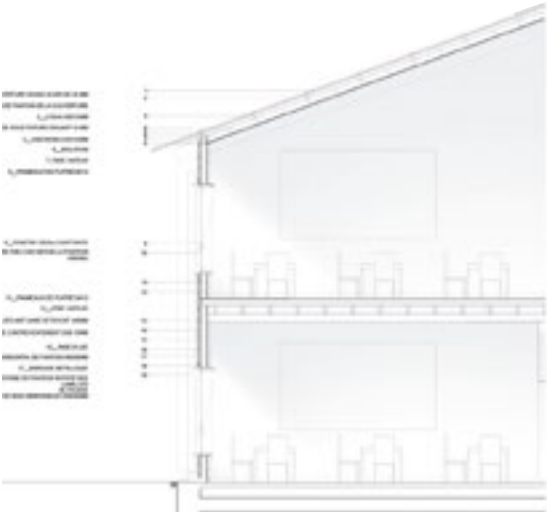


05

01. Enjeux du territoire. La ceinture verte des clos masures disparaît progressivement en conséquence de l'étalement urbain
02. Plan Rez-de-Chaussée 1/200°
03. Détail du bâtiment des sciences
04. Détail du bâtiment histoire et langues

05. Détail du bâtiment arts et langues vivantes
06. Détail de façade 1/50°. Matérialité et structure
07. Vue depuis le parvis du collège
08. Vue depuis la cour. L'espace planté devient lieu d'apprentissage

09. Vue depuis la cour plantée
10. Vue depuis la serre pédagogique
11. Coupe ouest-est 1/200°. Bâtiments Arts, Sciences et Gymnase



06



07



08



09



10



11



12

PONCTUATIONS
MONOLITHIQUES
DANS LE PAYSAGE
UN AMÉNAGEMENT
CULTUREL À
LA POINTE DE L'ÈVE,
SAINT-NAZAIRE

Nolwenn Mortier

Architecture,
paysage
et environnement

2015/2016

Enseignante encadrante
Anne Portnoi

Jury
Anne Portnoi
Caroline Maniaque
Jim Njoo
Peter Uyttenhove

Mention
Assez bien



01

Saint-Nazaire, ville meurtrie lors de la seconde guerre mondiale possède un littoral ponctué d'une architecture militaire particulière : les bunkers. Cinquante ans après l'édification du Mur de l'Atlantique, le sort des blockhaus pose la question récurrente de leur reconversion et de leur réutilisation. Que faire de ces nombreux blocs de béton quasi indestructibles qui s'égrainent le long du littoral ?

Un site remarquable, la Pointe de l'Ève, est un lieu aujourd'hui traversé mais non remarqué. L'enjeu du projet est de composer avec les bunkers déjà présents sur le site afin de les valoriser et de les intégrer dans une démarche architecturale et paysagère.

Ainsi, un centre d'art contemporain ponctue et pérennise la manifestation artistique de la Biennale « Estuaire » reliant Nantes à Saint-Nazaire. En composant avec les bunkers existants et en y intégrant de nouvelles structures constituées de « boîtes », ce centre d'art, tourné, vers la mer offre un programme architectural respectant le passé de la ville de Saint-Nazaire tout en développant ses atouts culturels.



02



03



04



05



06



07



08

01. Photos du site

02. Plan masse du projet sur la Pointe de l'Ève

03. Insertion du projet du centre d'art contemporain sur la Pointe de l'Ève

04. Plan du centre d'art contemporain

05. La ville de Saint-Nazaire

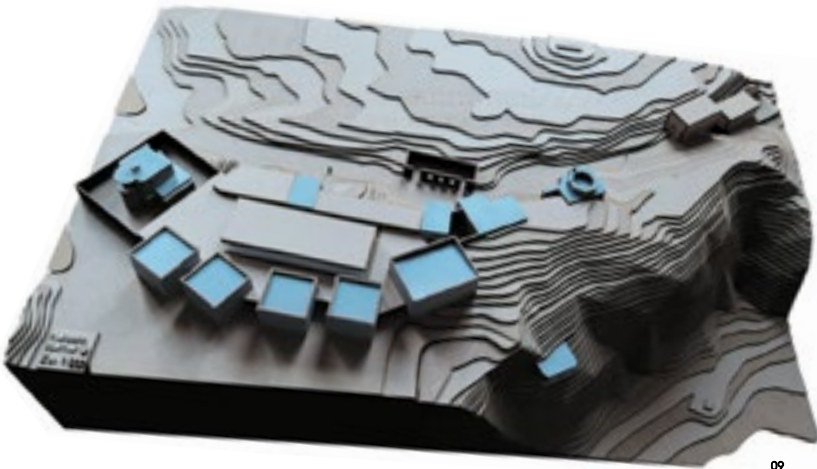
06. Biennale « Estuaire »

07. Coupe sur le chemin d'accès et sur le musée

08. Coupe sur les salles d'exposition

09. Maquette du projet

10. Ouvertures sur le paysage



09



10

ROCHES TERRITOIRE OUBLIÉ

Hélène Schmitt

Architecture,
paysage
et environnement
2015/2016

Enseignants encadrants
Arnaud François
Jean-Christophe Abé-Goulier

Jury
Miléna Guest
Yann Nussaume
Franck Bichindaritz
Jean-Marc Coubé

Mention
Très bien

Il s'agit de proposer un projet en adéquation avec les enjeux environnementaux et paysagers actuels: La Ferme Pédagogique des Roches. Le projet sera financé par la métropole Rouen Normandie, un manifeste d'une gestion de ferme à circuit court, exploitant les atouts agricoles et paysagers du territoire calcaire de la Vallée de la Seine.

Un modèle d'éducation vis à vis des sols calcicoles composé de:

- Programme lié au parcours: restauration d'un parcours entre le hameau des Roches et la route des Roches, révéler le paysage par l'écopastoralisme de moutons, restauration des milieux ouverts et des pelouses calcicoles.

- Programme lié à la ferme: ferme pour une vingtaine de moutons et une chèvre, laboratoire de transformation pour le lait de brebis, terrasses de culture des produits actuels et autrefois

cultivés sur les coteaux (vignes, plantes teinturières, pommiers...), habitat du berger.

- Programme lié à la formation: restaurant et épicerie dans troglodytes pour permettre de commercialiser les produits issus des terrasses de cultures calcaires, dortoirs pour les personnes en formation dans les troglodytes, centre de formation.



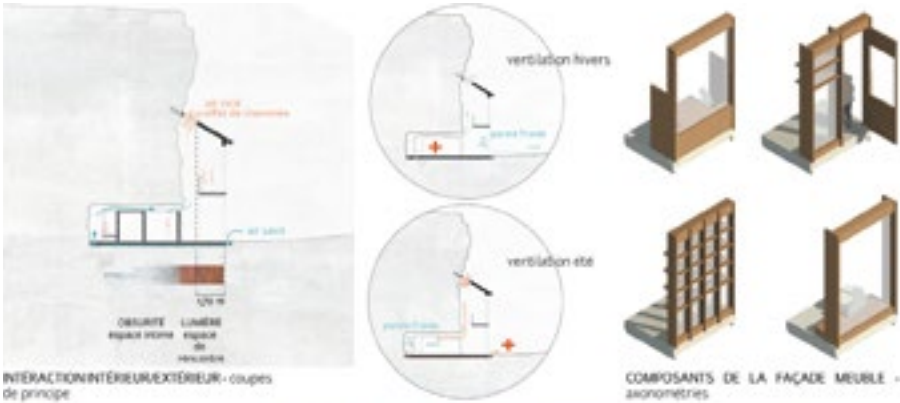
01



02

- 01. Territoire - le Patrimoine calcaire de la Vallée de la Seine
- 02. Plan masse état projeté
- 03. Les Troglodytes: dortoirs, restaurant, terrasses cultivées
- 04. Les Troglodytes, coupes

- 05. Maquette au 1/200 - relevé du hameau des Roches. Maquette 1/10 000 - la boucle l'Elbeuf et les ondulations de la roche calcaire
- 06. Les Troglodytes, plans



INTERACTION INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR - coupes de principe

COMPOSANTS DE LA FAÇADE MEUBLE - axonométries



LES TROGLODYTES NICÉES À MI-COTEAU - élévation Sud/Est perspective Sketchup + Aquarelle + Photoshop

03



05



PREMIÈRE TERRASSE - coupe AA, échelle 1/500^{ème}



DEUXIÈME TERRASSE - coupe BB



QUATRIÈME TERRASSE - coupe CC

04



PLAN RESTAURANT - zoom

PLAN DORTOIR 1 - zoom

06

PRISON JACQUES CARTIER DE RENNES

DU LIEU AU LIEN

Stéphane Gemble
Nicolas Henry

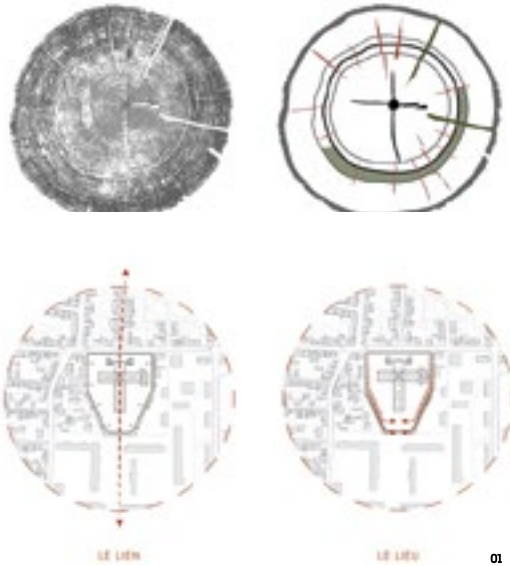
Architecture,
paysage
et environnement
2016/2017

Enseignants encadrants
Jean-Christophe Abé-Goulier
Arnaud François

Jury
Hervé Rattez
Yann Nussarume
Miléna Guest
Alexis Fauchoux

Mention
Très bien
avec félicitations du jury

L'idée est de proposer un lieu de rencontre où la mixité d'usages et la mixité sociale feraient vivre le lieu tout en s'adaptant aux nouveaux modes de vie contemporains au travers d'une ressourcerie, de jardins partagés, d'un centre socio-culturel, d'une auberge de jeunesse et d'un tiers-lieu.



Le Lien

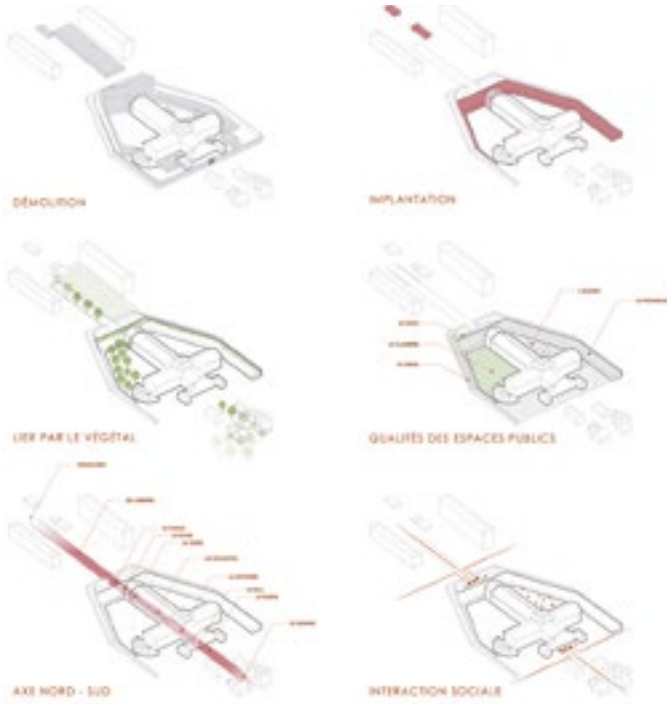
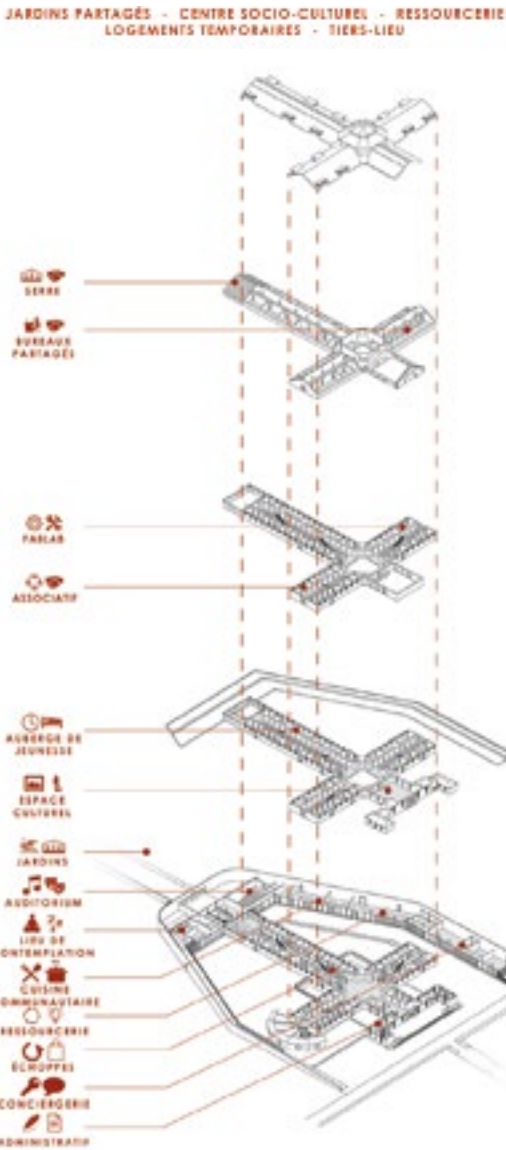
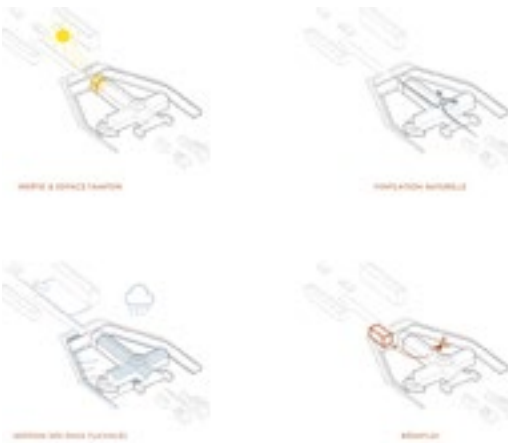
L'enjeu sera avant tout d'ouvrir cette enclave sur la ville par la création de diverses porosités du mur d'enceinte pour générer un parvis au sud et un parvis au nord en lien avec la rue. Dans une réflexion globale, l'ambition est de reconnecter les éléments naturels constituant de la ville en accentuant cette continuité végétale de grande échelle des champs jusqu'à la ville. C'est un passage urbain, extérieur et intérieur, à l'image des galeries du XIX^e siècle qui s'offre aux habitants, composé de plusieurs ambiances.

Le Lieu

Une extension viendra s'implanter le long du mur d'enceinte dans l'idée de conserver une organisation en « cernes » propre à la prison. Elle se veut relativement fine pour entrer en tension avec le bâtiment existant. Ce cerne bâti permet également de générer sur son toit, une promenade haute végétalisée pour obtenir un autre point de vue de la ville et ses environs.

L'intervention sur le bâtiment existant s'est voulue relativement sobre afin de conserver l'esprit du lieu tout en inscrivant une écriture contemporaine.

Il s'agit là de trouver une certaine quiétude dans une dynamique globale.



- 01. Intentions
- 02. Plan Masse
- 03. Stratégies environnementales
- 04. Interventions
- 05. L'Agora
- 06. La promenade partagée
- 07. Un programme mixte
- 08. Coupe de la traversée urbaine
- 09. Coupe des entre-deux



LORIENT, VERS UN PORT CITOYEN

D'UNE INTERFACE MILITARO-PORTUAIRE VERS UN PORT CITOYEN

Clémence Poitevin

Architecture, paysage et environnement
2016/2017

Enseignante encadrante
Anne Portnoi

Jury
Arnaud Francois
Yann Nussaume
Jean Christophe Goulier
Jean Tarrica

Mention
Assez bien

L'agglomération de Lorient s'organise autour d'une rade, son activité est essentiellement maritime car elle se développe aujourd'hui autour de cinq ports. Lors de la deuxième guerre mondiale, le site servit de base militaire par l'occupation Allemande qui y fit construire plusieurs blockhaus pour sa situation stratégique.

Depuis quelques années la ville s'est développée autour d'un pôle course au large. Cependant, en se développant sur une unique façade du littoral de la ville, son intégration avec les autres ports et le reste de la ville est limitée.

Si la ville connaît depuis vingt ans un nouvel essor autour des mutations spatiales et fonctionnelles de son littoral, il s'agit aujourd'hui de se réapproprier une façade du littoral par la valorisation de l'ensemble des filières maritime. À travers

le label «Port Center», la programmation qui découle de cette étude prévoit de donner un caractère éducatif au site par la promotion des activités locales portuaires au sein d'un espace muséographique.

Au delà de la valorisation et de l'aspect pédagogique du projet, celui-ci prévoit de faciliter les échanges entre les métiers portuaires par le regroupement des structures d'accueil comme le foyer des marins, la maison des skippers et à travers l'ajout de fonctions complémentaires dont le logement fait partie.

Pensée comme une réponse à la monumentalité de la ruine d'un blockhaus auquel le projet vient s'adosser, l'aspect méga structurel est atténué par une structure légère et habitée. Il intègre la requalification des espaces publics, un nouveau rapport aux quais, le stockage de voiliers ainsi que des plates formes panoramiques.

01. Plan masse existant

02. Élévation

03. Vue extérieure, structure

05. Vue extérieure, ruine

04. Vue extérieure, quais
06. Vue intérieure, musée

07. Vue intérieure, hangar

08. Coupe perspective

09. Schémas structure



01



02



03



06



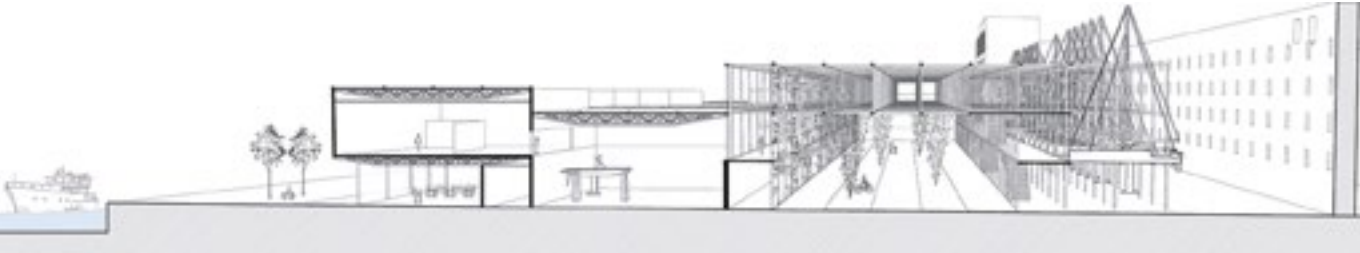
07



04



05



08



ORIENTER

STOCKER



PARCOURIR

VEGETALISER

THERMIQUE

09

Manon Pouille

Architecture,
paysage
et environnement
2016/2017

Enseignants encadrants
Jean-Christophe Abé-Goulier
Arnaud François

Jury
Hervé Rattez
Yann Nussaume
Miléna Guest
Alexis Faucheux

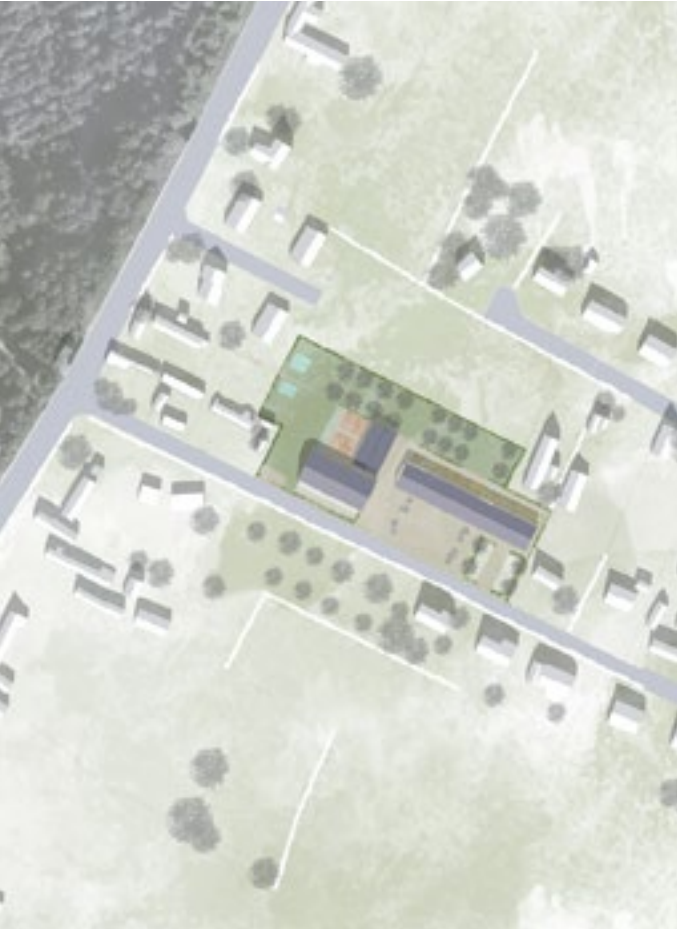
Mention
Bien

Ce PFE a pour sujet principal l'inscription de l'architecture dans un milieu rural. Il se situe aux Ventes-Saint-Remy, commune de Seine-Maritime.

Cette commune est une clairière au sein de la forêt d'Eawy, il s'agit donc de s'interroger sur la construction au sein d'une clairière.

Le programme qui vient s'y inscrire est un programme destiné aux randonneurs, mais également aux habitants du village, on s'intéressera alors à la manière de concilier les deux et mettre en valeur le village.

On y retrouvera un café/librairie, un gîte équestre et une épicerie bio, ces programmes s'articulant autour de programmes extérieurs : un verger pédagogique, une place de village, des pâturages équins, ainsi qu'un circuit de programmes pédagogiques. Ce projet s'inscrit également dans une démarche écologique, car construit grâce à une filière courte.



01

01. Plan R+1, 1:200
02. Plan de rez-de-chaussée, 1:200



02

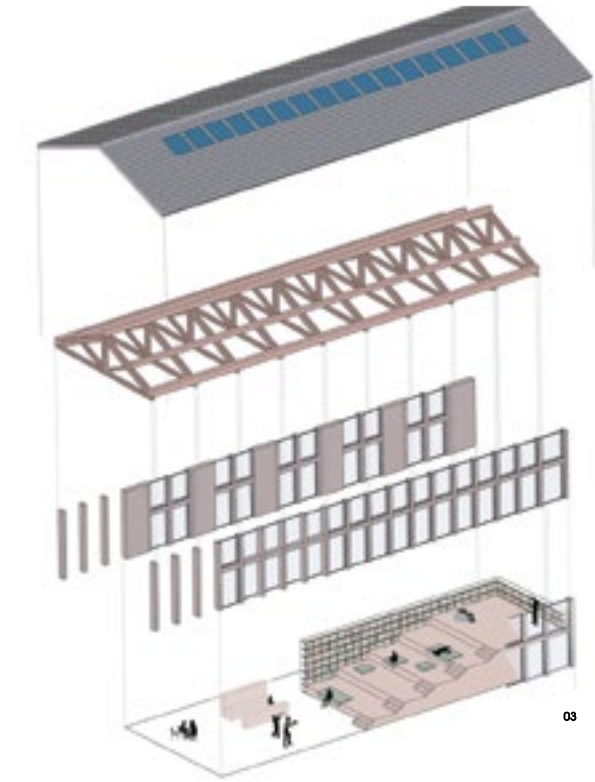
03. Éclate du café / librairie et espace « concert ». Visibilité de la structure et des matériaux

04. Se promener / apprendre / habiter : pré - verger, potager, intériorité des gîtes

05. Se promener / apprendre : graminées, fleurs, insectes

06. Se promener / prendre un café / se rencontrer / habiter : espace d'accueil
07. Coupe BB', 1:100

08. Façade donnant sur l'espace d'accueil, 1:100°
09. Coupe AA', 1:200
10. Façade sud, 1:200 – façade urbaine



03



07



08



09



10



04



05



06

LA JETÉE DE L'EST - LIEU DE FABRICATION ARTISTIQUE LA LIGNE

Claire Brasy

Architecture - Théories
et Méthodologies de Projet
2017/2018

Enseignants encadrants
Laurent Salomon
Kacha Legrand

Jury
Gwenaelle Ruellan
Pierre Caye
Valter Balducci
Karim Basbous
Nikolaos Ktenas

Mention
Bien

Le thème de la ligne renvoie à l'idée du quai, de la limite - avec l'estuaire, avec l'espace des marécages. Honfleur est une ville normande située sur la rive sud de l'embouchure de la Seine, face au Havre, au pied du Pont de Normandie. Histoire, art et architecture ont transformé Honfleur en ville touristique incontournable de la côte normande, notamment pour son Vieux Bassin.

Le statut de ville touristique engendre des déséquilibres : les espaces périphériques sont marginalisés, peu qualitatifs et les espaces centraux libres sont sacrifiés au stationnement.

De plus, les activités centrées sur le tourisme tendent à délaisser la population locale, en développant des espaces qui ne leur sont pas forcément destinés. Le site que j'ai choisi pour mon projet, la Jetée

de l'est est la bande de terre face au Vieux Bassin, toile de fond du centre-ville. L'espace s'avance dans le port et marque la limite entre l'espace de la ville et l'espace naturel des marécages.

L'objectif de mon travail est de revaloriser l'espace central de la Jetée de l'est ainsi que de remettre la population locale au centre des préoccupations. Il s'agissait de capitaliser sur l'identité de Honfleur en tant que ville d'arts et de culture, tout en prenant les habitants en compte : relocaliser l'école de musique ainsi que l'école d'arts graphiques. Deux lignes répondant au Vieux Bassin : Assurer la continuité et la réappropriation du lieu : commerces et logements ; mutualiser les écoles.

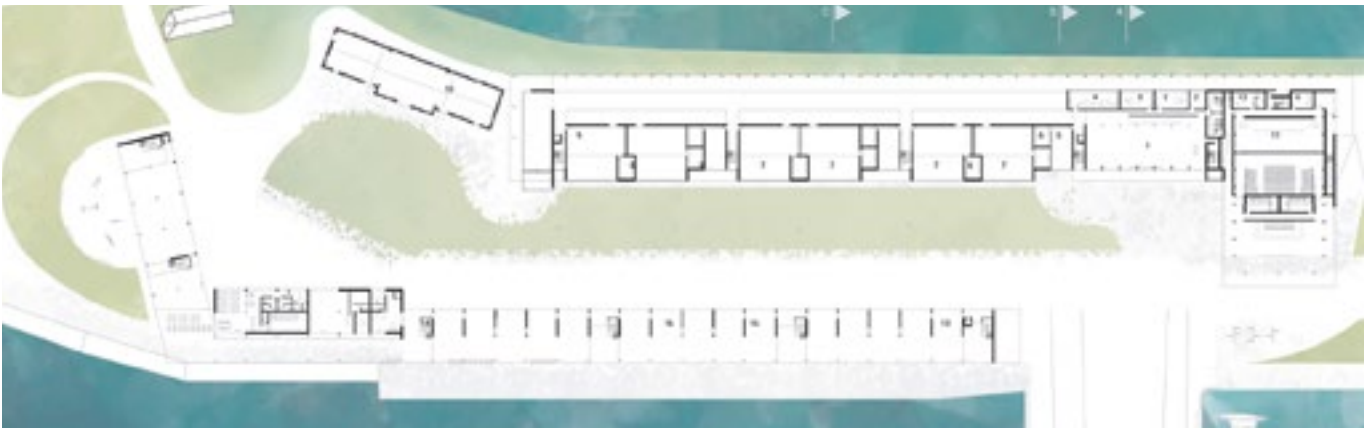
01



02



03



04



05



06



07



08



09



10

01. La Situation de Honfleur, Normandie
02. La Jetée de l'est, l'Avant-Port de Honfleur

03. Figure : deux lignes concaves. Répondre au Quai Sainte-Catherine et Intérioriser.

04. Plan de rez-de-chaussée
05. La ligne de logements vue depuis le Port de Honfleur

06. Les logements soulevés dans le parc
07. La promenade intérieure : jardin, déambulation et percée vers le phare

08. Coupe sur l'espace d'accueil adressé à l'accès vers la ville
09. Coupe sur les ateliers liés au jardin

10. Coupe sur la galerie dans un bâtiment existant réhabilité, les commerces et l'hôtel

L'ORÉE BOISÉE

UN PAVILLON DE L'ÉCO-CONSTRUCTION

Romain Commeyras
Anne Dufils

Architecture - Théories
et Méthodologies de Projet
2017/2018

Enseignants encadrants
Jean-Christophe Abé-Goulier
Arnaud François

Jury
Frank Bichindaritz
Yann Nussacume
Laurent Salomon
Alexis Faucheu

Mention
Très bien

Ce projet de fin d'études a été l'occasion de combiner nos connaissances, synthèse de parcours personnels, et bercés de convictions communes. Sensibles à l'éco construction, il nous semblait intéressant de nous investir à notre niveau dans la mise en valeur de cette filière.

Chacun a eu l'occasion d'aborder les éco-matériaux d'une manière singulière. L'un à travers un volet patrimonial et historique par l'étude de mises en œuvre traditionnelles, dans le but de comprendre des composantes logiques mais souvent oubliées. L'autre à travers un volet expérimental dans le but de réinterroger certaines mises en œuvre et ainsi remettre au goût du jour des techniques ancestrales. Dans le cadre du PFE nous souhaitions volontairement réaliser un projet dans son intégralité qui combine des connaissances

théoriques à une pratique concrète afin de mettre en avant le potentiel offert par ces matériaux pour concevoir des espaces contemporains.

Actuellement, un des problèmes de la filière éco-construction est la visibilité, il nous paraissait donc pertinent de réaliser un pavillon qui lui est dédié dans un lieu en reconversion en plein cœur de ville, la presque île de Caen.

C'est tout naturellement que ce projet de Pavillon d'éco-construction s'inscrit dans l'Atelier Théories et Méthodologie de Projet (architecture et paysage) afin de combiner une logique architecturale et contextuelle.

01. Axonométrie de l'auberge de jeunesse

02. Plan de rez-de-chaussée au 1.200°

03. Axonométrie climatique

04. Coupe sur la grande halle au 1.200°
05. Maquette coupe au 1.50° - l'auberge de jeunesse

06. Arrivée sur le site

07. Espace d'accueil

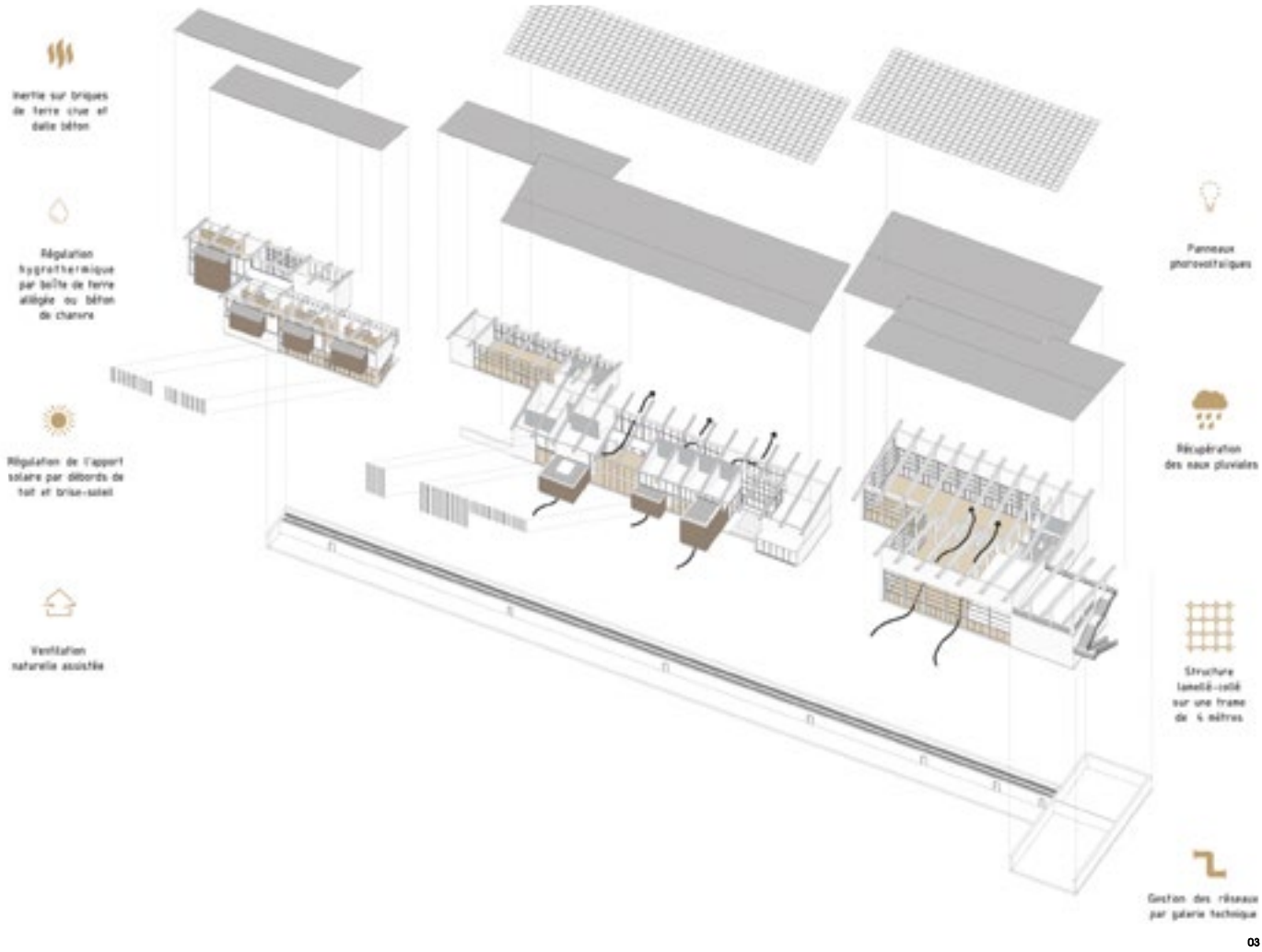
01



Le BOIS EDUCATIF et sa CLAIRIERE



02



04



05



06



07

« GUEULARDS »
EN LUMIÈRE
CARRIÈRES ET FOURS
À CHAUX DE LA
ROQUE-GENÊTS À LA
MEAUFFE - AIREL (50)

Arthur Coquelet

Architecture - Théories
et Méthodologies de Projet
2017/2018

Enseignants encadrants
Jean-Christophe Abé-Goulier
Amaud François

Jury
Frank Bichindaritz
Yann Nussaume
Laurent Salomon
Alexis Faucheux

Mention
Bien

Le site des carrières et des fours à chaux de La Roque-Genêts est situé au cœur du département de la Manche, au sein de deux entités paysagères : la vallée de la Vire et le Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et Bessin. Les lieux font partie d'un ancien complexe industriel de fours à chaux implantés au XIX^e siècle le long de coteaux calcaires naturellement présents sur cette partie de la vallée, répartis sur les communes de La Meauffe-Airel et Cavigny.

Les lieux, aujourd'hui abandonnés, sont réinvestis par une végétation spontanée formant un ensemble paysager remarquable, englobant une riche biodiversité. Par ailleurs, le site est classé Zone Naturel d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (Z.N.I.E.F.F.) de Type I.

Pour ses multiples intérêts écologiques, patrimoniaux et touristiques, par la présence d'un chemin pédestre fréquenté passant près du site, le projet développe ce potentiel permettant de valoriser l'ensemble des lieux.

L'architecture proposée vise la réinterprétation de celle des fours à chaux en revisitant les éléments principaux de ceux-ci et accomplissant un rôle pédagogique.

En s'inscrivant dans ce paysage atypique de carrières noyées et dans une masse végétale riche, le projet se nourrit de cette atmosphère pour agrémenter l'architecture dans le but de valoriser et protéger ce territoire sensible.

Les différents enjeux ont permis d'aboutir ce sujet d'architecture et de paysage avec l'utilisation de matériaux locaux : le bois et la terre, respectant ainsi une stratégie d'impact minimum sur le site.



01



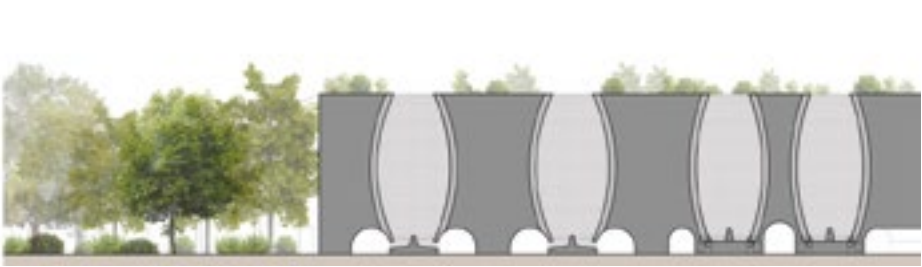
02



03



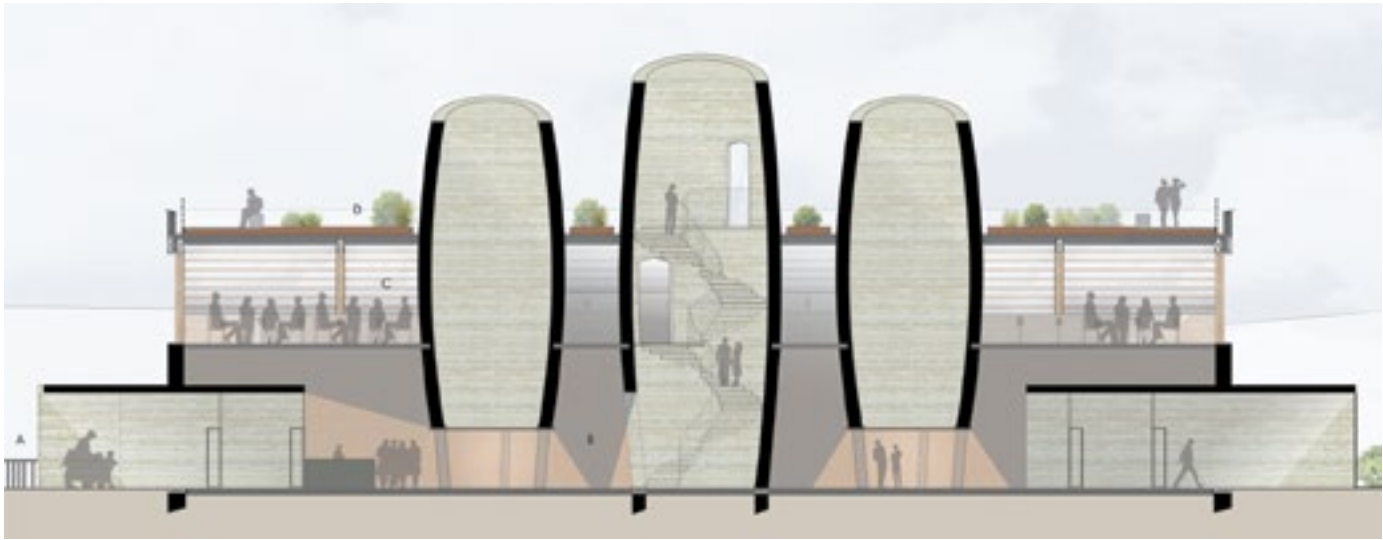
04



05



06



07



08



09



10

01. Cartographie du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin : un site à fort potentiel

02. Pers fours : éloge de la friche et des chemins végétalisés, ponctuellement en bois, confortant et quadrillant le parcours.

03. Carte globale. Le site de Cavigny-Airel-La Meauffe est aujourd'hui un cœur végétal depuis l'arrêt des quatre batteries de fours à chaux et des carrières.

04. Plan masse. L'implantation d'un équipement culturel et de sensibilisation

environnementale constitue un ensemble cohérent et protecteur des lieux.

05. Les fours à chaux reflètent une architecture singulière et fonctionnelle. Les volumes sont aveugles au profit de grands vides centraux. Ces chambres sont le

point central revisité des nouveaux bâtiments implantés.

06. Coupe AA. La géométrie du bâtiment d'exposition et d'activités dialogue naturellement par sa hauteur et ses volumes avec l'architecture industrielle existante.

07. Coupe bâtiment. Parcours architectural passant par quatre espaces retranscrivant des ambiances du site

08. Pers principale

09. Le claustra à claire-voie de l'étage reprend l'univers végétal ressenti sur le site

10. L'espace d'exposition du rez-de-chaussée rappelle l'univers de la pénombre des fours à chaux

DU PLATEAU À LA FALAISE

CENTRE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION DE LA RÉGION NORMANDIE, FRANCE

Corentin Hague
Simon Jagu

Architecture - Théories
et Méthodologies de Projet
2017/2018

Enseignants encadrants
Laurent Salomon
Kacha Legrand

Jury
Gwenaelle Ruellan
Pierre Caye
Valter Balducci
Pascal Quintard Hofstein
Nikolaos Ktenas

Mention
Très bien

Le thème développé de ce projet de fin d'études est l'opacité. L'objectif est d'organiser une transparence adaptée aux conditions d'utilisation de chaque espace. C'est une mise en scène par la profondeur des espaces servis et servants. Tous les espaces servis ont une relation particulière à l'extérieur, quant aux espaces servants, ils servent l'architecture et la fonctionnalité.

Le programme consiste à développer une architecture thérapeutique et de cure. Elle est adressée aux adultes et aux enfants en soin de réadaptation post-opératoire après un accident ou un diagnostic de diminution des fonctions locomotives. Ce Centre de Médecine Physique et de réadaptation est pensé comme un lieu de transition entre l'hôpital et le domicile. Il fonctionne à l'échelle de la région Normandie et bénéficie de tous les départements médicaux nécessaires aux différentes pathologies d'handicap physique, avec des soins de jour, de courts et longs séjours ainsi qu'un pôle de balnéothérapie.

Le projet s'implante dans une ancienne carrière d'extraction de calcaire à ciel ouvert, situé dans

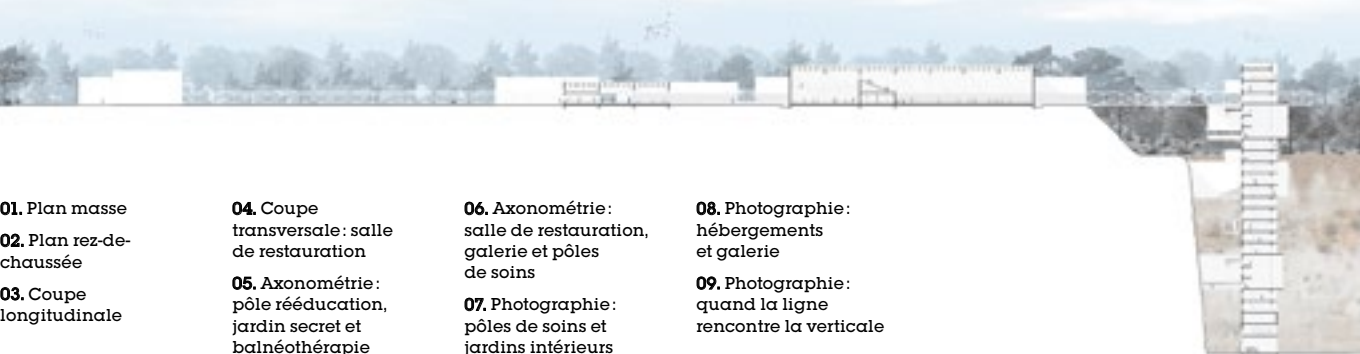
la commune de Saint-Vigor-d'Ymonville de l'Agglomération Havraise. Situé à l'embouchure de la Seine, il profite des multiples paysages et reliefs allant du plateau agricole sur les hauteurs, aux zones marécageuses au bord de Seine, en passant par les falaises de craie de la région. Ce site, aujourd'hui inactif, est à lui seul un paysage remarquable avec ces grandes parois verticales de craie blanche et sa végétation qui reprend doucement ses droits. Dans une dynamique d'évolution de la carrière, la construction d'un Centre de Médecine Physique et de réadaptation est une solution alternative au centre d'enfouissement de déchets inertes prévus pour les chantiers du « Grand Paris ».



01



02



03

01. Plan masse
02. Plan rez-de-chaussée
03. Coupe longitudinale

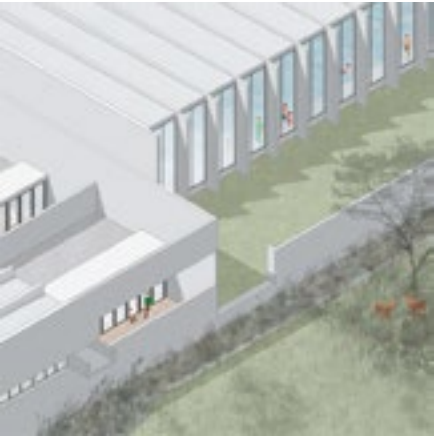
04. Coupe transversale : salle de restauration
05. Axonométrie : pôle rééducation, jardin secret et balnéothérapie

06. Axonométrie : salle de restauration, galerie et pôles de soins
07. Photographie : pôles de soins et jardins intérieurs

08. Photographie : hébergements et galerie
09. Photographie : quand la ligne rencontre la verticale



04



05



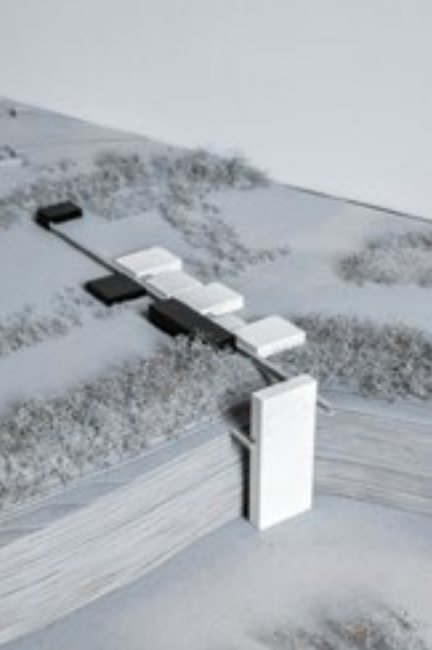
06



07



08



09

X Y Z, ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DANSE

PRESQU'ÎLE WADDINGTON, ROUEN

Eda Hayvali
Paul Hue-Hermier

Architecture - Théories
et Méthodologies de Projet
2017/2018

Enseignants encadrants
Laurent Salomon
Kacha Legrand

Jury
Gwenaelle Ruellan
Pierre Caye
Valter Balducci
Pascal Quintard Hofstein
Nikolaos Ktenas

Mention
Très bien

Notre projet s'appuie sur le thème du plan développé dans ses dimensions horizontale et verticale.

La ville de Rouen s'approprie ses quais de Seine afin de les proposer comme lieu de vie. La réhabilitation des quais rive gauche devient un parc urbain en 2017 tandis que les quais rive droite sont proposés comme une grande promenade. Tenue entre les hangars réhabilités

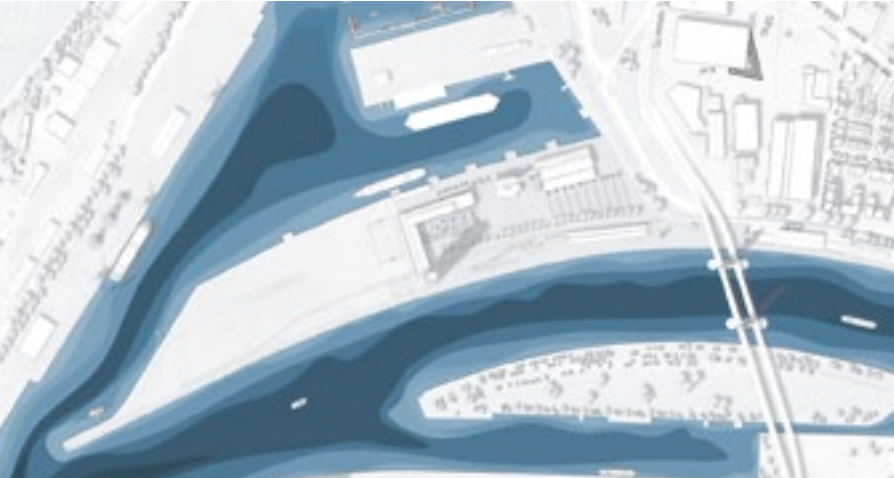
et le fleuve, elle se prolonge au-delà du pont Flaubert sur la presqu'île Waddington. Elle se situe à proximité des Dock '76 et du Kindarena ainsi que des nouveaux quartiers pensés par la ville de Rouen.

La relation de cette presqu'île au centre ancien et à son environnement en développement engendre une réflexion pour sa requalification. De par sa dimension et son accessibilité, ce site est capable d'accueillir un programme d'enseignement.

Nous avons choisi de penser l'École d'Art et de Danse de Rouen afin de proposer un lieu dédié à la création.

Décroché du sol, le projet constitue un seuil employant la sous-face comme franchissement et la verticale

comme seuil indiquant la limite entre la promenade des quais et l'esplanade s'ouvrant sur le port. Ce vaste espace permet d'accueillir les grands événements de la métropole. Notre projet déploie l'horizontale de l'école de danse qui inscrit les programmes présents sur la presqu'île dans la prolongation de la ville, il se retourne afin d'intérioriser une partie de celle-ci. L'école d'art s'érige en une verticale qui signifie l'entrée de ville.



01



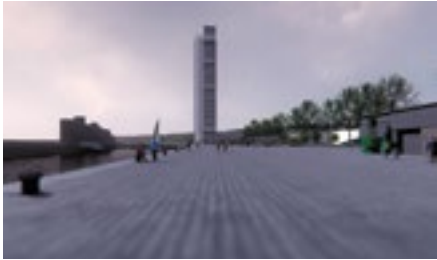
02



03



05



07



06

- 01. Plan masse
- 02. Élévation sud
- 03. Maquette d'ensemble du projet
- 04. Maquette coupe de la tour
- 05. Vue du jardin de l'école

- 06. Vue d'une salle de danse ouvrant sur le grand paysage
- 07. Vue sur le projet depuis la ville de Rouen
- 08. Maquette coupe de la ligne



08



04



Ce domaine d'étude concerne les dynamiques urbaines, territoriales et paysagères de ce que l'on appellera la ville post-industrielle. La notion de territoire, dans sa dimension géographique, paysagère, sociale et économique est ici au cœur des préoccupations de ce domaine d'étude qui se donne comme perspective d'appréhender la consistance et les modalités des transformations des territoires métropolitains. La ville post industrielle est entendue ici comme la ville et le territoire confrontée aux enjeux environnementaux dans le contexte mondialisé et connecté par des infrastructures de plus en plus complexes et par des réseaux physiques et numériques. L'atelier de projet et les enseignements qui l'accompagnent visent à construire la compréhension des territoires étudiés et l'élaboration des scénarios de transformations à travers la notion de processus.

Les objectifs pédagogiques sont d'apprendre à construire une problématique de projet aux échelles du territoire et de la ville, d'expérimenter le croisement des échelles, la prise en compte du « temps », la notion de processus indispensable à la construction d'un projet de transformation, et de tester et vérifier sur le plan architectural et urbain les hypothèses de transformations.

ARCHITECTURE, VILLE, TERRITOIRE

Enseignants encadrants

Jean-Baptiste Marie, Jean-Marc Bichat,
Rémi Ferrand, Marie-Élisabeth Nicoleau,
Tricia Meehan et Gwenaëlle Ruellan





Précédente double page.
À gauche: Nantes, le quartier Bas
de Chantenay, Antoine Finot
À droite: Amsterdam Sloterdijk,
Séverine Bogers
À droite: révéler la gare, Charlotte
Delaplace et Charlotte Meheut

AMSTERDAM SLOTERDIJK

LE TELEPORT, DU
TERRITOIRE
FRAGMENTÉ PAR
L'INFRASTRUCTURE...
À UNE NOUVELLE
MODERNITÉ

Séverine Bogers

Projet urbain
2015/2016

Enseignant encadrant
Jean-Marc Bichat

Jury
Tricia Meehan
Marco Cremaschi
Valter Balducci
Paul Bouvier

Mention
Bien



01

Sloterdijk se situe à la croisée de réseaux : eau, infrastructure et grand paysage qui ont fabriqué la ville d'Amsterdam - le long du boulevard Haarlemmerdijk, entre l'autoroute et la ligne de chemin de fer, au milieu d'une promenade paysagère du centre-ville à la mer. Le Teleport, ancien quartier d'affaires spécialisé dans la télécommunication, a vu son activité s'essouffler suite à la crise de 2008. Il se trouve au cœur d'une situation zonée datant des années 1970 par l'installation du port en face de la ville constituée de Berlage et Van Eesteren. Seconde gare la plus utilisée d'Amsterdam, Sloterdijk est un hub majeur de l'agglomération reliant les polarités du Randstad : Amsterdam, Utrecht, La Haye, Rotterdam.



02



03



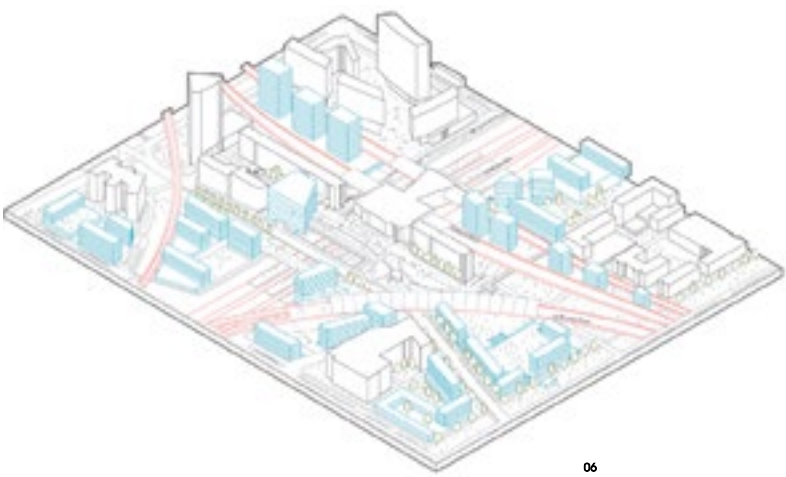
04



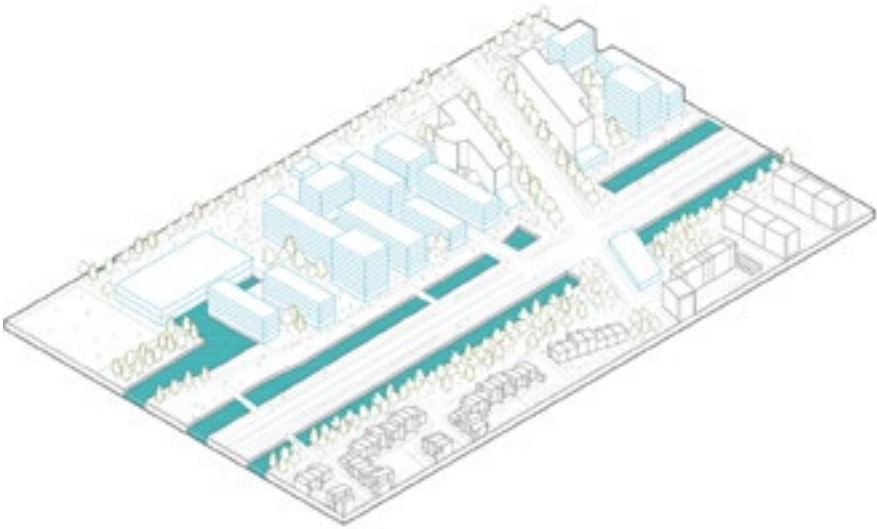
05

Briser la situation zonée et intensifier les abords d'infrastructures émergent comme principale stratégie afin d'acclimater le nouveau quartier à une modernité présente.

Le projet s'insère dans la figure paysagère métropolitaine, les berges du canal sont réaménagées et des équipements de loisirs prennent place le long de l'avenue plantée. Entre-deux, les parcelles existantes sont complétées par du logement. En réponse à la monofonctionnalité tertiaire du site, différentes échelles de programmes sont apportées pour équiper le hub : salle de concert, cinéma, pôle commercial ; et la ville : bibliothèque près des universités, salles de sport à l'entrée du stade, parking relais à proximité de l'autoroute et un espace culturel à l'interface avec la ville centre existante.



06



01.03. La situation zonée d'Amsterdam West et le paysage du Teleport

02. Le village de Sloterdijk, l'autoroute, la ligne de chemin de fer et le quartier Nieuw West en 1972

04. Une agglomération composée de multiples attractivités du grand territoire

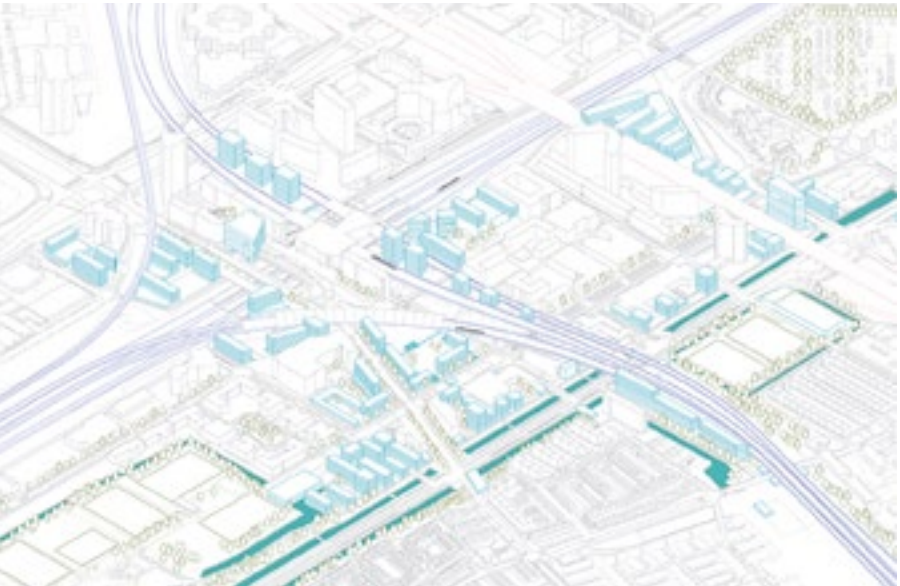
05. Le Teleport, ancien quartier d'affaires au cœur de plaques monofonctionnelles

06. Briser la situation zonée et intensifier les abords d'infrastructure : habiter le canal et équiper le hub

07. Intervention projetée sur le parvis de la gare et sur les parcelles existantes

08. Le canal le long du boulevard Haarlemmerweg et un cœur d'îlot

09. Intervention sur l'ensemble du Teleport



09



07



08

RÉVELER LA GARE

SITE DE LA GARE DE ROUEN

Charlotte Delaplace
Charlotte Meheut

Projet urbain
2015/2016

Enseignant encadrant
Laurent Salomon

Jury
Marie-Elisabeth Nicoleau
Philippe Potié
Pascal Guintard Hofstein
Nikos Ktenas

Mention
Très bien

Tirer avantage de la position urbaine de la gare. Là où la gare faisait barrière, à un axe dynamique, en faire un élément poreux qui accompagne et participe au dynamisme de cet axe.

La gare est enfouie dans l’urbanisme, elle n’est pas à l’échelle des bâtiments environnants qui l’étouffe. Elle ne fait pas signal à échelle de la ville.

Actuellement, c’est plus de 6 millions de personnes qui passent par la gare, cette dernière qui, actuellement, offre une image négative de la ville. L’idée est de valoriser cette entrée de ville.

Intention urbaine :

– La gare n’est pas un élément marquant du paysage, l’idée du projet est d’en faire un signal urbain.

– Il y a une absence de quartier de gare, l’idée est de créer un quartier de gare en faisant de la gare un pôle dynamique.

– La gare représente une barrière depuis l’avenue Jeanne d’Arc. Pour cela nous avons fait le choix de créer une porosité de la gare par le prolongement de l’avenue Jeanne d’Arc



01



02



03

01. Plan de la ville : situation du projet à l'échelle de la ville, et mise en avant des verticalités existantes dans la ville

02. Plan de masse : situation du projet à l'échelle du site

03. Vue maquette

04. Vue de projet : perspective générale

05. Vue de projet : perspective générale

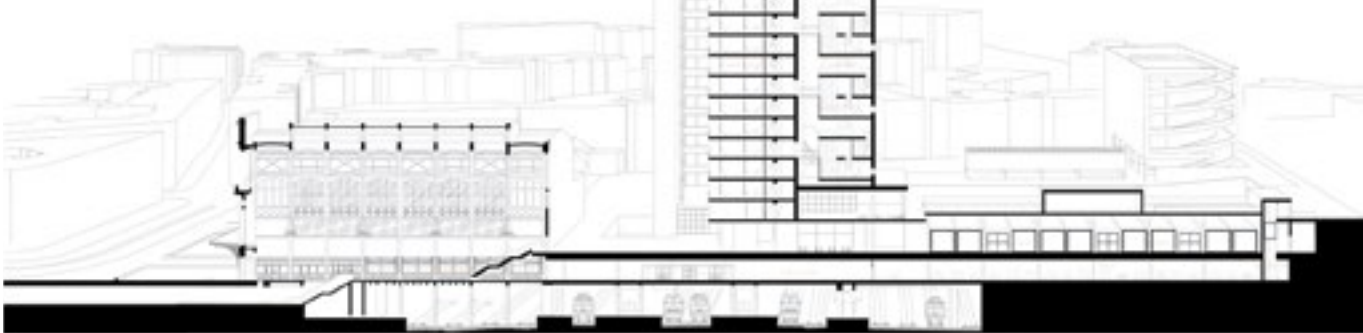
06. Coupe de projet



04



05



06

LILLE :
L'ESPLANADE
DU CHAMPS
DE MARS
DE LA CITADELLE
DE VAUBAN AU
CHAMPS DE MARS :
UN ESPACE CULTUREL
EN PÉRIPHÉRIE
DE LILLE

Sonia Poutrel

Projet urbain
2015/2016

Enseignant encadrant
Laurent Salomon

Jury
Dominique Dehais
Philippe Potié
Caroline Maniaque
Pascal Guintard Hofstein
Nikos Ktenas

Mention
Très bien

Situé à la fois en bordure de voie rapide et délimité par le passage de la Deûle, le site en question est directement mis à l'écart du centre-ville, pourtant accessible en dix minutes à pied. Depuis le centre, la citadelle se fond dans le paysage et ne laisse rien voir. Les points de fuite ne sont pas habillés. Dénué de vie, rien ne donne envie de s'y rendre.

Sur la parcelle choisie de la Citadelle de Vauban, l'objectif consiste à faire de cet espace un lieu aménagé et accessible à tous. Le but est de relier ce terrain avec la trame urbaine existante.

Pour ce faire, il s'agit de réaliser un projet multi-programmatique, liant à la fois la culture, le tourisme ainsi que le commerce, afin de créer une attractivité la plus large possible.

Pour apporter une unité au projet, il est nécessaire de développer une forme urbaine continue, à l'image

d'un ruban plié auquel viennent s'affirmer des singularités, des ponctualités programmatiques.

Réparti sur une surface de 20 000 m², le projet consiste en un espace multi-culturel, regroupant à la fois une école d'arts, de cirque, un musée, un cirque stable, un hôtel, un restaurant, ainsi que des logements étudiants.

Pour permettre de relier cet espace au centre-ville, la méthode consiste à passer par-dessus la Deûle, traverser cet espace prédéfini pour y installer des logements qui donnent à voir depuis la sortie du centre-ville. Il s'agit de concevoir, de donner à voir un point d'attraction tout en respectant le bâti existant.

01. Plan du rez de chaussée

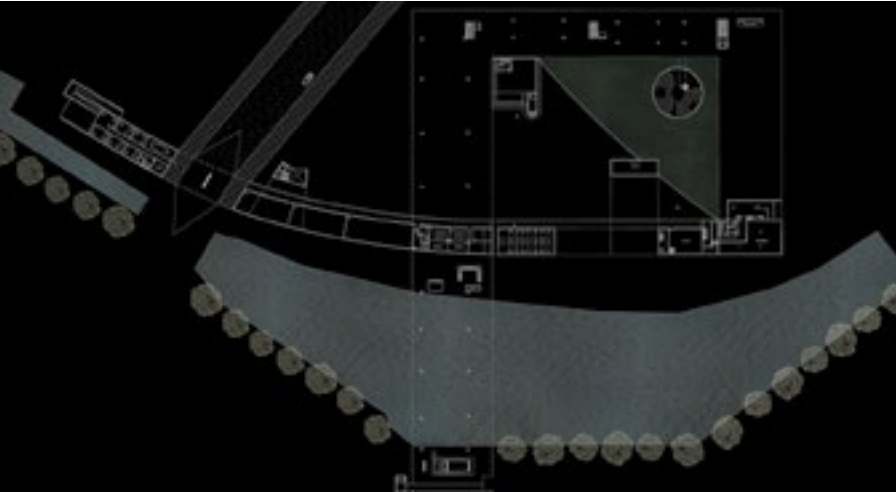
02. Photographie de la maquette 1/3000°

03. Plan masse ombré
04. Photographie de la maquette 1/300° (réalisée en bois, en carton, à la main)

05. Élévation ouest

06. Élévation est

07. Coupe sur le musée et le restaurant



DIEPPE, SUTURE VILLE/PORT

REVITALISATION D'UN SECTEUR PORTUAIRE EN MUTATION

Alan Benoit
Vincent Coignard

Projet urbain
2016/2017

Enseignante encadrante
Tricia Meehan

Jury
Rémi Ferrand
Caroline Maniaque
Valter Balducci
François Magendie

Mention
Très bien

Dieppe est une ville portuaire qui s'inscrit dans une logique de désindustrialisation typique des cités maritimes de l'ouest de la France. Les ports, par leur rôle dans les échanges internationaux, leur patrimoine historique et le génie du lieu qui s'en dégage, sont redevenus des vecteurs privilégiés du développement territorial. La réappropriation de ces lieux est devenue un enjeu d'identité et de revitalisation pour ces villes de bords de mer en déclin.

Le projet vise à redynamiser l'entrée sud de la ville en attirant les populations aisées, travaillant notamment sur Dieppe et s'installant dans le périurbain. Cela se traduit par une offre de logements plus en adéquation avec leurs besoins (parking, jardin, individualité) et une identité

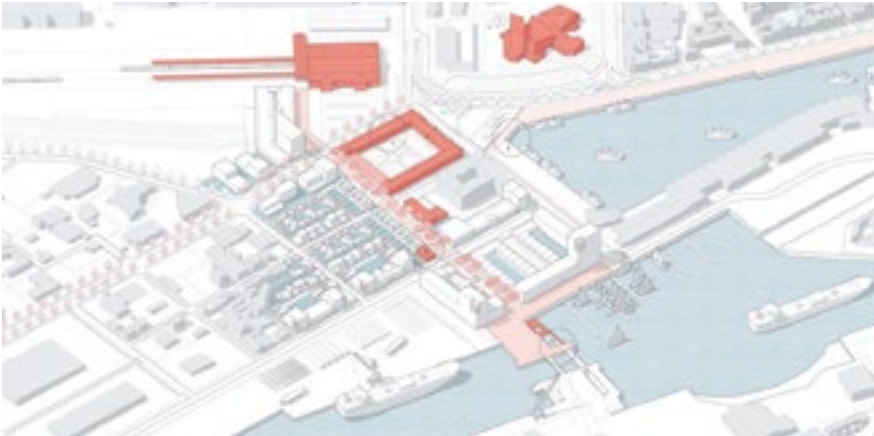
portuaire attractive. Il convient également de prendre en compte les populations déjà présentes, souvent défavorisées, en incorporant au projet une économie solidaire basée sur un tissu associatif fort et le savoir des travailleurs manuels du bassin d'activité.

Le projet s'inscrit dans la continuité piétonne des quais et se connecte ainsi au centre ancien tandis qu'un front bâti souligne l'intériorité du port en lui offrant une nouvelle façade maritime. Une nappe basse de logements vient s'abriter derrière cette continuité et redonne une intimité contrastant avec l'ouverture des grands espaces portuaires. Côté boulevard, des éléments plus hauts ponctuent et marquent l'entrée de ville donnant à voir le grand paysage.

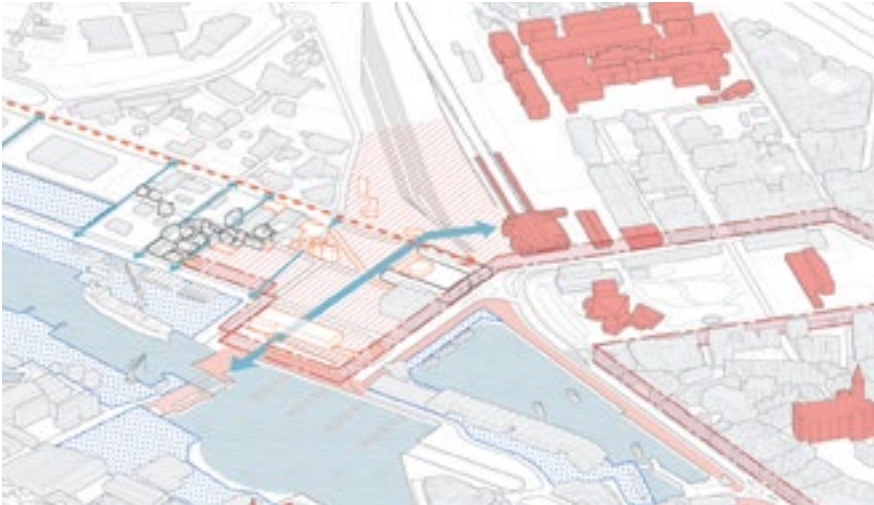
01



02



03



04



05

01. Un site en entrée de ville, point d'appui pour développement futur

02. Vue axonométrique du projet avec les trois ports au premier plan

03. Intentions spatiales, relier les deux rives, connecter la ville et son port, conserver l'identité

04. Maquette du projet urbain. Echelle 1000. Un site à la croisée des trois ports et de l'entrée sud de ville

05. Plan de RDC d'un îlot type avec différentes formes d'habiter. Le plot, la maison, l'intermédiaire

06. Un projet qui a vocation à diversifier les usages. Pôle associatif/le port

comme vecteur d'activité/ aire piétonne/ port ludique

07. Coupe perspective sur la cour jardin planté. À droite le cœur d'îlot, à gauche le port



07

ENCEINTES ET PORTES

UN SEGMENT ROUTIER MUTABLE, FIGURE D'ARTICULATION ENTRE CENTRE ET PÉRIPHÉRIE

Marine Ourselin

Projet urbain
2016/2017

Enseignants encadrants
Jean-Marc Bichat
Rémi Ferrand

Jury
Anne Portnoi
Caroline Maniaque
Valter Balducci
Pieter Uyttenhove
Wandrille Hucy

Mention
Très bien

Saint-Malo est une ville située dans le nord-ouest de la Bretagne. Elle est connue à la fois pour son passé historique, sa façade maritime mais aussi pour son cadre naturel privilégié. Configurée de façon triangulaire, elle est bordée sur deux de ses côtés par la mer.

Inscrite dans une logique territoriale d'échange, elle est reliée au territoire grâce à son port, son réseau routier et par sa desserte ferroviaire. La ville accueillera en septembre 2017 la Ligne à Grande Vitesse, ce qui réduira la liaison entre Paris/Saint-Malo à 2h14. Elle deviendra ainsi la cité balnéaire la plus proche de Paris avant Deauville.

Saint-Malo est en cours de rénovation urbaine de certains de ses quartiers. Situés plutôt à l'arrière de la ville, sur des terrains qui ont subi de grands travaux de reconstruction dans les années 60 pour accueillir les besoins importants de logements.

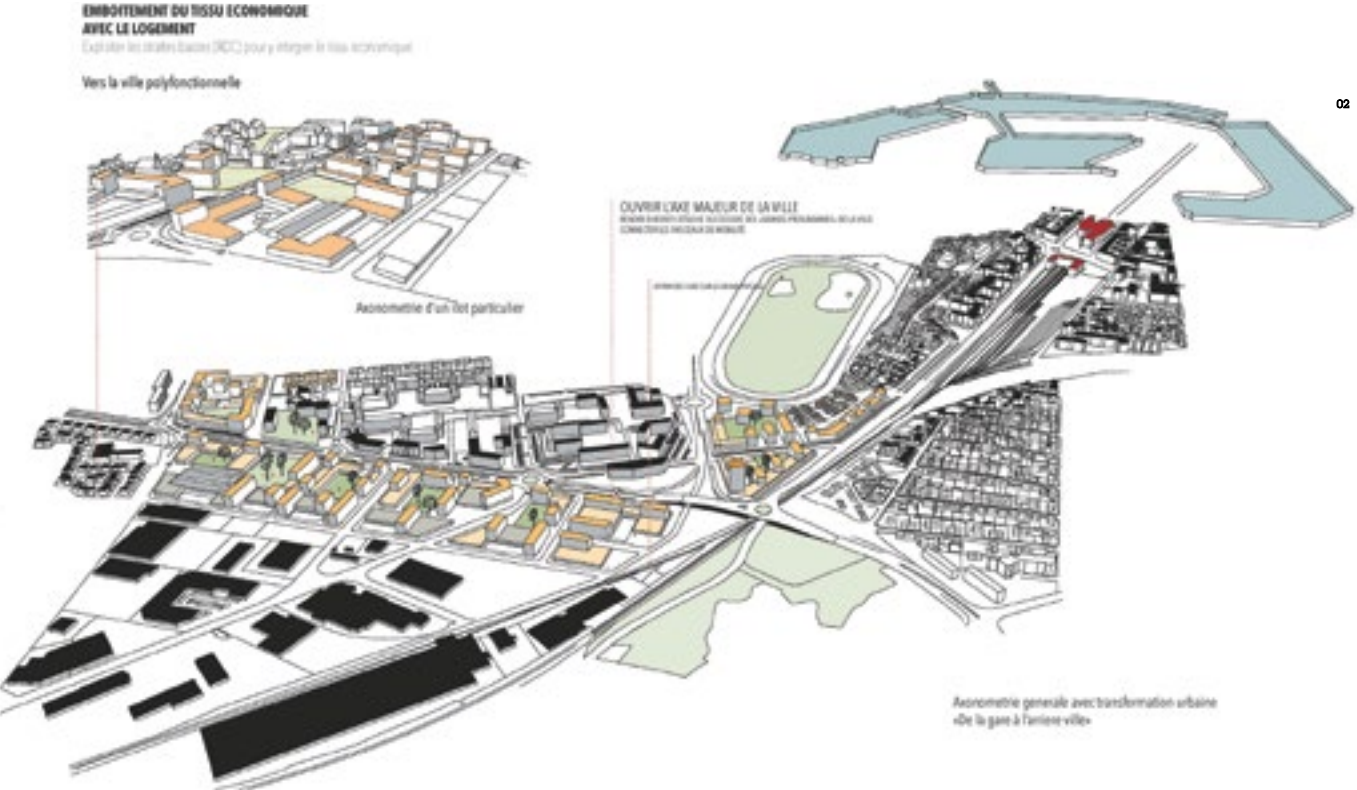
« L'avenue du Général de Gaulle » qui était la limite de l'étalement urbain déterminée par la ville à cette époque, est aujourd'hui un réseau magistral qui accueille plus de 70 000 véhicules par jour en période estivale.



01

Ce projet de fin d'études, interroge cet axe routier structurant du territoire, à travers un des segments aujourd'hui « englobé » par la ville.

Comment cette zone monofonctionnelle de la ville où l'on distingue une séparation nette entre deux formes de villes : la ville habitée et la ville travaillée peut devenir un levier de raccordement et d'articulation entre deux pôles en plein essor ?



02



03



04

01. Ville triangulaire, bordée sur deux de ses côtés par la mer

02. Enceintes et portes

03. Articulation d'un segment englobé de l'infrastructure

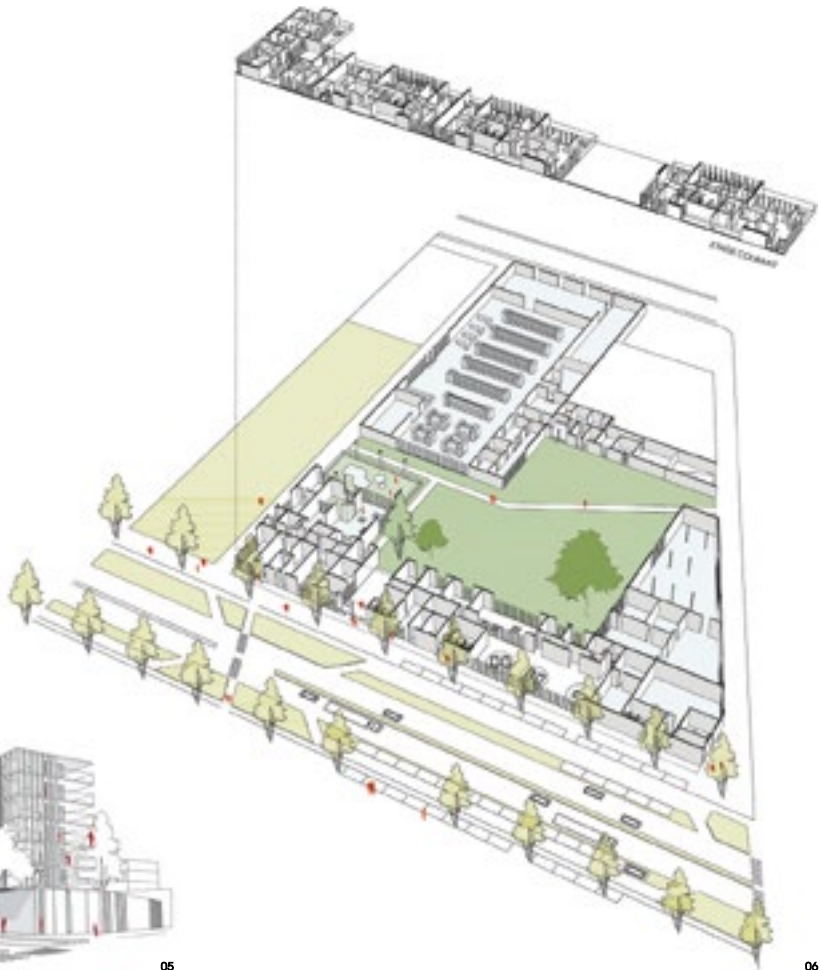
04. La ville étalée, morcelée le long de son avenue structurante

05. Transformation et acclimatation de l'avenue du Général de Gaulle

06. Vers l'emboîtement de deux formes de villes



05



06

DE LA POSSIBILITÉ D'UN HUB URBAIN ET TROPICAL, CHIANG MAI, THAÏLANDE

Raphaël Belhache

Architecture, Ville, Territoire
2017/2018

Enseignants encadrants
Rémi Ferrand
Anne Philippe

Jury
Tricia Meehan
Caroline Maniaque
Anne Philippe
Diane Gobillard
Jérôme-Olivier Delb

Mention
Bien

Chiang Mai, capitale régionale du nord de la Thaïlande, compte aujourd’hui plus d’un million d’habitants.

Le développement urbain et touristique de cette ville a saturé le transport aérien : on compte 10 millions de passagers par an dont les deux tiers empruntent des vols entre Bangkok et Chiang Mai. Le revers de ce développement a également renforcé l’étalement urbain, réduisant de fait la qualité de vie par la destruction des territoires agricoles, forestiers, des systèmes d’irrigations et des espaces fragiles.

La réponse des autorités est aujourd’hui de suivre un modèle de développement similaire à celui de Bangkok et donc de continuer l’étalement urbain, mais aussi

de construire un nouvel aéroport éloigné de plus d’une heure de route du centre urbain.

En prenant en compte ces impératifs (augmentation de la population, étalement urbain et saturation du trafic aérien), nous avons travaillé à :

- Boucler le périphérique afin de désengorger la vieille ville et de connecter l’agglomération à l’infrastructure aéroportuaire existante.
- Densifier la « zone aéroportuaire » adjacente à la vieille ville en remplaçant la base militaire par un quartier d’activités et d’habitation.
- Transformer l’aéroport pour qu’il devienne le pôle de transport multimodal de l’agglomération.

Le nouveau complexe de transport, la machine à voyager sera implantée en place et lieu de l’actuel aéroport et permettra :

- De réduire le trafic domestique (80 %) grâce à la nouvelle ligne de train grande vitesse « Shinkansen » entre Bangkok et Chiang Mai
- De limiter le transport aérien aux vols internationaux
- D’offrir des espaces de détente tant aux passagers qu’aux habitants de la ville.

Le dispositif architectural et urbain proposé vise à intégrer une infrastructure majeure à la matrice urbaine de la ville, à contextualiser un équipement à grande échelle et à inclure les accès à ce nœud de transport dans le spectre des déplacements du quotidien.



01



02



03



04



05



06



07



08

- 01. Méta projet urbain; schéma d'intention
- 02. Plan masse du nouveau hub et du nouveau quartier associé
- 03. Niveau 1 ; étage des départs
- 04. Coupe traversante
- 05. Coupe longitudinale
- 06. Photo principale du projet; perspective
- 07. Perspective RDC
- 08. Perspective niveau 1

NANTES, LE QUARTIER BAS DE CHANTENAY

LA MISE EN CULTURE
DE SITES INDUSTRIELS
ET NAVALS, POUR
UN DÉVELOPPEMENT
URBAIN

Antoine Finot

Architecture, Ville,
Territoire
2017/2018

Enseignante encadrante
Gwenaelle Ruellan

Jury
Tricia Meehan
Frank Bichindaritz
Jean-Marc Bichat
Boris Menguy

Mention
Bien



01

Le quartier de Chantenay, situé à l'ouest de Nantes, entre son centre-ville et le périphérique, est composé d'un tissu résidentiel, implanté sur les hauteurs du quartier, et d'une bande industrielle, installée sur la plaine alluviale de la Loire. Aujourd'hui, cette zone industrielle et les berges de Loire sont verrouillées

et privatisées par l'industrie, les rendant inaccessibles et impraticables par les nantais et les habitants du quartier.

Reconnecter ces sites patrimoniaux et remarquables au tissu résidentiel et aux axes existants, ainsi que redynamiser les berges en les pratiquant sont deux enjeux essentiels dans la mise en valeur de cette bande industrielle, à l'image des premières réflexions urbaines développées par Nantes Métropole sur ce territoire.

Secteur historique de l'architecture navale et des chantiers Dubigeon, le site des Chantiers de l'Esclain voit le retour d'un petit artisanat dans ses locaux, ainsi que la restauration de plusieurs de ces bâtiments (salle à tracer réhabilitée par l'agence AIA pour y accueillir ses locaux).

Dans la continuité d'un axe fort du quartier (Boulevard de la Liberté), la parcelle est ré-ouverte aux habitants et pensée comme une véritable dalle publique. Elle accueille un programme mixte, culturel (espaces partagés, locaux associatifs, Fab-Lab...) et de logements (étudiants et artistiques), permettant la mise en valeur du patrimoine et la sauvegarde des activités navals et artisanales existantes.

La parcelle est globale, capable et permet de faire collaborer l'ensemble des acteurs s'y trouvant, qu'il soit de passage ou résident.



02



04



05



06



07

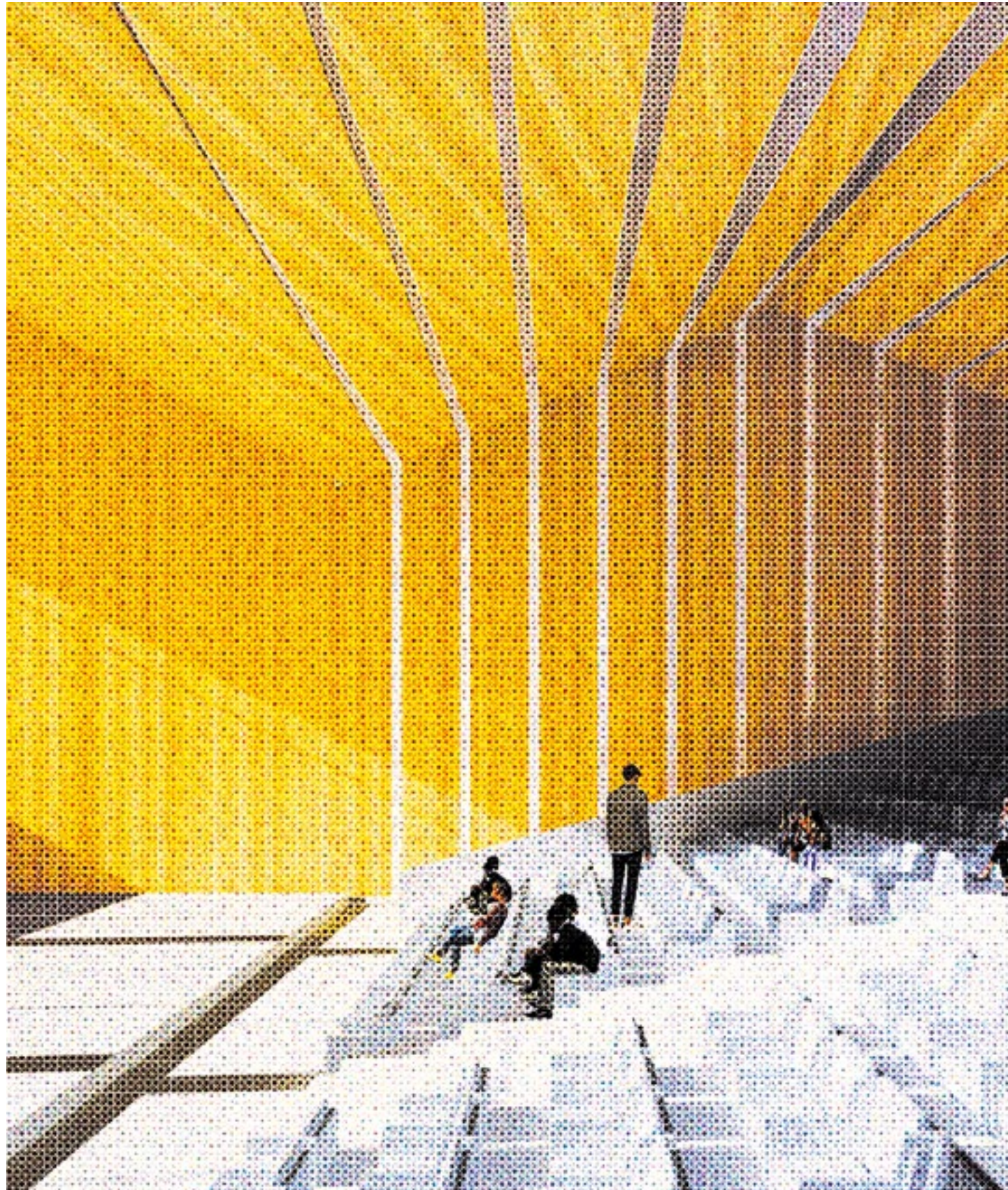


03

- 01. Plan masse : une dalle publique poreuse et ouverture sur le paysage
- 02. Axonométrie de stratégie globale : franchir les frontières et s'ouvrir sur le fleuve
- 03. Plan RDC : des usages en rez-de-chaussée offerts aux habitants des lieux et du quartier
- 04. Coupes transversales et longitudinales

- 06. Illustration : des nouvelles constructions respectant l'architecture industrielle et composant avec les éléments présents
- 07. Illustration : développer un imaginaire, proposer une offre culturelle riche et des événements construits par les créateurs des lieux

- 05. Coupe perspective : de l'habitat étudiant au cluster créatif, en passant par la promenade piétonne et publique



Le domaine d'étude « Trans-Form » s'attache à explorer les principes de recomposition du cadre bâti existant, la revalorisation d'une réalité connue ou à explorer. Dans cette mosaïque territoriale qu'est devenue la ville, « re-faire » plutôt que de continuer à produire de nouvelles extensions urbaines, « re-faire » la ville, « re-composer » l'îlot, « re-habiller » l'édifice, permet à l'étudiant de tirer parti au mieux des ensembles existants pour les engager dans de nouveaux cycles de vies. S'appuyant sur une connaissance des morphologies bâties et du sens produit par ses espaces, le travail consiste à convoquer l'histoire des lieux, les savoir-faire techniques et culturels dans une « re-utilisation », une « re-appropriation » par l'architecte d'une réalité donnée.

Différentes échelles sont déclinées : dimension urbaine, échelle de l'édifice et de son contexte, dimension du détail spatial et technique. La question du projet interroge notamment des architectures génériques, telles que les édifices industriels, les typologies d'habitat, les séries périodisées, et non seulement des cas spécifiques.

La dimension patrimoniale est abordée, non comme mise en catégorie de classement particulière, mais comme la reconnaissance d'une signification culturelle. Le domaine d'études Trans-Form est associé au Parcours DRAQ du Master génie civil, co-accrédité avec l'Université du Havre.

TRANS-FORM, INTERVENIR SUR L'EXISTANT

Enseignants encadrants

Jean-Bernard Cremnitzer, Patrick de Jean, David Lafon,
Carole Lenoble, Marie-Elisabeth Nicoleau, Hervé Rattez,
Robert Schlumberger, Laurent Sfar

À gauche : le hangar Y, Agathe Molko





Précédente double page.
À gauche: réhabilitation
de la dernière friche industrielle
de la vallée de la Durdent
(La Maggi), Claire Goujon
À droite: révéler la Haute ville,
Cloé Simon
À droite: l'Ospedale Marino - Baie
de Poetto - Cagliari - Sardaigne,
Diane Vallée

BOUCLE PARKING DE L'AÉROPORT PARIS-LE BOURGET

Kenta Akiyama

Trans-Form
2015/2016

Enseignants encadrants
Jean-Bernard Cremnitzer
Robert Schlumberger
Dominique Dehais

Jury
Jean-Marc Bichat
Florence Hachez-Leroy
Hervé Rattez
Gorka Piqueras
Monsieur Housay

Mention
Très bien

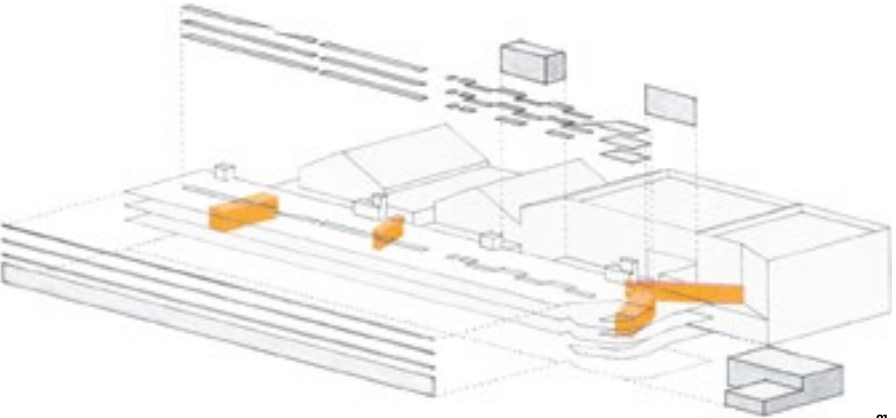
Le site se situe à sept km au nord de Paris : il s'agit de l'aéroport du Bourget. Autrefois, il a été le lieu de décollage de l'avion de Nungesser et Coli qui a tenté la traversée inédite de l'Atlantique, et le lieu d'atterrissage de l'avion de Charles Lindbergh qui l'a réalisée deux semaines après. Le bâtiment du parking à étages qui constitue le parvis avec l'ancienne aérogare reconvertie en musée de l'air et de l'espace fait l'objet du projet. Il est construit dans les années soixante lors de la construction de l'autoroute à proximité. Il était en pleine activité pendant dix ans jusqu'à l'inauguration de l'aéroport de Roissy en 1977 qui lui a enlevé son rôle.

Bien que la structure du bâtiment soit en bon état, ce dernier est menacé de destruction. Cette structure, qui n'est plus réalisable depuis la crise pétrolière, ainsi qu'un bâtiment du musée sont effectivement menacés à cause de l'arrivée d'une nouvelle ligne de métro.

La transformation de cette infra-superstructure permet de s'adapter au passage du nouveau métro tout en redonnant de l'espace au musée, actuellement insuffisant. La lumière et la perception de l'espace réalisées par l'intervention minimale conçoivent l'interface inédite de deux continents : la station du métro et le musée.



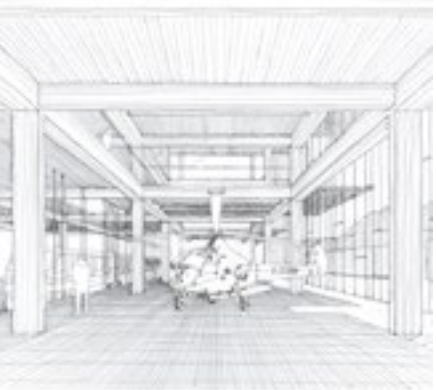
02



01



05



04

- 01. Schéma d'intervention
- 02. Plan masse 500°
- 03. Coupe 200°
- 04. La salle d'exposition des hélicoptères, RDC
- 05. L'extrémité nord (volumes flottent dans l'espace)

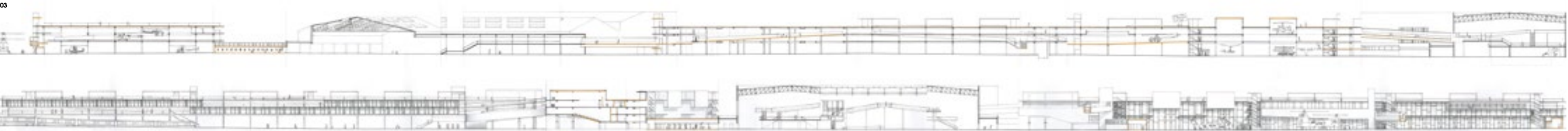
- 06. Maquette 100° (3 travées de bâtiment)
- 07. Maquette 200° est (côté urbain)



06



07



03

RÉHABILITATION DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LAINIERS HENRI SCHACHT EN LOGEMENTS ET BUREAUX SAINT-AUBIN-LÈS- ELBEUF (76)

Hugo Becasse

Trans-Form
2015/2016

Enseignants encadrants
Jean-Bernard Cremnitzer
Robert Schlumberger

Jury
Jean-Marc Bichat
Florence Hachez-Leroy
Hervé Rattez
Gorka Piqueras
Anne Laine

Mention
Bien

Au vu du site, dans une petite commune à l'extrême périphérie de Rouen, un grand équipement n'eût pas été judicieux. C'est donc vers du logements et des bureaux que s'oriente le projet.

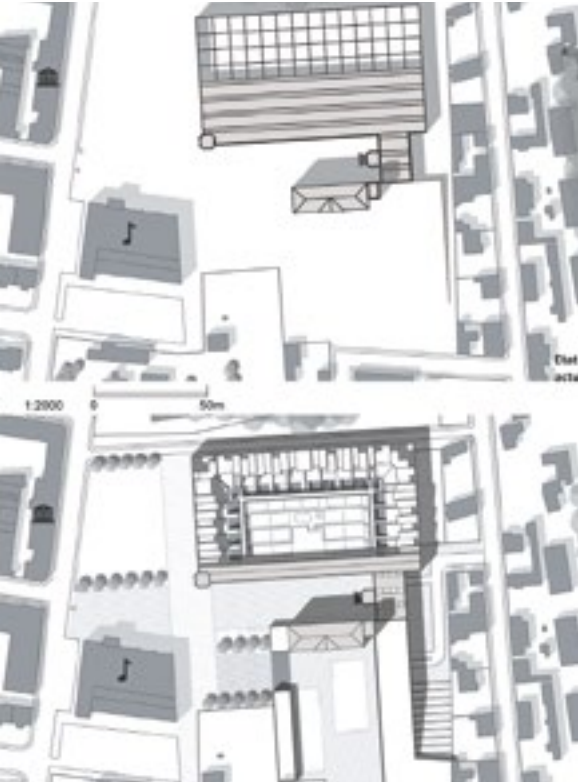
Les logements sont situés dans la dalle nord de 50 * 100m de 1924, en épaississant les murs périphérique et en créant une topographie intérieure entre son RDC et son étage.

Le tout forme une vallée de jardin potager, creusée dans la géologie de l'usine, et dont on habiterait l'épaisseur des coteaux.

Devant la tour de 1870, deux ailes du bureaux ouvrent une place alignée dans la perspective de la rue, désenclavant le site afin de le rendre perméable et traversable de part en part.

- 01. Vue satellite du site, au centre
- 02. Plan masse de l'existant en haut, puis du projet en bas
- 03. Répartition des typologique des 29 logements. Vert: duplex T3 de 88,5 m². Jaune: duplex T3 de 80 m². Orange: simplex T4 de 107 m². Rouge: simplex T2 de 63 m². Riolet: duplex T4 de 150 m²
- 04. Perspective extérieure depuis la nouvelle école de musique
- 05. Le jeu d'ombre et de lumière: la rampe menant aux logements
- 06. Perspective du grand jardin central, depuis le niveau des logements

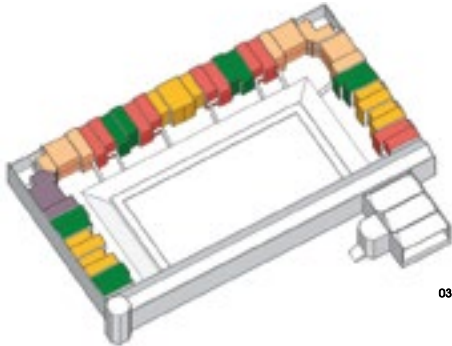
- 07. Plan de RDC. Logements: niveau des garages et du jardin central. Bureaux: niveau du parking souterrain. Rouge: neuf. Noir, existant
- 08. Ensemble de l'opération. 1er plan: les logements. 2° plan: la tour et les bureaux. Bois: anciens. Carton blanc: neuf
- 09. Le jardin central, le passage couvert de la rampe, la tour. Bois: anciens. Carton blanc: neuf
- 10. Angle. Engazonnement et alignements d'arbres entre les logements, la nouvelle école de musique, et la rue longeant la mairie



02



01



03



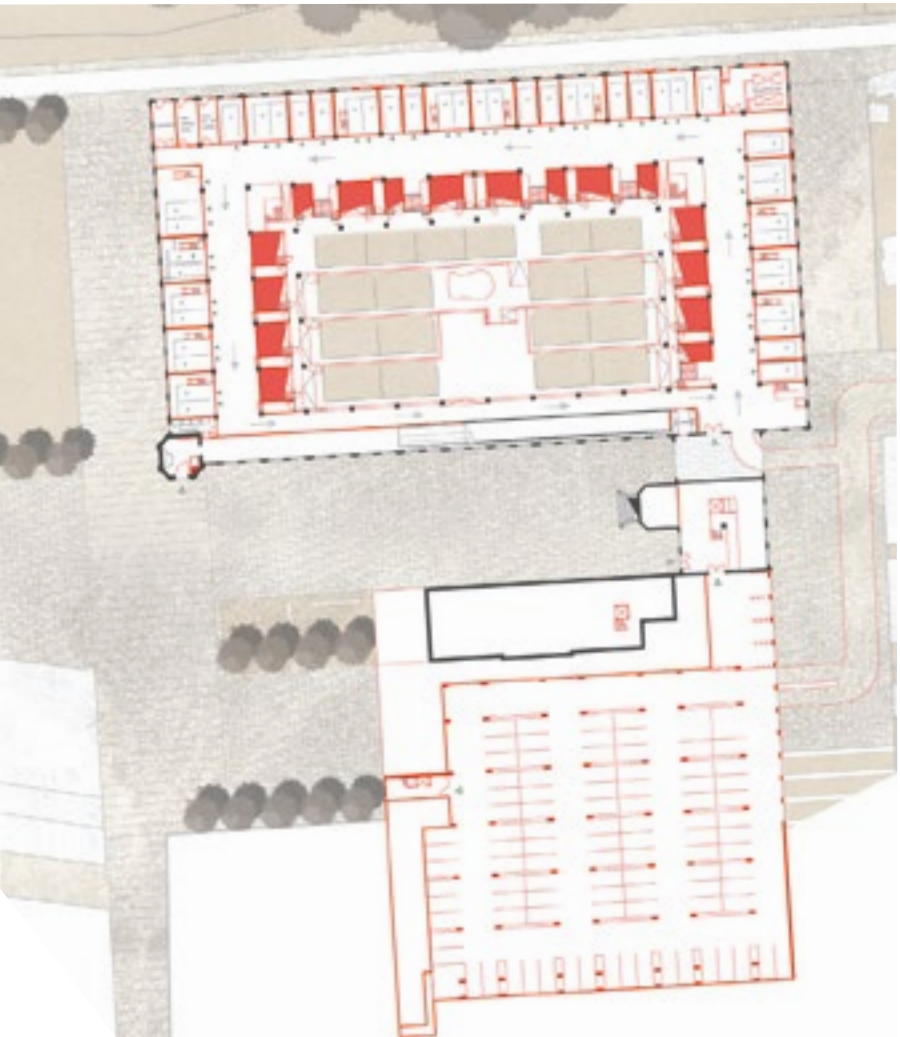
04



05



06



07



08



09



10

AU-DESSOUS, AU-DESSUS, À TRAVERS : LES VOÛTES ACTIVENT L'ESPACE PUBLIC

Jade Foucher

Trans-Form
2015/2016

Enseignants encadrants
Marie-Elisabeth Nicoleau
Bruno Liance

Jury
Jean-Bernard Cremnitzer
Bruno Proth
Sophie Cambrillat
Hervé Rattez
David Fourcambert

Mention
Assez bien

L'ancien chemin de fer de la Petite Ceinture fait le tour de Paris au sein de la ville, de ses anciennes fortifications. Le site d'implantation du projet est en viaduc, il s'agit d'un ouvrage d'art datant de 1851 qui traverse le 19^e arrondissement de Paris.

Le Viaduc de l'Argonne forme un espace bâti non habité avec ses voûtes qui sont en majeure partie murées. Traversant les Buttes Chaumont, enjambant plusieurs voies et avenues ainsi que le Canal de l'Ourcq et avoisinant le Parc de la Villette, cet ancien chemin de fer bien présent dans les lieux clefs du 19^e arrondissement est pourtant devenu invisible.

L'enjeu est de révéler ce lieu tout en gardant son caractère singulier : détaché du tissu urbain et au dessus de la ville. Les voûtes au rez-de-ville seront requalifiées et connectées avec la promenade haute de la Petite Ceinture grâce à des accès ciblés.



01

Il faudra non seulement donner envie de monter mais également de descendre. Ces éléments de liaisons (terrasses, escaliers, ascenseurs, passerelles, etc.) additionnés à l'aménagement des voûtes permettront d'activer les lieux publics traversés par cette promenade haute et linéaire.

01. Au dessus de la Place de l'Argonne

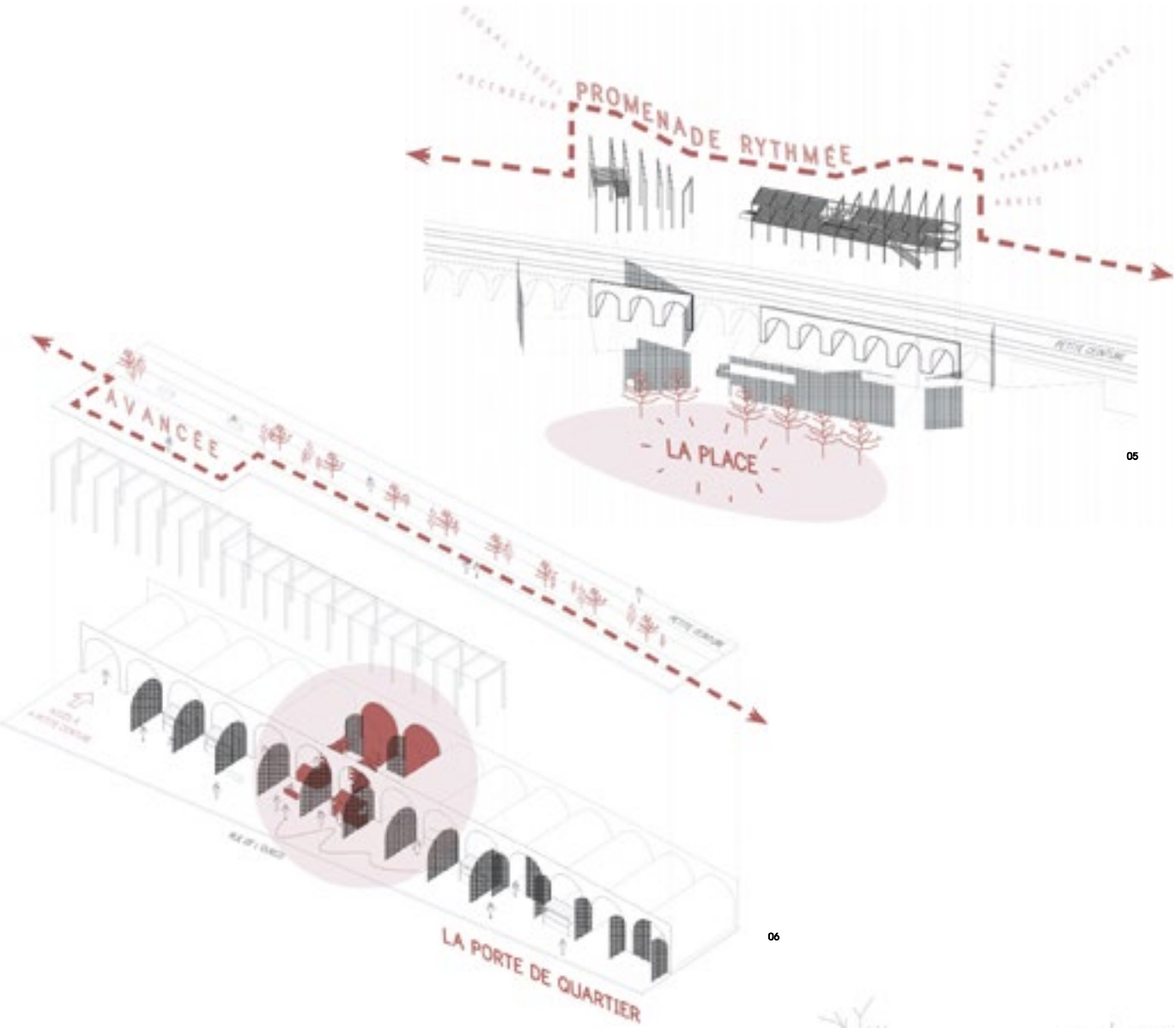
02. PC19 : un tronçon dépourvu d'aménagements

03. Séquences d'aménagements sur le tronçon en viaduc

04. Scénario du projet



04

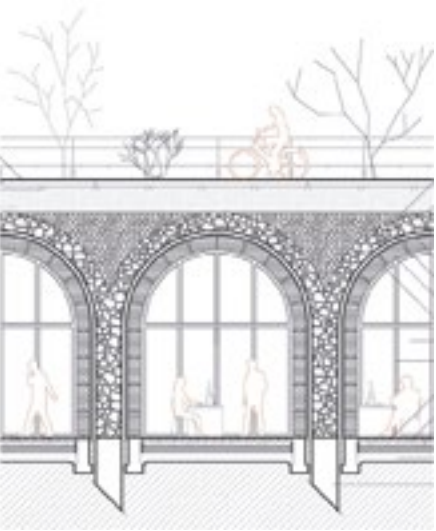


05

06



07



08



02



03

LA MANUFACTURE BRETON

UN ÎLOT AU SERVICE DE LA VILLE

Alexandre Maréchal
Benoît Saude

Trans-Form
2015/2016

Enseignante encadrante
Marie-Elisabeth Nicoleau

Jury
Jean-Bernard Cremnitzer
Bruno Proth
Sophie Cambrillat
Hervé Rattez
David Fourcambert

Mention
Bien

La zone de projet est située au niveau nord du centre-ville historique de la ville de Louviers (27). Après son édification par Achille Mercier en 1856, l'usine de fabrication de métier à tisser occupe alors les deux côtés du Boulevard de Crosne. Ensuite manufacture de drap, société de pile Wonder puis un garage Renault, le terrain est actuellement classé comme friche industrielle et appartient à l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Notre programmation a naturellement découlée de notre analyse contextuelle, des besoins de la ville et du diagnostic du bâtiment. Il nous a donc paru évident d'implanter sur la partie ouest de la parcelle un équipement public culturel faisant front à cette place.

Un marché couvert se développe dans les Sheds brique au nord/est afin d'offrir un équipement commercial. Ce programme débouche sur une place permettant les rencontres et les échanges. Cette place offre un croisement entre deux axes : culturel nord/sud ainsi qu'une descente paysagère d'ouest en est.

Du point de vue de la programmation du volume est, la partie sud du marché couvert regroupe des espaces de stockage et des bureaux. En son extrémité, un restaurant s'ouvre sur la place. De plus, sur cette bande sud, des logements traversant en duplex viennent s'adosser à la façade Mercier conservée. Ils bénéficient de loggia grâce à un retrait sur la façade existante ainsi que des balcons jardins en R+2.

Pour le volume ouest, la programmation est de nature classique pour un Musée d'Art Contemporain. À l'image de Richard Serra, nous avons voulu incliner les murs dans le sens de la hauteur afin d'amplifier l'importance des volumes et dans le sens de la longueur afin d'inviter le visiteur à vouloir ouvrir son champ de vision.

Le Musée d'Art Contemporain se distingue en deux volumes séparés par une ruelle intérieure protégée par une verrière. Cette ruelle est l'axe d'entrée au musée. Au nord, on retrouve tous les services liés au visiteur. Dans le plus gros volume, volume sud, le visiteur bénéficie

de toilettes et d'un café/librairie directement ouvert vers la place Thorel.

Ensuite, l'étage offre un auditorium qui surplombe la place Thorel. Axé à la ruelle intérieure, les salles d'expositions sont implantées dans les anciens sheds béton et bénéficient d'un éclairage zénithal orienté nord.

- 01.** Axonométrie générale du projet

02. Plan général du rez-de-chaussée

03. Programmation logements et marché couvert

04. Perspective du projet - Place Thorel

05. Perspective du projet - Porte de l'Eau

06. Perspective intérieure de l'auditorium
- 07.** Elévation sur Boulevard de Crosne

08. Coupe longitudinale du projet

09. Maquette axée sur le Boulevard de Crosne

10. Maquette générale

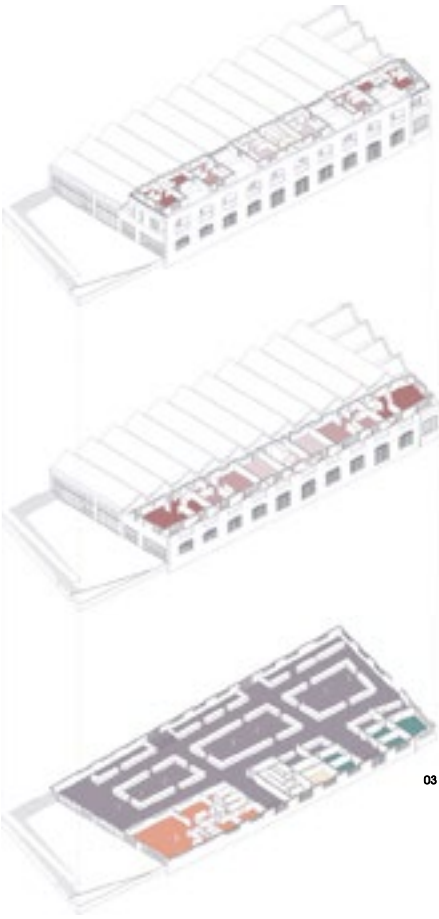
- R1
- R2
- R3
- Circulation verticale
- Restaurant
- Bureau/Residence
- Musée



01



02



03



04



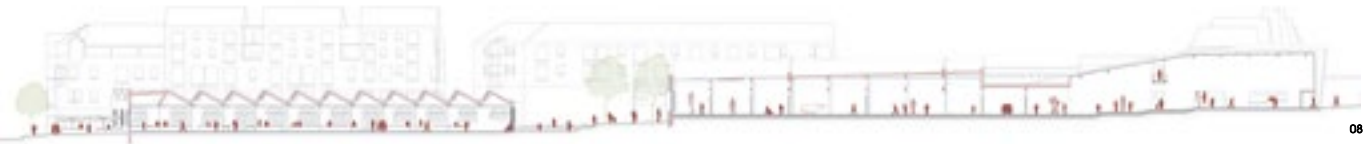
05



06



07



08



09



10

LE SILO DU SAVOIR

TRANSFORMATION

DU SILO DE VALMONT

Justin Meuleman

Trans-Form
2015/2016

Enseignants encadrants
Jean-Bernard Cremnitzer
Robert Schlumberger

Jury
Jean-Marc Bichat
Florence Hachez-Leroy
Hervé Rattez
Gorka Piqueras
Anne Laine

Mention
Très bien
Prix Cilac Jeune chercheur

Valmont se trouve en Normandie près de Fécamp. La vallée de Valmont est sillonnée par la rivière de la Valmont ainsi que par une ancienne voie de chemin de fer reliant Dieppe/Fécamp, et vouée à devenir une voie verte d'ici 2017. Le silo de Valmont a vu jour en 1933 au pied de cette voie de chemin de fer. Il a une réelle importance dans l'innovation agricole française. Car à l'époque ce fut l'un des premiers silos modernes construit en France par l'une des premières coopératives agricoles

Le projet se veut dans la continuité de l'histoire de ce silo, en y créant un centre de recherche en innovation agricole. J'ai décidé de travailler différentes postures de réhabilitation dans les différentes strates du silo.

Pour le silo lui-même, l'intervention se fait en inclusion dans les cellules en venant recréer des planchers à différentes hauteurs afin de donner un réel parcours du vide accueillant un musée.

Pour les cellules Prost, j'ai choisi de travailler en superposition en créant une surélévation dans l'axe majeur du silo, colonne vertébrale du projet et en créant un jardin d'expérimentation sur le toit de l'autre cellule.

Pour les trois halles, le projet s'inclus dans la structure existante en créant des boîtes lumineuses en pavés de verre venant abriter les laboratoires de recherche.

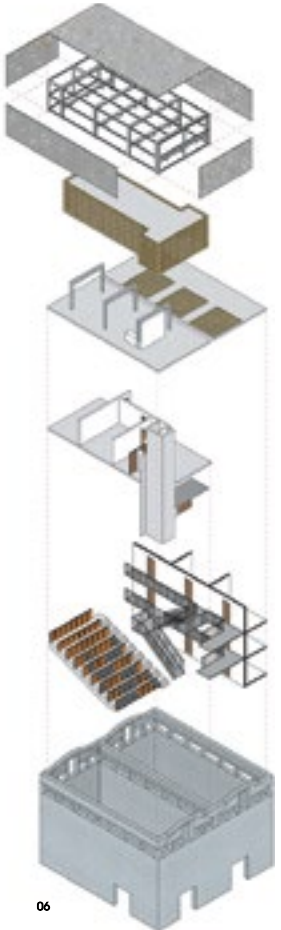
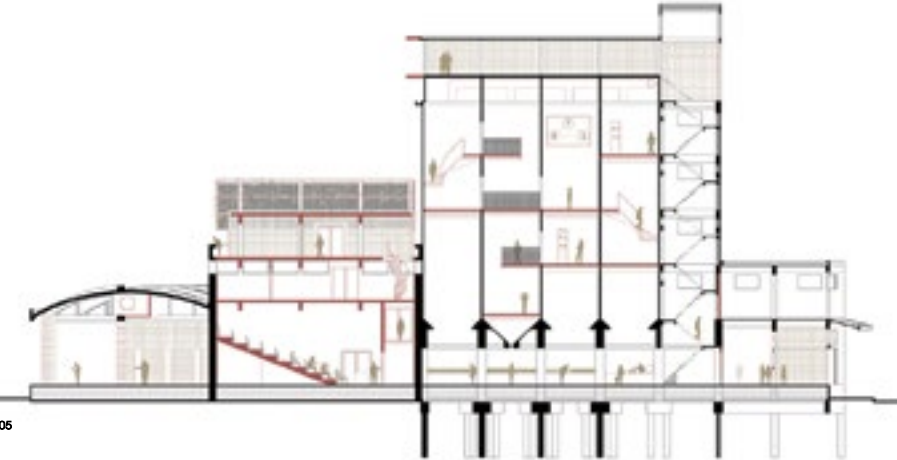
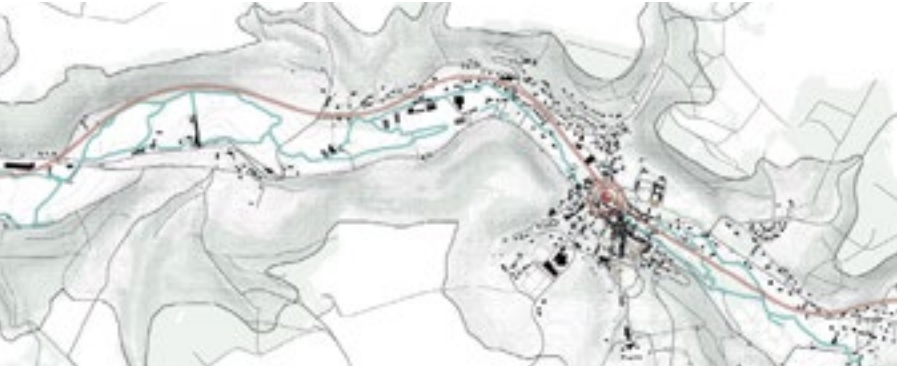
01. Carte territoriale

02. Plan RDC

03.04. Perspectives

05. Coupe longitudinale
06. Explosé cellule prost

07. Coupe axonométrique



RÉVÉLER LA HAUTE VILLE RÉHABILITATION DE LA HALLE AU BLÉ

Cloé Simon

Trans-Form
2015/2016
Enseignante encadrante
Marie-Elisabeth Nicoleau

Jury
Jean-Bernard Cremnitzer
Bruno Proth
Sophie Cambrillat
Hervé Rattez
David Fourcambert

Mention
Très bien

Le projet se situe à **Granville en Normandie, ville balnéaire qui perd son attractivité. Le but est de redynamiser le centre ancien, la Haute ville, placée sur un promontoire rocheux s’avançant vers la mer.**

Celui-ci offre une vue imprenable sur le port et la baie. Un travail à différentes échelles permet d’abord de lier la Haute ville au centre-ville en contre bas, puis un réaménagement urbain extérieur permet de révéler une balade piétonne dans la Haute ville qui amène à notre site.

Le projet vient s’installer sur les dernières parcelles bâties du promontoire en retraçant le parcellaire ancien. Un vide avec vue sur le port permet de donner à voir la façade principale de la Halle, l’entrée du projet. La forme en U

de la Halle est comblée pour former un patio privé. La Halle constitue le musée maritime, programme demandé par la ville.

La dernière aile possède la même forme que les autres, mais sa matérialité en granit noir, et son non percement vient marquer son architecture contemporaine. Le gabarit de la Halle vient générer les volumes du projet neuf dans le prolongement de la Halle. Ils semblent progresser vers le nord attirés vers la mer. Ces volumes sont constitués d’un bar, un gymnase et, au bout, un restaurant panoramique avec vue sur la mer.

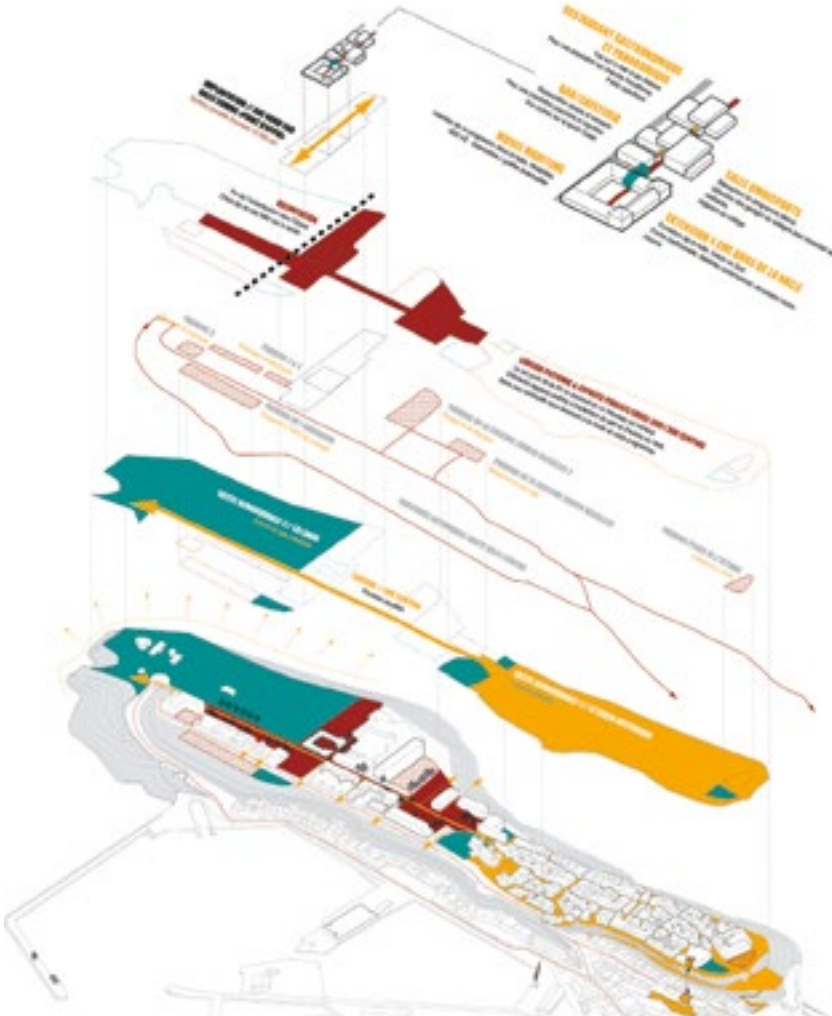
Les espaces vides entres ceux-ci sont traités pour créer différentes ambiances (boulodrome, basket, zone de détente, terrasses, végétation etc.).



01

01. Croquis. Vue depuis l’entrée du musée maritime (la Halle), sur le patio intérieur et la suite du projet
02. Axonométrie urbaine. Liaison de la Halle au blé avec le centre ville, création de la balade piétonne pour révéler l’ancien centre et mener jusqu’à notre site possédant une vue imprenable sur le port et la mer

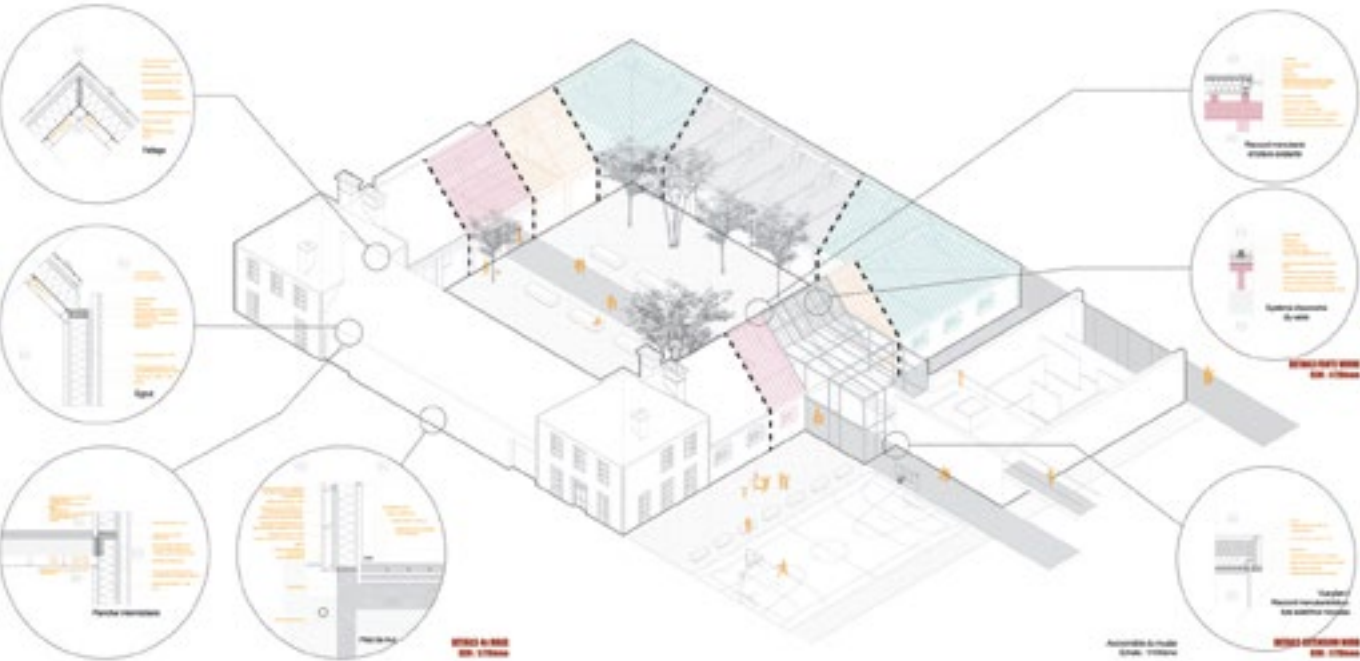
03. Plan masse. Les espaces extérieurs de la Haute ville retraités pour révéler l’architecture et les vues qu’offre la Haute ville. Ceux-ci forment la balade piétonne menant à notre site
04. Axonométrie du traitement de la Halle et détails techniques
05. Élévation ouest. La Halle au blé générant les volumes en granit massifs s’étirant vers la mer



02



03



04



05

LES CATHÉDRALES DU RAIL: ATELIERS DE RÉPARATION SNCF (SAINT-DENIS)

UNE ÉCOLE D'ARCHITECTURE POUR LA PLAINE

Emma Burini

Trans-Form
2016/2017

Enseignants encadrants
Hervé Rattez
David Lafon
Joseph Altuna

Jury
Carole Lenoble
Robert Schlumberger
Bruno Proth
Marie-Elisabeth Nicoleau
Catherine Vallée

Mention
Bien

L'enjeu premier est de trouver l'axe qui permettrait de redynamiser le site des Cathédrales du Rail, bâtiment ferroviaire emblématique, en périphérie de Paris. Au vu du diagnostic, la morphologie du bâti et le site permettent l'implantation d'une école d'architecture, dans ce quartier en pleine mutation.

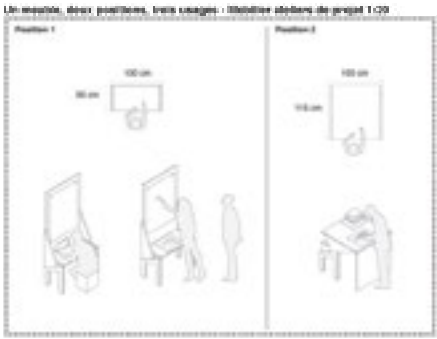
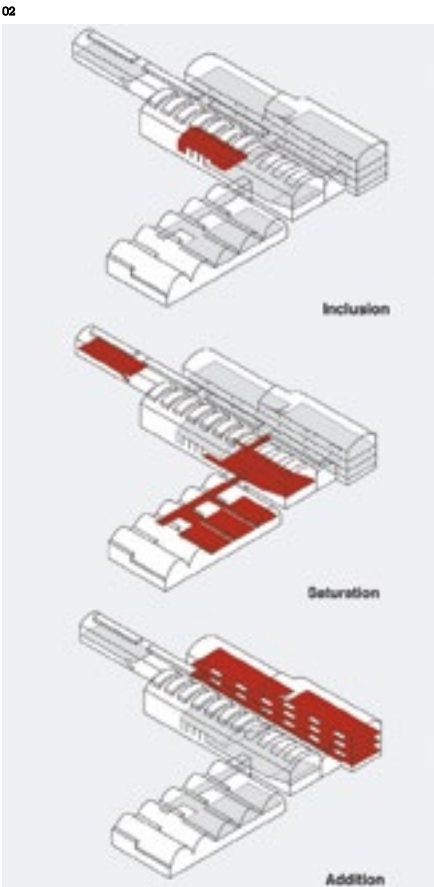
Ce programme permettrait un lien avec le Campus Condorcet, pour créer une véritable entité étudiante en bordure de Paris.

L'objectif étant de faire de l'école d'architecture un espace partagé, une vitrine sur l'extérieur, qui lie dynamiques économique, sociale et culturelle. L'école semble être le lieu idoine pour intégrer une ressourcerie.

En effet, l'étudiant en architecture doit être sensible à l'économie circulaire, et a un rôle essentiel à jouer dans cette pratique florissante qu'est le réemploi.

De plus, il est au cœur de flux de matériaux tout au long de ses études (création de maquette, installations...) Il pourrait ainsi sélectionner des matériaux pour ses projets dans ce stock, mais également y déposer des matériaux au lieu de les mettre à la poubelle.

Ce programme, nouveau au sein de la pédagogie d'une école d'architecture, permettrait au site des Cathédrales du Rail de s'inscrire dans le territoire de Saint-Denis, voire parisien, puisque ce stock de matériaux fonctionnerait avec des professionnels et des entreprises... De l'atelier de projet, au travail du meuble, différentes échelles seront développées.



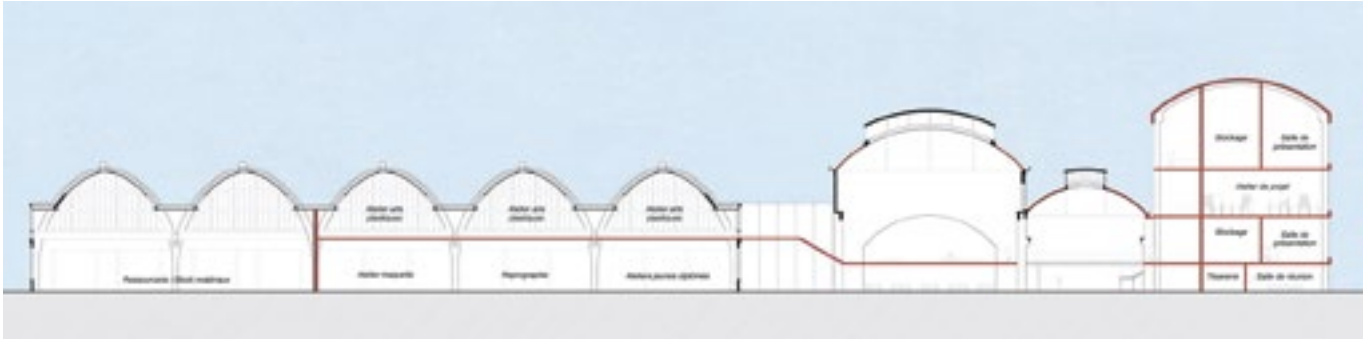
04



05



07



09



03



06



08

- 01.** Plan masse 1:1000

02. Postures architecturales

03. Perspective extérieure: depuis la rue du Bailly

04. Un meuble, deux positions, trois usages: mobilier ateliers de projet 1:20

05. L'extension: atelier de projet
- 06.** La halle des fabrications: ateliers arts plastiques

07. La grande nef

08. La nef centrale: un espace des possibles

09. Coupe transversale 1:200

RECONVERSION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE EN CENTRE DE RECHERCHE SUR LES INNOVATIONS CONSTRUCTIVES

USINE PONT DES JARDINS – CHEMIN LOUIS REQUILLART – 27380 CHARLEVAL

Chloé Chardon

Trans-Form
2016/2017

Enseignants encadrants
Hervé Rattiez
David Lafon
Joseph Altuna

Jury
Carole Lenoble
Robert Schlumberger
Bruno Proth
Marie-Elisabeth Nicoleau
Catherine Vallée

Mention
Bien

Localisée dans la vallée de l'Andelle, en Normandie, cette ancienne filature de 14 000 m² de surface bâtie représente un fort potentiel foncier pour la commune et sa région. Sa proximité directe aux aéroports de Paris et de Beauvais représente un atout majeur pour son développement. Le programme de reconversion, vise un public large et national : professionnels, chercheurs et étudiants dans les domaines de l'art, de l'architecture et de l'ingénierie.

La parcelle, qui était inexploitée, devient désormais un espace traversant et ouvert au public. Ce réaménagement permettra de relier le centre bourg de la commune avec une seconde friche à réinvestir. Le programme de reconversion est réparti en trois grands pôles :

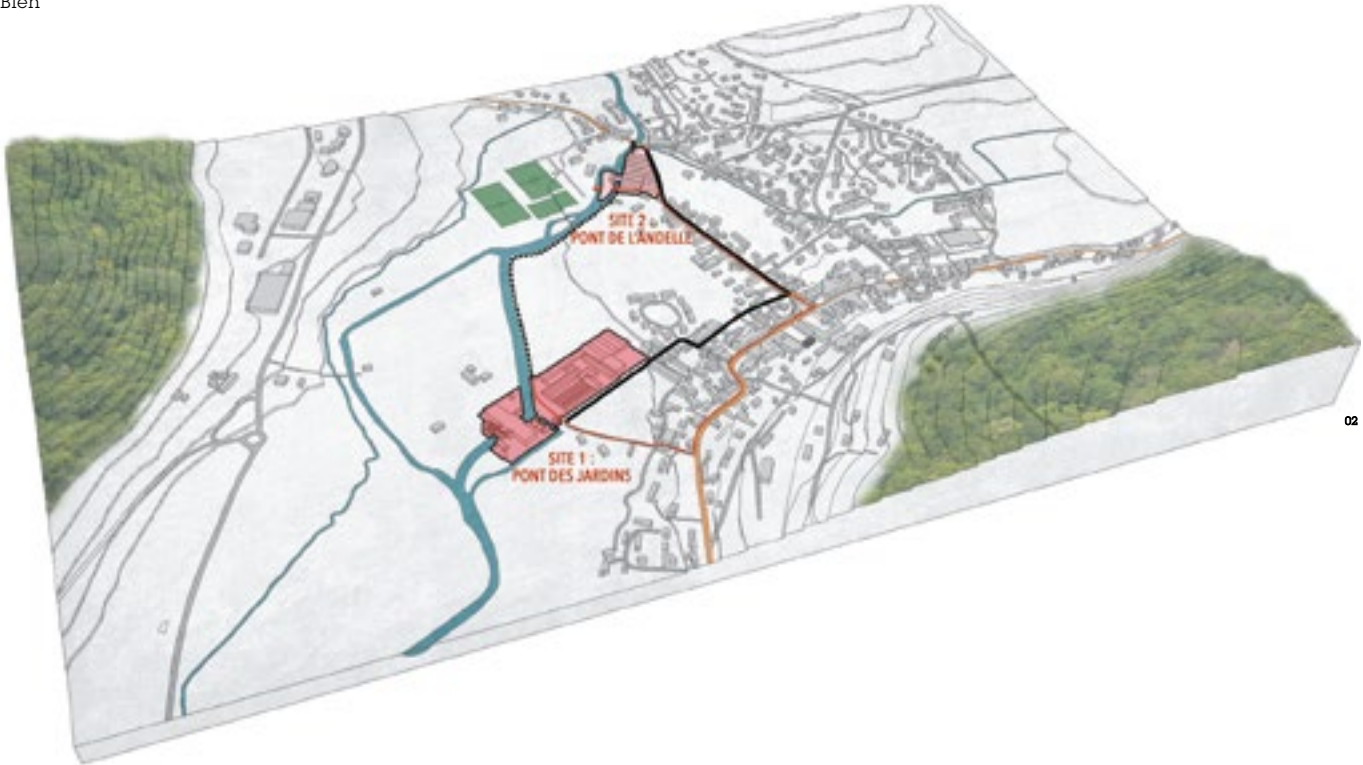
Le « Pôle Culturel » se situe à l'ouest de la parcelle dans le bâtiment sur l'eau. Ce pôle accueille un centre de documentation, un centre d'interprétation, un espace restauration et un auditorium.



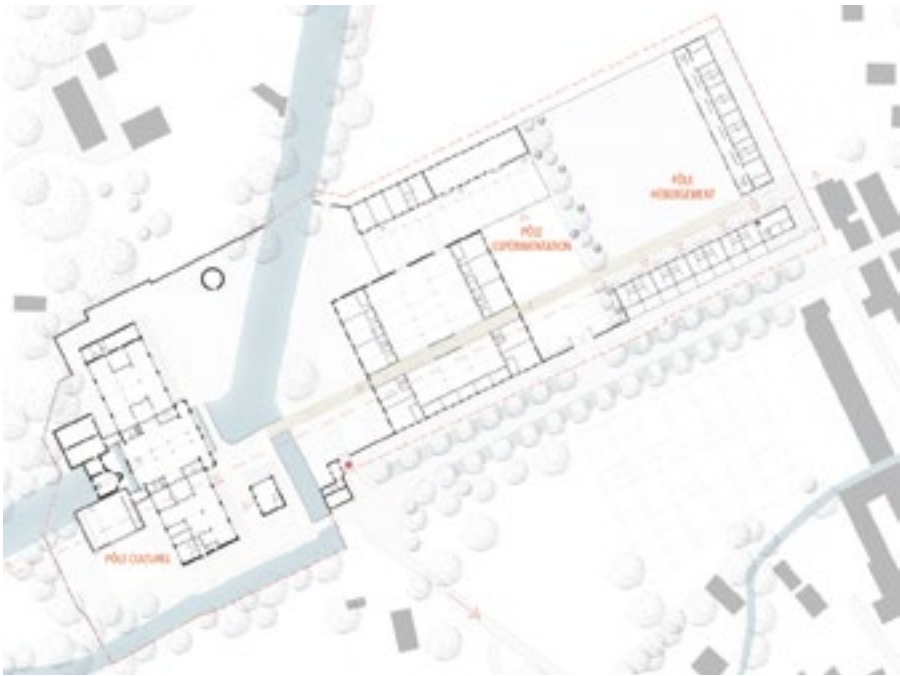
01

Le « Pôle Expérimentation », au cœur de la parcelle, regroupe trois bâtiments. La partie en shed, dotés d'espaces servis et servants, sert de lieu d'enseignement. La halle centrale, partie neuve, permettra des expérimentations à échelle 1. Elle sera recouverte de danpalon pour une lumière diffuse et continue. Le dernier bâtiment accueille des ateliers fermés (reprographie, menuiserie...) ainsi que des zones de stockage.

Enfin, le « Pôle Hébergement » est conçu pour accueillir des chercheurs en résidence ainsi que des étudiants, enseignements ou personnes en formation.



02



03



04



05



06



07



08



09

- 01.** Plan de situation. Le projet est localisé dans la Vallée de l'Andelle dans le département de l'Eure

02. Stratégie à l'échelle locale. Phase 1 (Site 1): Pôle d'enseignement et de recherche + Centre d'interprétation. Phase 2 (Site 2): Complexe pour entreprises nouvelles

03. Plan du projet. Trois pôles distincts: pôle culturel, pôle d'expérimentation, pôle d'hébergement
- 04.** Coupe Pôle culturel

05. Coupe Pôle expérimentation

06. Coupe Pôle hébergement

07. Point de vue sur l'Andelle et la réhabilitation des bâtiments industriels

08. Perspective Pôle Culture l

09. Maquette intérieur Halle, 1/50

CAVALERIE ROYALE DE TURIN, DE TIERS-LIEU À FABRIQUE CULTURELLE

RÉFLEXION SUR UNE ALTERNATIVE À LA PRIVATISATION D’UN BIEN COMMUN À HAUTE VALEUR PATRIMONIALE

Marie Deruyter

Trans-Form
2016/2017
Enseignante encadrante
Carole Lenoble

Jury
Hervé Rattez
David Lafon
Robert Schlumberger
Bruno Proth
Marie-Elisabeth Nicoleau
Boris Menguy

Mention
Bien



02

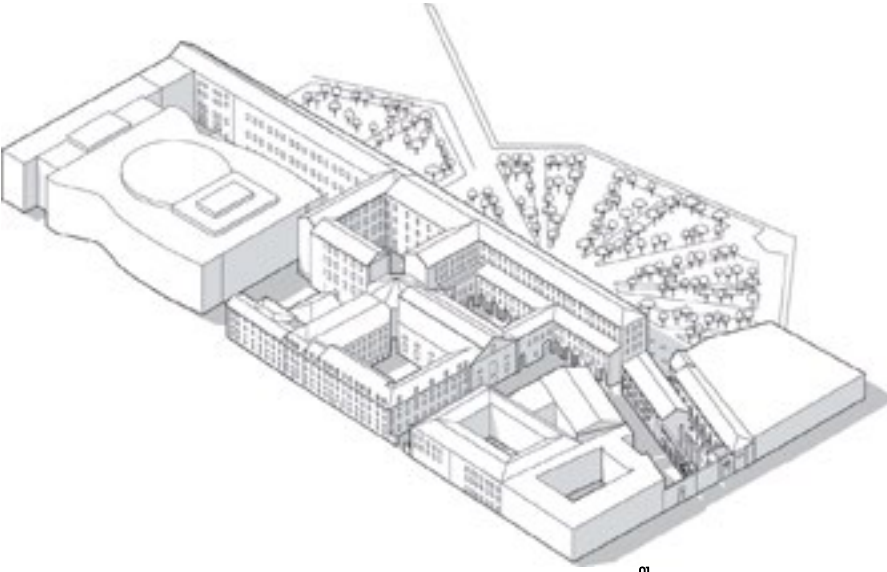
Conçue en 1664, la Cavalierie Royale est occupée depuis 2 ans illégalement par un collectif d’artistes. Actuellement, le manque de moyens financiers voue le lieu à deux tristes possibles : l’abandon ou la privatisation.

L’objet de ce projet est de proposer un programme de fabrique culturelle confirmant son rôle actuel de lieu de culture spontanée mais répondant également aux besoins spatiaux des différentes entités culturelles environnantes en mesure d’investir financièrement dans un projet de telle ampleur. La stratégie de projet consiste en des interventions ponctuelles sur le bâti existant. C’est en ajoutant au diagnostic technique, l’analyse historique et urbaine que l’on identifie les zones sur lesquelles intervenir en priorité.

Pour cette phase initiale de projet, les 3 propositions spatiales sont :

- Le Foyer, lieu de restauration de 400 m²
- Le Manège, plateau des arts en mouvement 1000 m²
- Les Greniers, atelier de scénographie de 490 m²

Le Manège initialement conçu comme lieu d’entraînement et de représentation équestre est aujourd’hui investi par divers arts du geste (danse, cirque, théâtre). L’intervention architecturale se greffe en périphérie et laisse l’espace central libre afin que divers usages puissent y fleurir. Elle se glisse dans la structure existante particulière en briques. Des menuiseries permettent de moduler les apports lumineux et des balcons complètent

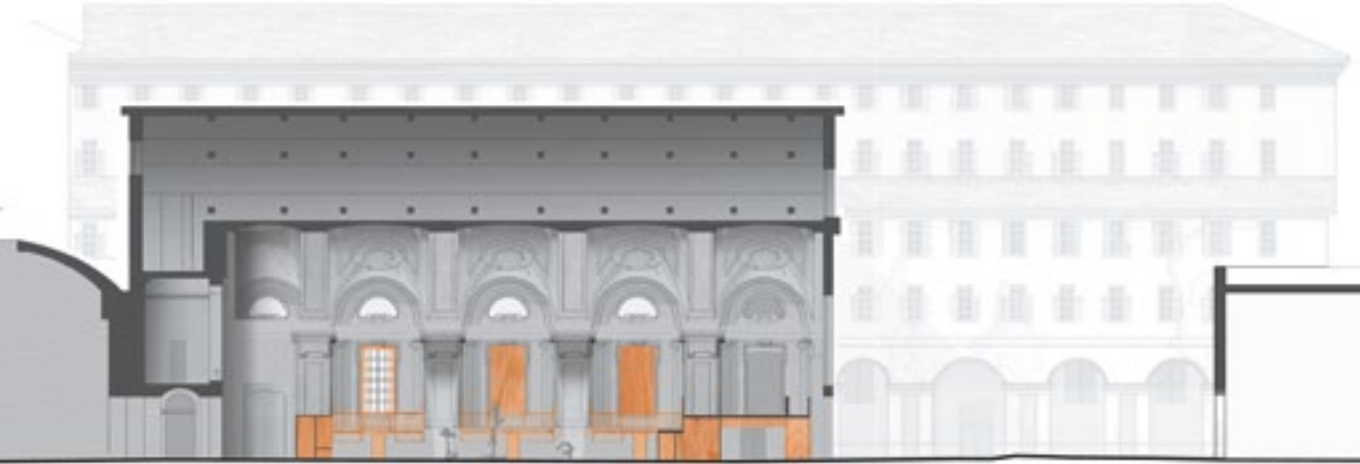


01



03

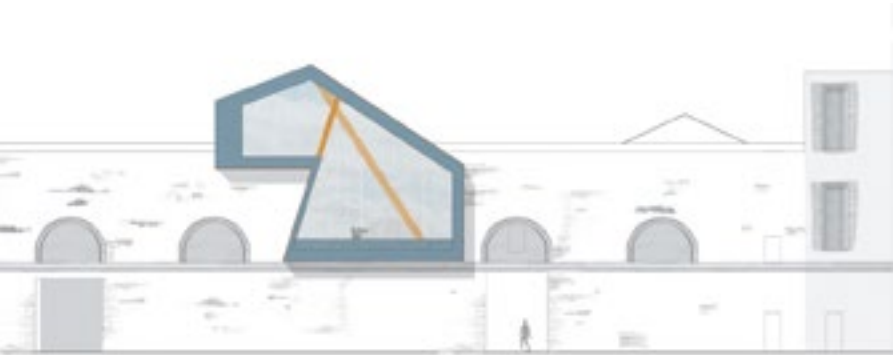
les alcôves d’origine. Le parcours périphérique est prolongé par un généreux plancher suplobant l’espace central dessinant ainsi en sous-face : un sas d’accueil, des vestiaires et une cafette. L’intervention est en bois, durable et réversible.



04



05



06



07



08

- 01.** Axonométrie stratégie de projet

02. Plan urbain historique

03. Façade diagnostic 1

04. Coupe de projet manège
- 05.** Pers de projet manège

06. Élevation projet greniers

07. Pers de projet manège

08. Coupe de projet greniers

BERNAY, AU FIL DE L'EAU, LA PERMACULTURE

Florent Hard

Trans-Form
2016/2017

Enseignants encadrants
Hervé Rattez
David Lafon

Jury
Carole Lenoble
Bruno Proth
Anne Roqueplo
Laurent Castané

Mention
Très bien

Situé en cœur de ville, très proche de la gare et du centre constitué, le site fut historiquement traversé de nombreux canaux et rigoles d'irrigation. Le programme d'une microferme pédagogique à caractère permaculturelle propose de réinterpréter ces voies d'eau, de valoriser les modes de transport doux et les abords de la rivière à travers un mode d'agriculture urbaine sensibilisateur permettant l'accès à une production maraîchère saine et locale.

Quatre grandes strates paysagères composent le projet paysager : l'espace du parvis en lien avec la gare ; l'espace construit de la ferme ; les espaces de jardins ; et enfin les espaces verts laissés libres en bordure de rivière.

L'intérêt de l'approche permaculturelle réside dans l'idée de prendre la nature comme exemple pour produire et avoir des rendements généreux sans intrant ni machine. Cette approche permet une production en terme de poids rapporté à la surface cultivée de l'ordre de dix fois supérieure aux techniques conventionnelles.

La réflexion architecturale intègre l'approche permaculturelle de la répartition programmatique au détail constructif. La construction



01

est la plus sobre possible, imaginée à partir de matériaux biosourcés (bois, paille, terre etc.) en considérant au maximum le cycle de vie du bâtiment et sa réversibilité. Il s'agit de caissons bois préfabriqués en atelier, d'une structure bois pour la serre et d'un revêtement extérieur continu en fibrociment choisi pour sa durée de vie, sa légèreté et son entretien négligeable.

Finalement la permaculture s'invite en ville à travers l'architecture, des choix les plus sobres possibles, qu'ils soient volumétriques, spatiaux ou techniques et une pensée qui considère l'ensemble du cycle de vie du bâtiment.



03



04



05



06



07

01. Plan masse : l'eau comme trame structurant le paysage longeant la place et venant s'écouler le long des bâtiments pour ensuite traverser les jardins et rejoindre finalement la rivière

02. Répartition des différents principes de culture dans les jardins

03. Programme du projet : croiser l'histoire de la ville, du site et la permaculture en réponse aux enjeux urbains

04. Depuis le Parvis : place jouant le rôle de transition entre la ville et la ferme. Un espace des possibles pouvant devenir par exemple un prolongement du marché hebdomadaire

05. Vue de l'ouverture de la serre sur la cour
06. Vue depuis les jardins

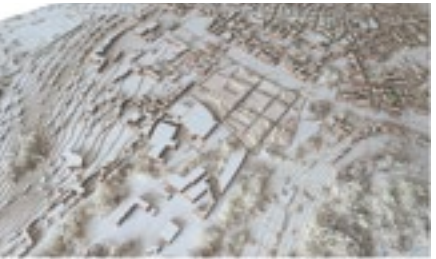
07. Plan de RDC et coupe : un bâtiment sobre articulé autour d'une cour jouant avec l'esprit du corps de ferme. Le volume reprend la typologie des toitures à deux pentes

08. Maquettes : maquette du site, maquette volumétrique et maquette de détail



08

MAQUETTE DE DETAIL



MAQUETTE DE SITE



MAQUETTE VOLUMETRIQUE

LE SAY'WORK

RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX

Thomas Jeannot
Camille Henry

Trans-Form
2016/2017

Enseignants encadrants
Carole Lenoble
Robert Schlumberger

Jury
David Lafon
Bruno Proth
Pascal Filatre
Jean-Bernard Cremnitzer

Mention
Très bien
Finalistes Trophée Béton École



Constitué de 594 éléments préfabriqués blancs, cet immeuble de bureaux de 9 étages du 13^e arrondissement de Paris est situé au cœur d'un îlot où les formes urbaines nouvelles se sont déployées à partir des années 1970.

Au milieu de cet îlot, un espace central délaissé et mal desservi. Une fois requalifié, un véritable espace public prend forme, lieu de réunions et d'évènements, interface entre

les rues, une école, un terrain de sport, des logements et un immeuble de bureaux réhabilité. La topographie désormais exploitée, des gradins, des rampes et des espaces verts apparaissent.

À l'intérieur du bâtiment, toujours des bureaux, mais d'avantage de souplesse. L'organisation est dorénavant verticale : des espaces publics aux deux premiers niveaux (auditorium, exposition, Fab Lab), semi-publics aux niveaux suivants (co-working, ateliers) et privés aux derniers niveaux (plateaux de bureaux).

Une continuité du sol existe à présent entre la rue, le cœur d'îlot et le rez-de-chaussée. Ce dernier, allégé des remplissages existants, se traverse et la structure apparaît : le béton redevient visible, la matière accessible.

Une nouvelle circulation verticale requalifie le pignon. Elle assure le lien entre ces trois parties et s'ouvre vers la rue et le métro national.

Ce travail a pour but de réfléchir à la réhabilitation de ce type d'immeubles, dont les principes structurels, la période de construction, le programme, l'insertion urbaine... seront le sujet de questions dans les années à venir.

01. Photo état existant

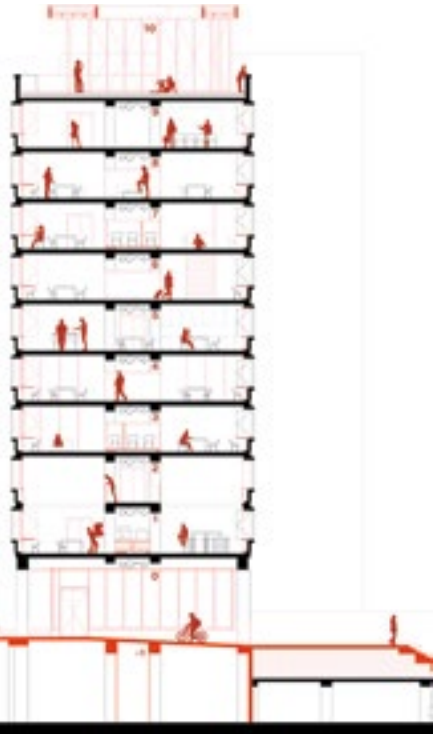
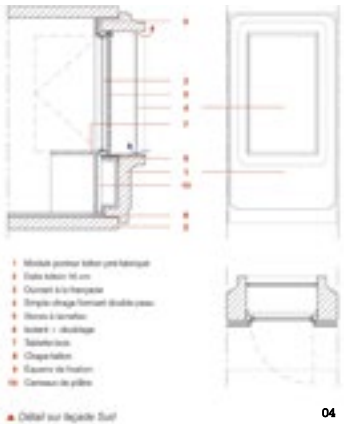
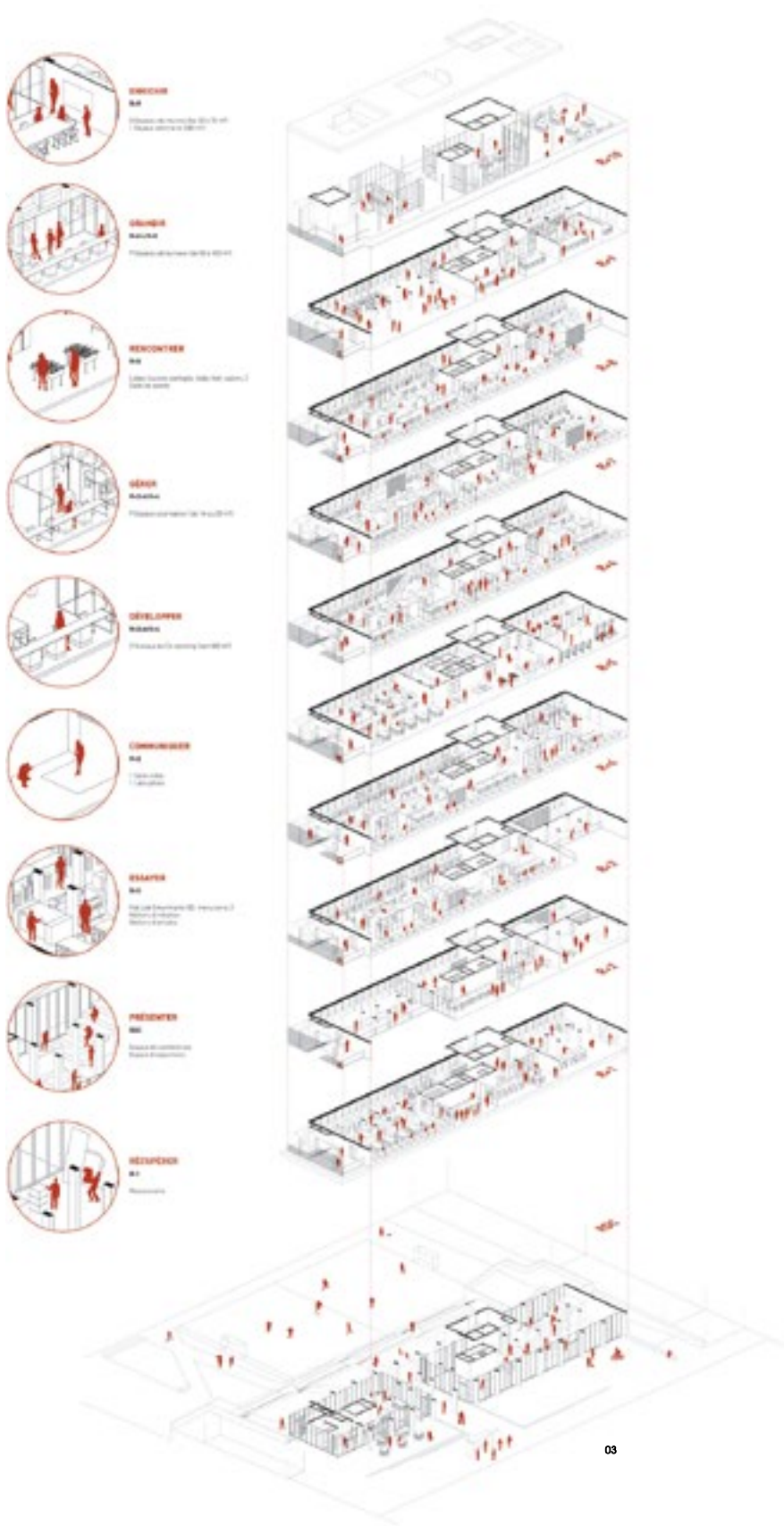
02. Axonométrie depuis le cœur d'îlot

03. Éclaté du programme

04. Détail façade sud
05. Coupe

06. Vue depuis la rue

07. Vue sur le rez-de-chaussée



SAINT-NICAISE

UN VILLAGE DANS LA VILLE

Cédric Fougères

Trans-Form
2017/2018

Enseignants encadrants
Hervé Rattez
Laurent Sfar

Jury
Arnaud François
Bruno Proth
Laurent Sfar
Marie-Elisabeth Nicoleau
Emmanuel Fauchet

Mention
Très bien

Patrimoine oublié du XX^e siècle, l'église St Nicaise est une relique singulière de l'architecture cultuelle à Rouen. Ce projet propose une réflexion sur la reconversion d'une église en centre de Jazz afin de répondre aux enjeux contemporains d'un quartier historique en mutation.

Suite à un incendie en 1934, l'église se compose de deux parties :

– Nef et clocher Art Déco en béton armé (P. Chirol & E. Gaillard)

– Chœur renaissance en pierre de taille (XVI^e).

Le choix programmatique d'un centre de Jazz s'appuie sur le manque d'espace du conservatoire situé à proximité du site ainsi que sur l'absence de lieu identifié pour la musique Jazz. Le programme s'organise en 3 polarités réparties entre l'église et le jardin du presbytère accolé :

– École de Musique et Atelier Luthier Vent

– Restaurant

– Salle de concert (église)



La première intention s'inspire de la morphologie du tissu urbain, en proposant une greffe organisée en deux volumes séparés par un patio. Église et extensions sont reliées par un passage privé traversant la parcelle.

La seconde est de restituer la lisibilité du clos. La greffe assure la continuité de cette limite par une façade pleine sur rue uniquement entaillée par deux failles.

Le projet tend à souligner la richesse des modénatures de l'église par une proposition minimaliste en verre et béton. La structure se compose d'un mur d'enceinte contenant un système poteau dalle béton. La façade intérieure est un miroir reflétant la façade de l'église. Le contraste avec l'existant se lit par la mise en œuvre d'un béton blanc, comme une strate intermédiaire entre le béton gris bouchardé et la pierre calcaire.

« Unité dans l'ensemble, tumulte dans le détail », Siegfried Giedon.

01. Élévation est, rue des requis

02. Carte analyse urbaine

03. Plan masse 1.500°

04. Plan du rez-de-chaussée 1.200°

05. Photomontage à partir de la perspective du concours de Pierre Chirol et Émile Gaillard

06. Hall école de musique

07. Une salle de spectacle consacrée au jazz

08. Coupes longitudinales de la greffe



RÉHABILITATION DE LA DERNIÈRE FRICHE INDUSTRIELLE DE LA VALLÉE DE LA DURDENT : LA MAGGI

UNE NOUVELLE INTERFACE ENTRE FLEUVE, ACTIVITÉ AGRICOLE ET TOURISTIQUE DE LA VALLÉE

Claire Goujon

Trans-Form
2017/2018

Enseignants encadrants
Robert Schlumberger
Pierre-Antoine Sahuc

Jury
Tricia Meehan
Bruno Proth
Pierre-Antoine Sahuc
Louis Guedj
Jean-Bernard Cremitzer

Mention
Très bien

Prix Cilac Jeune chercheur



01

Ce projet consiste à réhabiliter la dernière friche industrielle aux bords de la Durdent, située aux portes de Cany-Barville, centre économique de la vallée.

L'objectif est de créer une interface entre la ville, une base de loisirs et les activités liées au fleuve. Pour cela, le lieu se transformera en un espace d'accueil et d'hébergement.

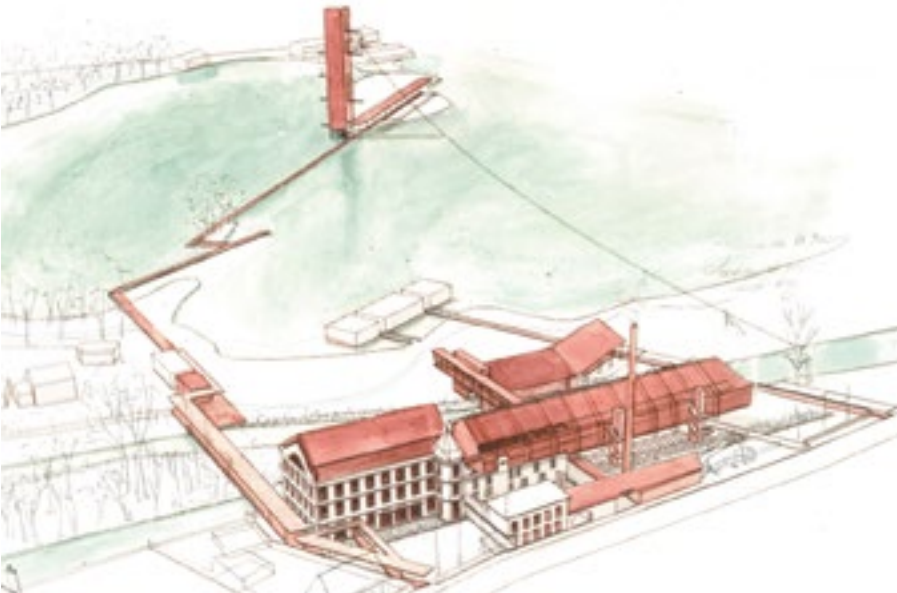
Le projet est nommé La Maggi, en souvenir de la laiterie de Jules Maggi. La Maggi a pour but de relier les activités existantes, à la jonction de deux pistes cyclables qui rejoignent le projet à la mer, la ville et le château de Cany. Le projet devient un carrefour entre la ville et la base de loisirs avec la création de passerelles le long du fleuve. Le lieu devient une entrée piétonne majeure, rassemblant les activités liées à la Durdent (canoë, pêche et histoire).

01. La Maggi est une friche industrielle située en fond de vallée le long de la Durdent

02. Axonométrie existant: en rouge, le projet

03. Coupe dans existant: les murs et la structure du bâtiment
- principal sont conservés, une nouvelle structure se glisse pour porter les chambres, séparés par une structure légère bois/paille

04. Coupe dans extension: l'extension est recouverte d'une serre en verre qui



02

L'histoire du lieu fera partie d'une exposition au rez-de-chaussée, une association a déjà effectué les recherches historiques et organisé des expositions sans lieu permanent. L'exposition sera mêlée à ce qui est nommé « la cantine des maraîchers », un foyer où l'on achètera et cuisinera les produits locaux. La roue à aube est reconstruite, devenant une icône qui autonomise le site en électricité. Une nouvelle chaufferie fait également partie du projet d'autonomisation énergétique, ainsi qu'un système de mur-accumulateur, inspiré du mur Trombe.

Aux étages, trois types d'hébergements sont dessinés: un hôtel, des studios et deux auberges. Ils répondent à divers besoins: le tourisme, le travail intermittent de la centrale nucléaire, le travail saisonnier, les événements festifs.

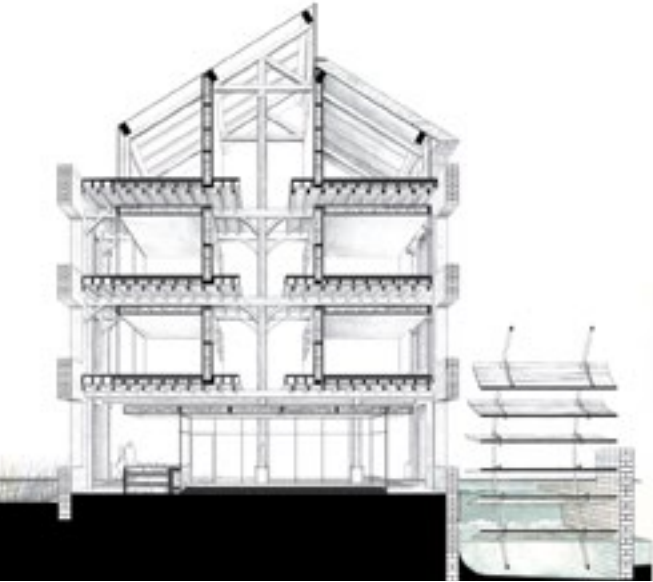
- fonctionne comme un mur trombe, derrière le vitrage un mur en argile absorbe la chaleur du soleil

05. Façade fleuve

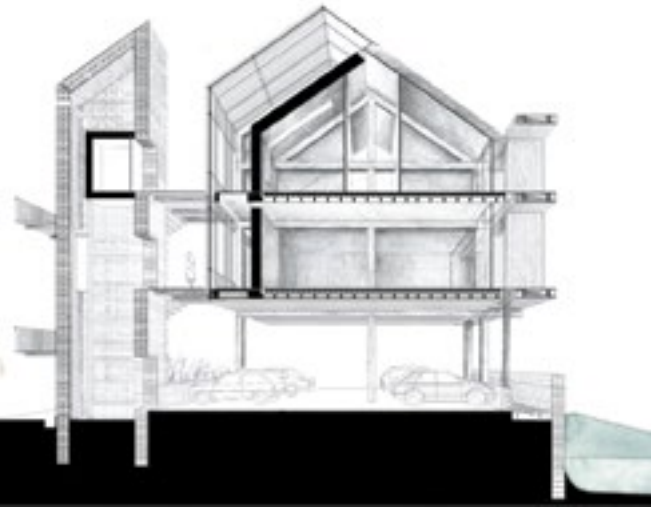
06. Façade rue

07. Perspective coté rue: vue depuis l'entrée de ville,
08. Perspective coté cour: vue de l'ancienne filature

09. Perspective coté fleuve: vue depuis le nouveau franchissement du fleuve



03



04



05



06



07



08



09

TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE GARE D'ELBEUF- SUR-SEINE EN MAISON DE L'ALIMENTATION

Marion Lechevallier

Trans-Form
2017/2018

Enseignant encadrant
Robert Schlumberger

Jury
Tricia Meehan
Bruno Proth
Pierre-Antoine Sahuc
Louis Guedj
Jean-Bernard Cremnitzer

Mention
Assez bien

Le projet se situe dans la ville d'Elbeuf, une ancienne ville industrielle drapière, située au sud de la Métropole de Rouen, le long de la Seine. À cheval entre la ville et la nature, il vise à recréer le lien entre ces deux entités fortes.

Il s'agit de reconvertir une ancienne gare datant de la fin du XIX^e siècle, située sur l'ancienne ligne Rouen-Orléans. Le chemin de fer n'étant plus utilisé à son propre usage depuis la fermeture de la ligne en 1965, sa linéarité renforce l'idée de rupture entre l'espace urbain de la ville et sa partie plus paysagère, caractérisée par la forêt.

La gare d'Elbeuf est aujourd'hui dans une position dominante par rapport à la ville. Située au même niveau que le chemin de fer, à 5 m au-dessus de son parvis, elle entretient un rapport frontal avec son environnement, ne lui permettant pas d'être intégrée à son contexte.



01



02



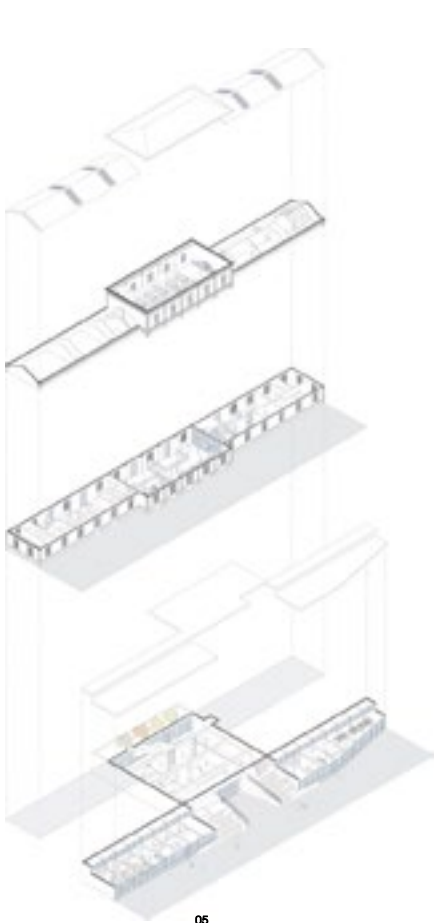
03

Ainsi, il s'agit ici de requalifier la voie de chemin de fer, l'ancienne gare d'Elbeuf et son parvis pour les réintégrer au tissu urbain, afin qu'ils deviennent un lieu de connections, tout en ayant le statut de porte d'entrée vers l'environnement paysager.

Le changement d'usage de l'ancienne gare en maison de l'alimentation permet alors de recréer le voyage entre deux entités différentes, la ville et la nature, et devient le point de départ d'un cheminement vers la forêt. Un travail de liaison à l'urbain, par la création d'un rez-de-ville, et à l'environnement paysager, par la reconversion de la gare en rez-de-jardin, a alors été effectué.



04



05



06

01. Le parvis, un nouveau lien entre la gare et la ville

02. Vue de l'ambiance donnée dans le restaurant

03. Perspective sur la voie verte créant le lien avec le paysage naturel

04. Plan du rez-de-ville, le lien entre la ville et la gare

05. Axonomie générale - décomposition du bâtiment

06. Plan du rez-de-jardin, le lien entre la gare et la forêt

07. Coupe transversale

08. Façade donnant sur la voie verte

09. Façade donnant sur la ville



07



08



09

LE HANGAR Y

RECONVERSION D'UN HANGAR À BALLONS

Agathe Molko

Trans-Form
2017/2018

Enseignants encadrants
Hervé Rattez
Laurent Sfar

Jury
Arnaud François
Bruno Proth
Laurent Sfar
Marie-Elisabeth Nicoleau
Emmanuel Fauchet

Mention
Très bien

J'ai mené une réflexion sur la reconversion du hangar Y, un ancien hangar à ballons qui se situe à Meudon, sur l'axe historique de la grande perspective parisienne, construite par le jardinier André Le Nôtre au 17^e siècle. Cet édifice est remarquable de par son histoire : il est construit en 1889 par l'ingénieur Henri de Dion, professeur de Gustave Eiffel, pour l'exposition universelle de Paris. Le hangar Y, déplacé à Meudon pour accueillir des dirigeables, est sans usage depuis l'an 2000, année où il fut inscrit aux monuments historiques.

La première phase de travail s'illustre par des réflexions à plus grandes échelles : l'échelle territoriale du Grand Paris, puis l'échelle urbaine du parc de Chalais. Le domaine de Chalais est une entité paysagère complexe ; ancien point d'orgue de la grande perspective. Cet espace, emmuré pendant la guerre, crée donc une fracture paysagère majeure

dans la ville. La DRAC d'Île de France a pour vocation de réhabiliter la grande perspective et donc de réouvrir le parc de Chalais.

La seconde approche fut celle de créer un parc à l'échelle du Grand Paris, qui répondrait aux besoins culturels de la métropole. En effet, les lieux de culture ont toujours été concentrés intra-muros, aujourd'hui les réflexions se portent sur la création d'un réseau de lieux culturels sur toute la couronne périphérique.

Le hangar Y regroupera des champs de la vie culturelle jusqu'alors dissociés dans leur conception spatiale : les espaces de création, de diffusion et d'enseignement. Mon idée a été de créer une transversalité entre ces fonctions, mais aussi entre la pratique des arts plastiques et des arts vivants.

Le parti pris architectural fut de laisser la grande nef du hangar vide, afin de valoriser la grandeur de cet espace et de créer une rue intérieure fonctionnelle qui permettra une continuité de l'espace public à l'intérieur du bâtiment. La démarche concernant le dessin de la greffe architecturale fut de créer un édifice qui reprenne la volumétrie de l'existant, mais qui crée un contraste de matérialité visant à souligner celui-ci. Je ne souhaitais pas créer de rivalité entre l'existant et l'extension, mais essayer de créer un dialogue entre deux volumes singuliers, témoignant d'époques différentes...

01. Plan masse

02. Axonométrie paysagère

03. Coupe perspective longitudinale

04. Coupe perspective transversale

05. Façade sud
06. Perspective principale

07. Perspective de la halle

08. Perspective de l'amphithéâtre



L'OSPEDALE MARINO, BAIE DE POETTO, CAGLIARI, SARDAIGNE

D'UN HÔPITAL ABANDONNÉ À UN HÔTEL HAUT DE GAMME

Diane Vallée

Trans-Form
2017/2018
Enseignants encadrants
Hervé Rattez
Laurent Sfar

Jury
Arnaud François
Bruno Proth
Laurent Sfar
Marie Elisabeth Nicoleau
Emmanuel Fauchet

Mention
Bien

Depuis plus de 30 ans, l'Ospedale Marino, situé sur la plage de Cagliari en Sardaigne, est abandonné et soumis aux dégradations causées par le temps et l'air marin. Architecture rationaliste des années 30, il a été projeté par l'architecte sarde Ubaldo Badas pour y accueillir « una casa dei bambini », structure pour les « jeunesses mussoliniennes ».

Pendant la seconde guerre mondiale, il est finalement achevé pour accueillir un centre hospitalier. C'est en 1982 que l'hôpital Marino est transféré dans un édifice plus spacieux. Aujourd'hui, le long du bord de mer se trouve ce bâtiment atypique, symbole d'une période de l'histoire de l'architecture italienne, qui tombe en ruines.

Le site du projet se trouve entre un environnement lagunaire et un milieu marin offrant un paysage d'une grande variété tant par les couleurs que par la végétation. Ce site est depuis 2014 très bien desservi et l'aménagement récent du bord de mer en fait un lieu de promenades agréable.

L'enjeu du projet est de réintégrer l'édifice abandonné aux activités du bord de mer, tout en participant à la mise en valeur de son environnement. Un programme d'hôtellerie et de centre de bien-être est donc justifié par les paysages splendides des alentours et par l'activité touristique croissante de Cagliari.

Un bâtiment nouveau permet alors de venir longer la voie, de connecter et d'amener progressivement à l'édifice existant afin d'en faire un événement émergeant le long de la voie piétonne.

- 01.** Plan du RDC

02. Vue sur la reconnexion du bâti existant à la promenade

03. Un nouveau bâtiment qui longe la promenade de loisirs

04. Vue des chambres sur le paysage des salines de Cagliari
- 05.** Des espaces marqués par différents matériaux

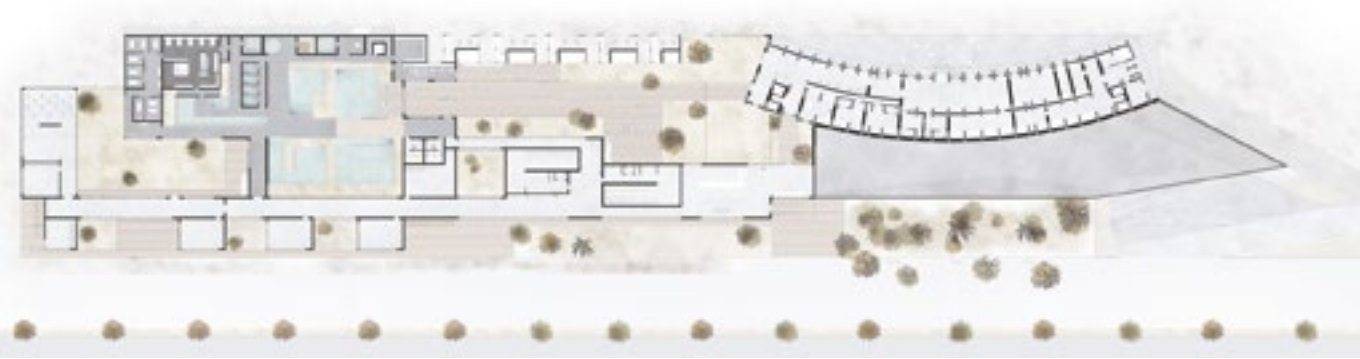
06. Un jeu de rythmes et de reflets

07. Les variations de hauteurs participent à la création de différentes ambiances

08.09. Vue de bungalows liés au centre de bien-être

10. Coupes

11. Vue depuis la plage



01



02



03



04



05



06



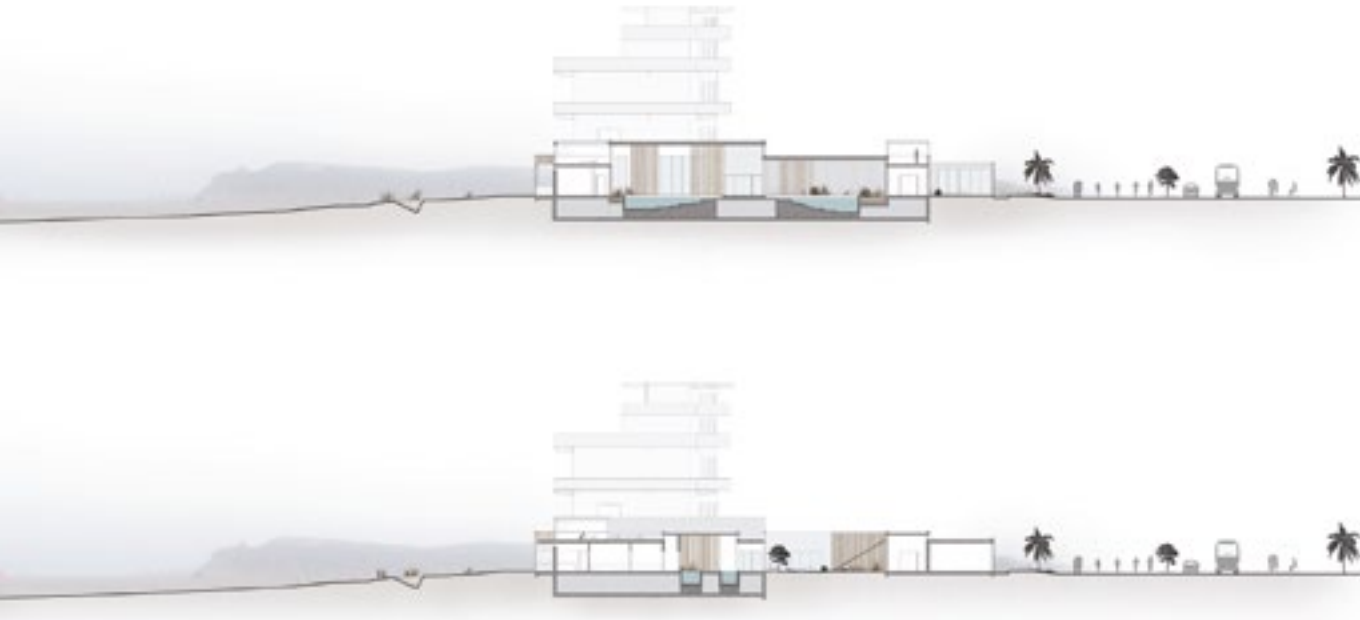
07



08



09



10



11

PROJETS DE FIN D'ÉTUDES 2016 2017 2018

Directeur de la publication :
Raphaël Labrunye
Directeur ENSA Normandie

Coordination :
Pôle Valorisation et Communication
de l'ENSA Normandie

Conception et réalisation graphiques :
Volume Visuel/ Cyril Cohen
Guillaume Bihan

© École nationale supérieure
d'architecture de Normandie
2019

PROJETS DE FIN D'ÉTUDES

2016

2017

2018



Les cahiers
de l'École nationale
supérieure d'architecture
de Normandie n° 10

